

PORTRAIT SOCIAL DE LA SEINE-ET-MARNE

Diagnostic socio-
démographique du territoire

Octobre 2020

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

«LES FONDAMENTAUX»



SOMMAIRE :

1- STRUCTURE ET DYNAMIQUES DE POPULATION

▪ Nombre d'habitants et densité	1
▪ Natalité et fécondité	6
▪ Espérance de vie.....	7
▪ Mortalité	8
▪ Seniors.....	11
▪ Composition des ménages.....	19
▪ Les familles monoparentales.....	21
▪ Les familles nombreuses.....	23
▪ Enfance.....	25
▪ Projections démographiques.....	27

2- CONDITIONS DE VIE

▪ Emploi-activité.....	28
▪ Niveau de diplôme et CSP.....	30
▪ Précarité de l'emploi.....	34
▪ Chômage.....	36

3- VULNERABILITES, PAUVRETE ET PRECARITE

▪ RSA.....	41
▪ Revenu médian.....	44
▪ Taux de pauvreté.....	46
▪ Prestations sociales.....	48

Territoire des Maisons départementales des solidarités



Principales caractéristiques des Maisons départementales des solidarités

Nom de la MDS	Nombre de communes dans le territoire de MDS	Nombre d'habitants dans le territoire de MDS en 2017	Nombre d'habitants dans la commune-centre de MDS en 2017	Part des habitants dans les communes-centres de MDS en 2017
CHELLES	3	72 626	54 917	75,62
ROISSY-EN-BRIE	4	83 323	22 994	27,60
SENART	8	109 275	13 291	12,16
NOISIEL	10	121 434	15 230	12,54
MELUN - VAL DE SEINE	15	112 926	40 032	35,45
MONTEREAU	24	72 125	20 026	27,77
FONTAINEBLEAU	33	88 540	14 886	16,81
LAGNY-SUR-MARNE	38	138 781	21 356	15,39
MEAUX	40	110 254	54 991	49,88
MITRY-MORY	42	129 915	19 931	15,34
NEMOURS	64	68 722	13 081	19,03
TOURNAN-EN-BRIE	65	125 042	8 718	6,97
COULOMMIERS	69	99 162	14 838	14,96
PROVINS	92	71 872	11 844	16,48
Total général	507	1 403 997	326 135	23,23

Source : Insee – RP 2017

Les Maisons départementales des solidarités (MDS), au nombre de 14, sont les antennes déconcentrées du Département de Seine-et-Marne. Elles ont pour fonction d'assurer aux habitants et aux usagers un service publique de proximité dans les domaines de la protection de l'enfance, l'autonomie, le handicap, l'insertion sociale et professionnelle, la lutte contre les exclusions et la lutte contre les violences et la maltraitance.

Réparties, sur tout le territoire seine-et-marnais, dans des communes-centre peuplées, elles administrent des territoires plus ou moins vastes et accueillent des populations plus ou moins nombreuses, fonction des dynamiques géographiques et démographiques locales.

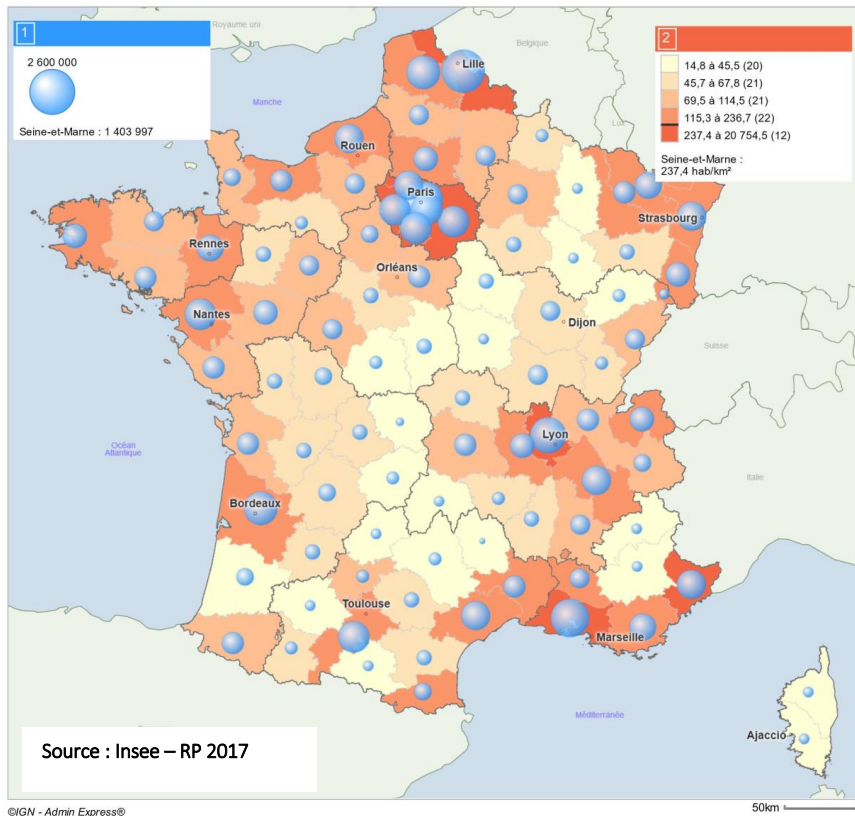
Schématiquement, une répartition ouest/est se dessine, avec à l'ouest, un espace urbanisé où les populations dans les territoires de MDS sont les plus nombreuses (supérieures à 100 000 habitants) et à l'est, une dynamique plus rurale, où le nombre d'habitants dans les MDS est le plus faible (moins de 100 000 habitants). Les MDS de Chelles (72 626 habitants) et Roissy-en-Brie (83 323 habitants) dérogent à ce constat puisqu'elles sont situées dans l'ouest urbanisé, ce nombre plus faible d'habitants s'explique toutefois par le fait que ces territoires de MDS ne comptent que respectivement 3 et 4 communes.

Ce premier constat peut alors se corréliser avec le nombre de communes qui composent les territoires de MDS, variant de 3 communes dans le territoire de MDS de Chelles à 92 communes dans le territoire de MDS de Provins, pour le même nombre d'habitants (respectivement 72 626 et 71 872), un écart qui est considérable et illustre des dynamiques territoriales et locales variées, fonction du lieu où l'on se situe en Seine-et-Marne.

En tout état de cause, plus l'on se déplace de l'ouest vers l'est du Département, plus le nombre de communes au sein des territoires de MDS augmente, de 3 à 15 communes dans les MDS situées à l'ouest, de 24 à 42 communes pour celles situées au centre et de 64 à 92 communes pour les territoires de l'est de la Seine-et-Marne.

Des dynamiques spécifiques mais aussi des traits communs qui relient ces territoires, établissant une mosaïque territoriale seine-et-marnaise que cette étude s'attachera à décrypter.

Répartition de la population et densité par Département en France métropolitaine

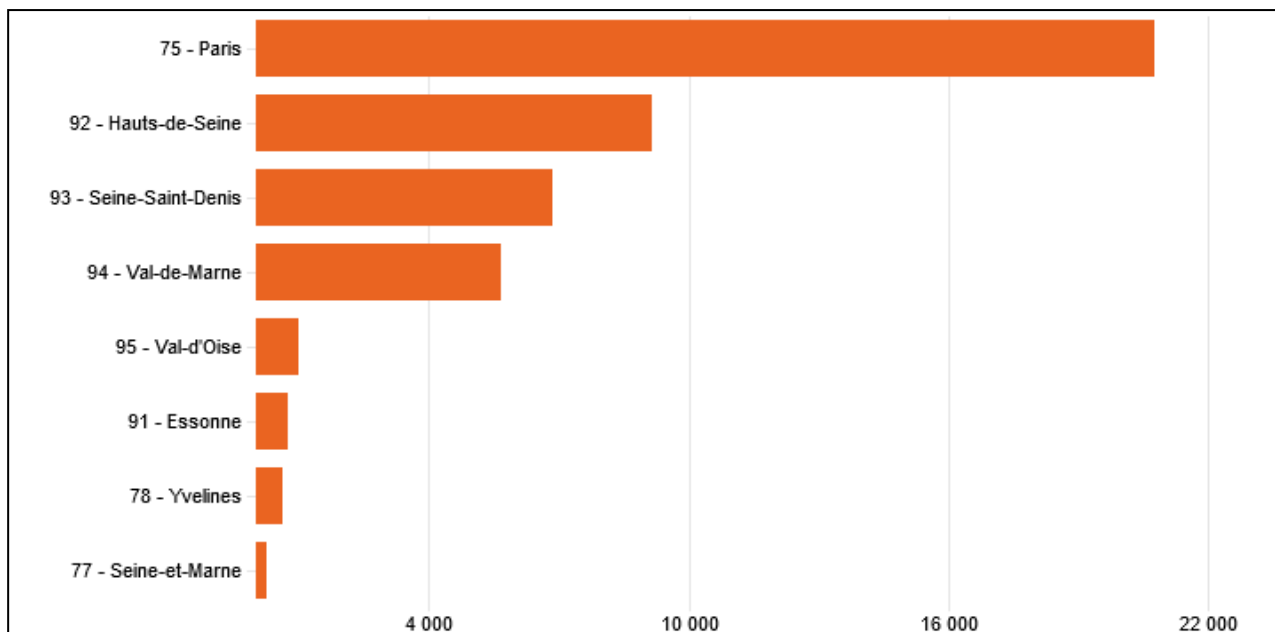


Au premier janvier 2017, la Seine-et-Marne comptabilise 50 051 habitants de plus qu'en 2012 pour atteindre un total de 1 403 997 personnes. Le Département maintient ainsi son classement de 10^{ème} parmi les départements les plus peuplés de France métropolitaine.

Sa densité de population de 237,4 habitants/km² dépasse de facto la moyenne nationale, laquelle s'élève à 118,8 habitants/km². Au sein de la région francilienne, la Seine-et-Marne se classe 5^e des Départements en termes de population derrière Paris (2 187 526 habitants), la Seine-Saint-Denis (1 623 111 habitants), les Hauts-de-Seine (1 609 306 habitants) et les Yvelines (1 438 266), les trois autres départements d'Ile-de-France (de 1 228 000 à 1 388 000 habitants) se classent derrière la Seine-et-Marne.

En termes de densité, le Département se démarque du reste de l'Ile-de-France de par sa densité particulièrement faible (237,4 habitants/km²). Trois fois plus faible que les Yvelines, pourtant avant-dernier et 100 fois plus faible que Paris.

Densité par Département en Ile-de-France



Source : Insee – RP 2017

Evolution de la population sur le territoire des Maisons départementales des solidarités

MDS	Population 2012	Population 2017	Evolution nombre d'habitants (2012-2017)	Evolution 2012-2017 (%)
Nemours	69 164	68 722	-442	-0,6
Sénart	103 321	109 275	5 954	5,45
Lagny-sur-Marne	126 395	138 781	12 386	8,92
Roissy-en-Brie	82 257	83 323	1 066	1,28
Noisiel	119 464	121 434	1 970	1,62
Chelles	70 913	72 626	1 713	2,36
Fontainebleau	86 960	88 540	1 580	1,78
Montereau-Fault-Yonne	68 453	72 125	3 672	5,09
Provins	71 339	71 872	533	0,74
Coulommiers	96 597	99 162	2 565	2,59
Meaux	105 411	110 254	4 843	4,39
Mitry-Mory	123 417	129 915	6 498	5,00
Tournan-en-Brie	119 467	125 042	5 575	4,46
Melun	110 788	112 926	2 138	1,89
TOTAL	1 353 946	1 403 997	50 051	3,7

Source : Insee – RP 2017

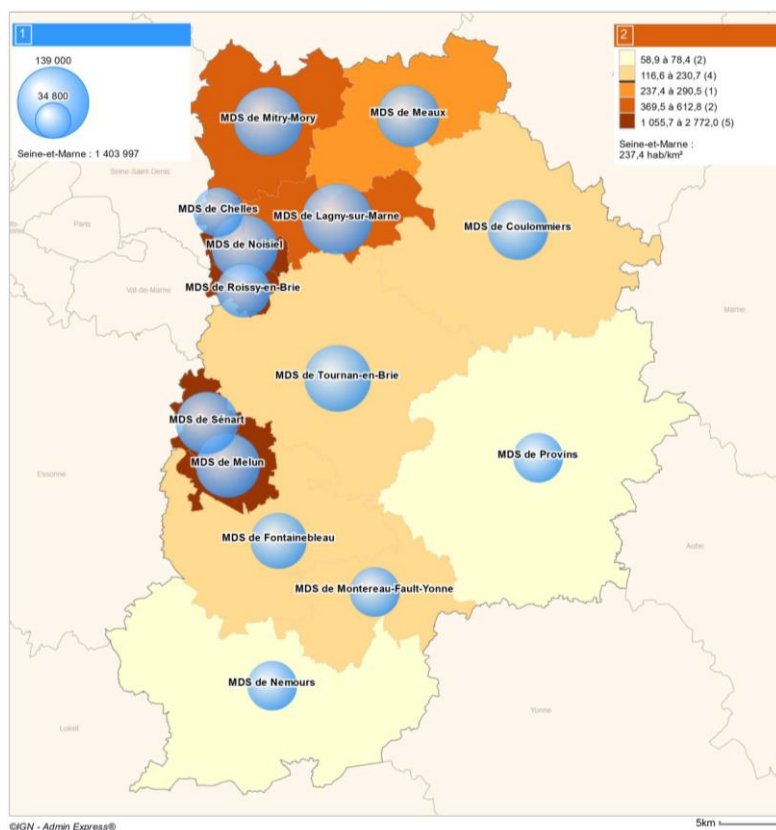
La population croît de manière différenciée dans les différents territoires de MDS. Seule la population de la MDS de Nemours déroge à cette règle puisque son nombre a baissé de 442 habitants entre 2012 et 2017, soit 0,6% de sa population.

Le mouvement général observé en termes de croissance démographique des populations sur les territoires de MDS suit le schéma suivant : **celles qui sont les plus peuplées (+ de 100 000 habitants) connaissent une forte augmentation de leur population (de 5 à 9%),** exceptées les MDS de Melun et de Noisiel car leur taux d'augmentation est plus faible, de l'ordre de 1,89% et 1,62%.

Nombre d'habitants et densité au sein des territoires de MDS en 2017

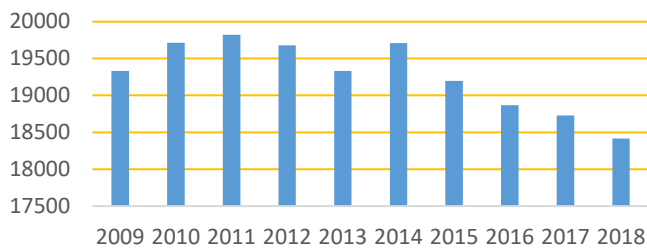
Alors que celles qui sont les moins peuplées (entre 65 000 et 95 000 habitants) ont une augmentation plus faible de leur population (de l'ordre de 2 à 5%).

En termes de densité, de grands écarts s'observent entre les territoires de MDS situés au centre, au sud et à l'est, dont la densité est inférieure à la moyenne départementale (de 58,9 à 230,7 habitants/km²), les MDS les moins denses étant celles de Provins 58,9 et Nemours 78,4 hab/km² soit trois à quatre fois moins denses que la moyenne départementale, **et celles situées à l'ouest, dont le taux est de trois à dix fois supérieur à la moyenne départementale, elles sont donc très denses** et proches de celles observées en petite couronne (respectivement 1 862,2 et 2 772 habitants/km² pour les MDS de Noisiel et Chelles).



Source : Insee – RP 2017

Evolution du nombre de naissances entre 2009 et 2018 en Seine-et-Marne



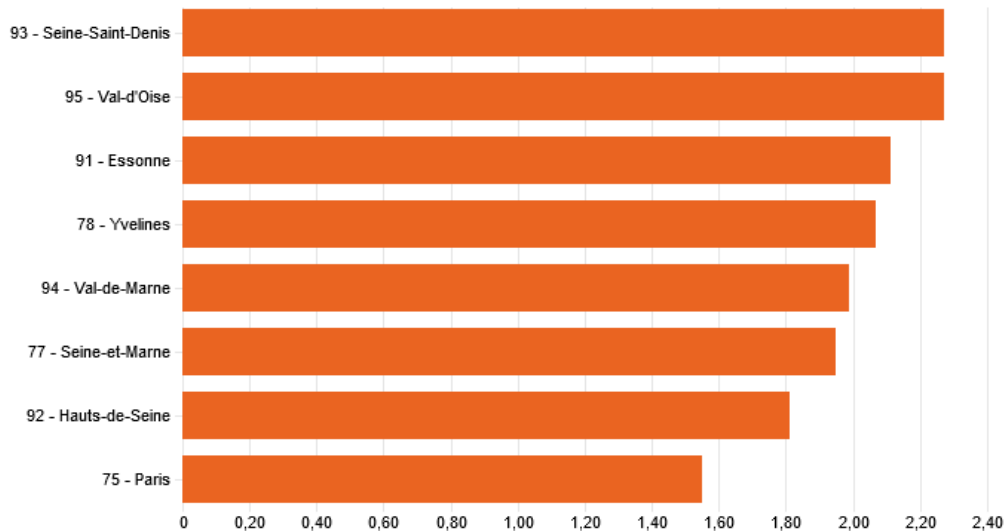
Source : Insee – RP 2009 à 2018

Après une reprise de la natalité en 2014 on observe une baisse continue du nombre de naissances en Seine-et-Marne entre 2014 et 2018. De 19 708 naissances en 2014, à 18 418 naissances en 2018, soit une baisse de 7%. Cette donnée est à relativiser car une baisse de la natalité s’observe aussi à l’échelle de la France métropolitaine sur la même période et s’avère plus importante qu’en Seine-et-Marne, avec 9%.

En 2018, l’indice conjoncturel de fécondité (ICF) est de 1,87 enfant par femme en France métropolitaine. La Seine-et-Marne se situe au-dessus de la moyenne nationale avec un ICF de 1,95 enfant par femme (mais en dessous du seuil de renouvellement des générations fixé à 2,1 enfants par femme).

Au sein de l’Île-de-France, la Seine-et-Marne se place à la 6^e position sur 8 quant à son ICF

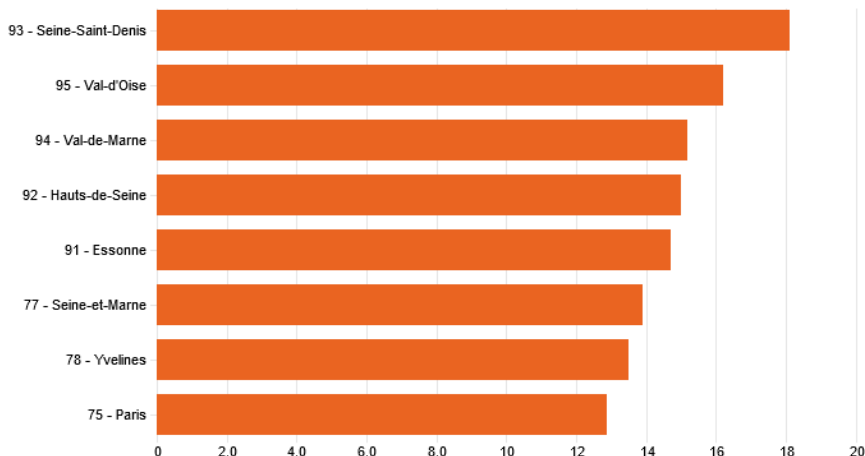
Indice conjoncturel de fécondité en 2018 par Département en Ile-de-France



Source : Insee – Etat civil - 2019

loin derrière la Seine-Saint-Denis dont le taux est très élevé avec 2,27 enfants par femme, mais aussi, avant Paris dont le taux s’élève à 1,5 enfant par femme. Enfin, la Seine-et-Marne se classe au dernier rang des Départements de grande couronne derrière le Val-d’Oise, l’Essonne et les Yvelines et dont l’ICF dépasse le seuil de 2,1 enfants par femmes.

Taux brut de natalité entre 2011 et 2018 par Département en Ile-de-France



Source : Insee – RP 2011 à 2018

Entre 2011 et 2018 Le taux brut de natalité (cf définition page suivante) est relativement faible en Seine-et-Marne comparé au reste de l’Île-de-France, le Département se classe antépénultième avec un taux de 13,9 pour mille. La Seine-Saint-Denis est première avec 18,1 pour mille devant le Val-d’Oise (16,2 pour mille). Seuls les Yvelines (13,5 pour mille) et Paris (12,9 pour mille) ont un taux plus faible que la Seine-et-Marne.

Selon l’Institut national de la démographie (INED) : une génération assure son remplacement si le nombre de filles dans la génération des enfants est égal au nombre de femmes dans la génération des parents. Le niveau de remplacement est atteint lorsque les femmes ont environ 2,1 enfants dans les pays développés.

Naissances et taux de natalité dans les territoires de MDS

Territoires de MDS	Nombre de naissances domiciliés 2018	Taux de natalité brut 2011-2018
Nemours	610	10,1
Sénart	1 605	16,1
Lagny-sur-Marne	1 810	13,8
Roissy-en-Brie	987	13,6
Noisiel	1 829	15,7
Chelles	1 149	16,2
Fontainebleau	925	10,9
Montereau-Fault-Yonne	817	12,1
Provins	767	11,9
Coulommiers	1 141	12,6
Meaux	1 672	16,1
Mitry-Mory	1 707	14
Tournan-en-Brie	1 528	12,6
Melun	1 871	16,7
TOTAL	18 418	13,9

Le taux de natalité (parfois appelé taux brut de natalité) est le rapport entre le nombre annuel de naissances et la population totale moyenne sur cette année. Il s'exprime souvent en pour mille (‰).

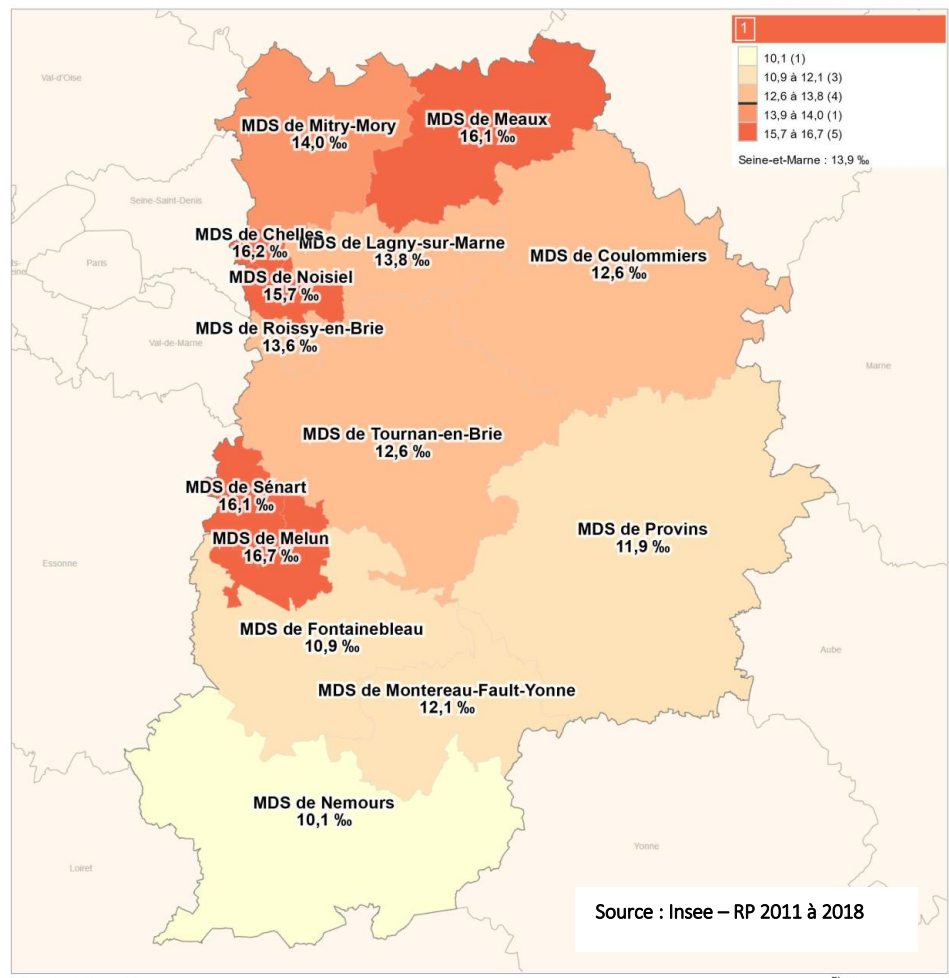
Source : Insee – RP 2011 à 2018

Taux brut de natalité entre 2011 et 2018 par territoire de MDS

18 418 naissances ont été dénombrées en 2018 en Seine-et-Marne. Ce sont les MDS les plus peuplées qui totalisent le plus grand nombre de naissances (Noisiel, Mitry-Mory, Lagny-sur-Marne).

Le taux brut de natalité permet de rapporter les naissances à la population totale, ce principe permet donc de comparer les territoires de MDS entre eux. Ainsi, il est constaté que dans les MDS de Nemours (10,1), Fontainebleau (10,9) et Provins (11,9), le taux est inférieur à la moyenne départementale (13,9).

A l'inverse, les MDS de Melun, Sénart, Noisiel, Mitry-Mory et Meaux présentent un taux bien supérieur à la moyenne départementale et de par cette caractéristique se rapprochent des dynamiques de natalité observées en petite couronne.



Source : Insee – RP 2011 à 2018

©IGN - Admin Express®

5km

Ecart d'espérance de vie entre femmes et hommes en France métropolitaine par Département, en nombre d'années

L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année considérée (définition INED). Les décès domiciliés sont les décès comptabilisés au lieu de résidence du défunt. Ces dénombrements sont élaborés à partir des bulletins statistiques de l'état civil établis par les mairies.

Département	Ecart d'espérance de vie entre femmes et hommes (du plus faible au plus important)	Rang
Tarn-et-Garonne	-4,5 années	1
Hauts-de-Seine	-4,5 années	2
Seine-Saint-Denis	-4,5 années	3
Paris	-4,7 années	4
Côte-d'Or	-4,8 années	5
Haute-Garonne	-4,9 années	6
Oise	-4,9 années	7
Seine-et-Marne	-4,9 années	8
Essonne	-4,9 années	9
Val-de-Marne	-4,9 années	10
Côtes-d'Armor	-6 années	55
Lozère	-7,3 années	95
Nièvre	-8,9 années	96

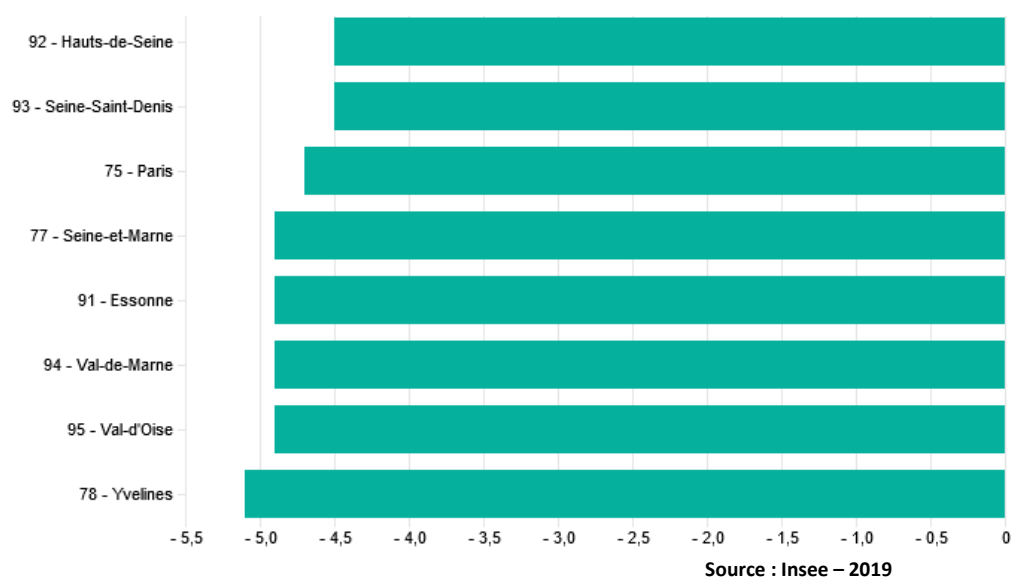
Source : Insee – 2019

L'espérance de vie pour les hommes s'élève à 80,4 ans en Seine-et-Marne en 2019 et à 85,5 ans pour les femmes. Pour les hommes, le Département se place à la 19^e place nationale et à l'avant-dernière place en Ile-de-France. Pour les femmes, la Seine-et-Marne se classe à la 62^e place nationale et à l'avant-dernière place en Ile-de-France juste devant la Seine-Saint-Denis.

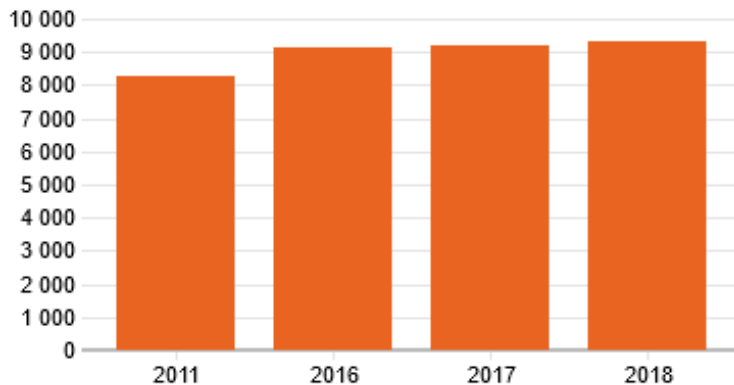
Il faut néanmoins nuancer ce classement car l'écart d'espérance de vie avec les Département où la population vit le plus longtemps sont ceux des Hauts-de-Seine, où les hommes vivent jusqu'à 82,6 ans et Paris où les femmes vivent jusqu'à 86,9 ans, soit deux ans d'écart avec la Seine-et-Marne, dans les deux cas. Enfin, les seine-et-marnais vivent plus longtemps que depuis 2007 car l'espérance de vie a augmenté de 3,1 ans pour les hommes et de 1,8 an pour les femmes dans le Département.

Ecart d'espérance de vie entre femmes et hommes en Ile-de-France par Département, en nombre d'années

En termes d'écart d'espérance de vie entre femmes et hommes, la Seine-et-Marne est bien placée, au 8^e rang national et au 4^e rang francilien des Départements où l'écart est le plus faible. En effet, celui-ci s'élève à 4,9 années dans le Tarn-et-Garonne qui est le Département où l'écart est le plus faible avec 4,5 ans et la Nièvre où il est plus fort avec 8,9 ans.



Nombre de décès en Seine-et-Marne entre 2011 et 2018



Source : Insee – 2011-2018

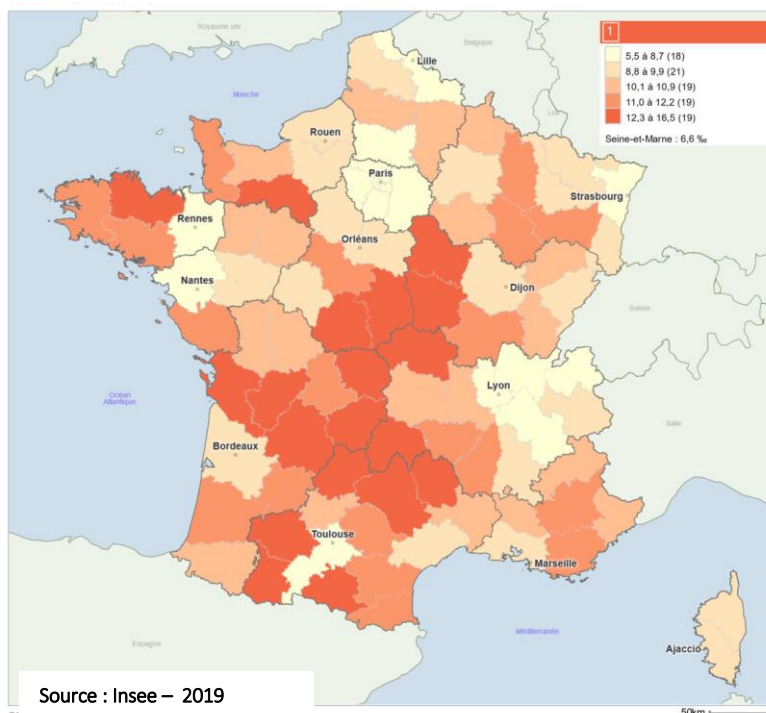
En 2018, 9 315 seine-et-marnais sont décédés, un chiffre qui tend à se stabiliser depuis 2016 car 9 134 ont été recensés cette année-là ainsi que 9 174 en 2017.

Le taux brut de mortalité calculé entre 2011 et 2018 s'élève à 6,5 pour mille dans le Département, un des taux les plus faibles de France.

En effet, la mortalité est moins élevée en Ile-de-France que dans le reste de la France (avec un taux beaucoup plus faible que la moyenne nationale qui est de 9,2 pour mille). La région Ile-de-France partage cette mortalité faible avec les régions situées dans l'environnement proche des grandes métropoles (Lyon, Nantes, Rennes, Toulouse, Bordeaux), qui ont un taux qui est similaire, oscillant de 5,5 à 6,7 pour mille.

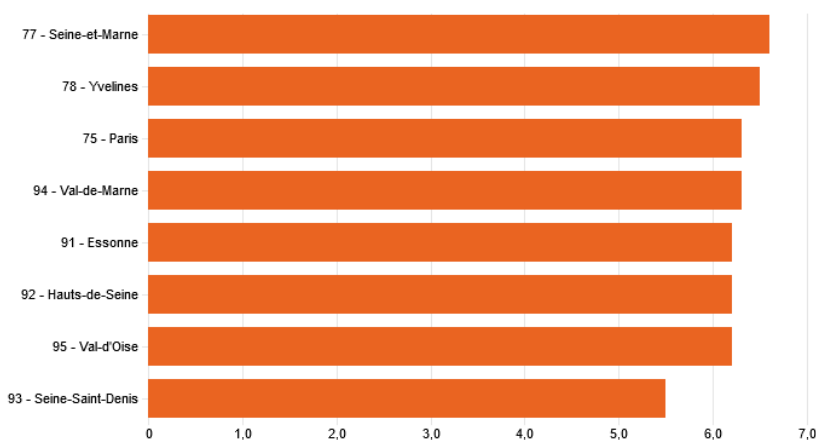
A contrario, la diagonale des faibles densités¹ est l'espace français où les taux sont les plus élevés, ainsi dans la Creuse où le chiffre monte à 16,5 pour mille, la mortalité est trois fois supérieure à celle observée en Seine-et-Marne.

Taux brut de mortalité par Département de France métropolitaine en 2019



Source : Insee – 2019

Taux brut de mortalité par Département francilien en 2019



Source : Insee – 2019

A l'échelle de l'Ile-de-France, la Seine-et-Marne est le Département où le taux est le plus élevé devant Paris et les Yvelines. A l'inverse, la Seine-Saint-Denis présente un taux inférieur à 6 pour mille, à mettre en corrélation avec la jeunesse de sa population.

¹ La diagonale des faibles densités est une représentation commode des territoires moins peuplés que la moyenne française, formant une bande traversant le pays du Nord-Est au Sud-Ouest. L'expression « diagonale du vide », qui a connu une grande fortune dans la géographie scolaire, est aujourd'hui abandonnée par les géographes.

Nombre et évolution du nombre décès dans les MDS de Seine-et-Marne entre 2011 et 2018

MDS	Nombre de décès domiciliés 2011	Nombre de décès domiciliés 2018	Evolution nombre de décès 2011-2018	Evolution taux de décès 2011-2018 (%)
Nemours	648	724	76	11,4
Sénart	397	484	87	21,9
Lagny-sur-Marne	630	685	55	8,7
Roissy-en-Brie	386	447	61	15,8
Noisiel	426	553	127	29,8
Chelles	399	423	24	6,02
Fontainebleau	669	786	117	17,5
Montereau-Fault-Yonne	581	630	49	8,4
Provins	661	624	-37	-6,6
Coulommiers	731	889	158	21,6
Meaux	636	711	75	11,8
Mitry-Mory	636	697	61	9,6
Tournan-en-Brie	718	846	128	17,8
Melun	739	816	77	10,4
TOTAL Seine-et-Marne	8 257	9 315	1 058	12,8

Source : Insee – 2011-2018

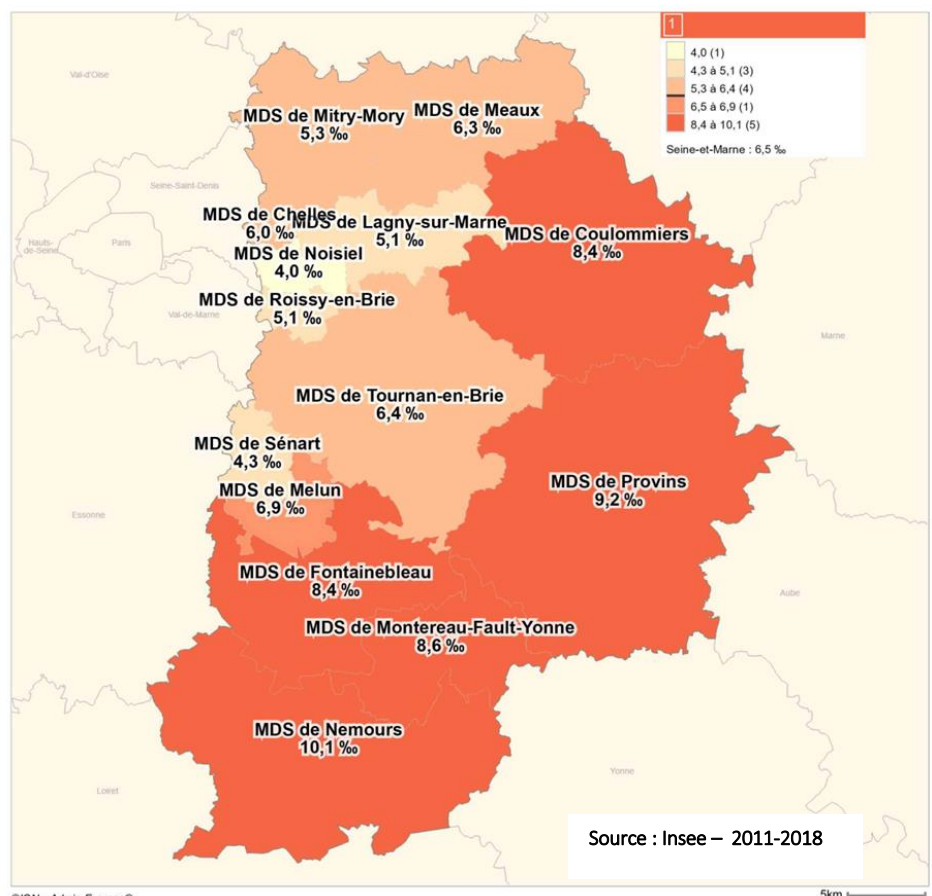
Taux brut de mortalité par territoire de MDS entre 2011 et 2018

Une hausse de la mortalité s'observe en Seine-et-Marne depuis une dizaine d'années, de 8 257 décès en 2011 à 9 315 en 2018, soit 1 058 décès supplémentaires.

A l'échelle infra-départementale, ce sont dans les MDS de Noisiel (+29,8%), Sénart (+21,9%) et Coulommiers (+21,6%) que la hausse a été la plus importante durant cette même période.

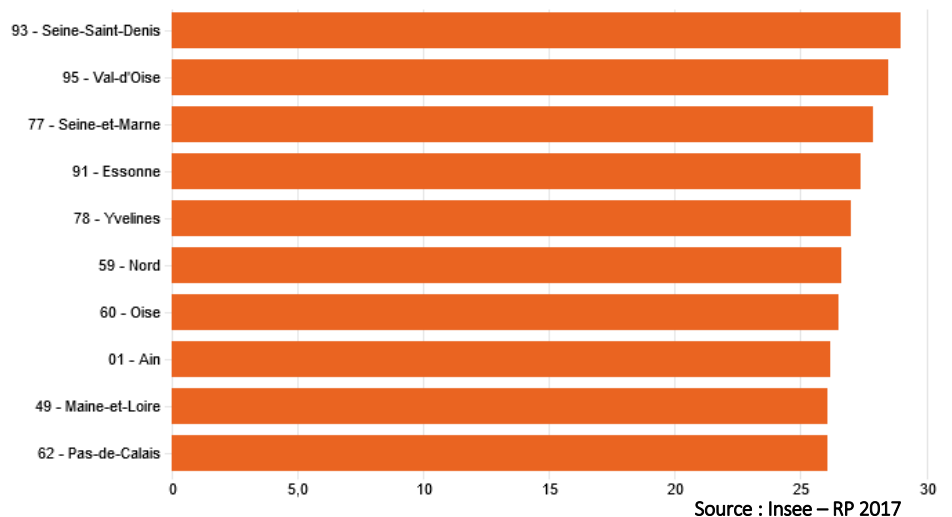
A l'inverse, la MDS de Provins est la seule où le nombre de décès a baissé sur cette période (-37 décès).

Quant au taux de mortalité, il demeure élevé dans les MDS du sud et de l'est du Département avec un taux supérieur à 8 pour mille, proche de ceux des Départements limitrophes (Aisne, Loiret, Marne) de province et à l'inverse, faible dans les MDS de l'ouest et du nord du Département où les taux sont proches de ceux des Départements de petite couronne (autour de 6 pour mille).



Avec 391 841 jeunes âgés de moins de 20 ans en 2017, représentant 27.9 % de sa population, la Seine-et-Marne est un Département jeune. Il se classe en effet en 3^e position des Départements les plus jeunes de France métropolitaine derrière la Seine-Saint-Denis (29%) et le Val-d'Oise (28,5%).

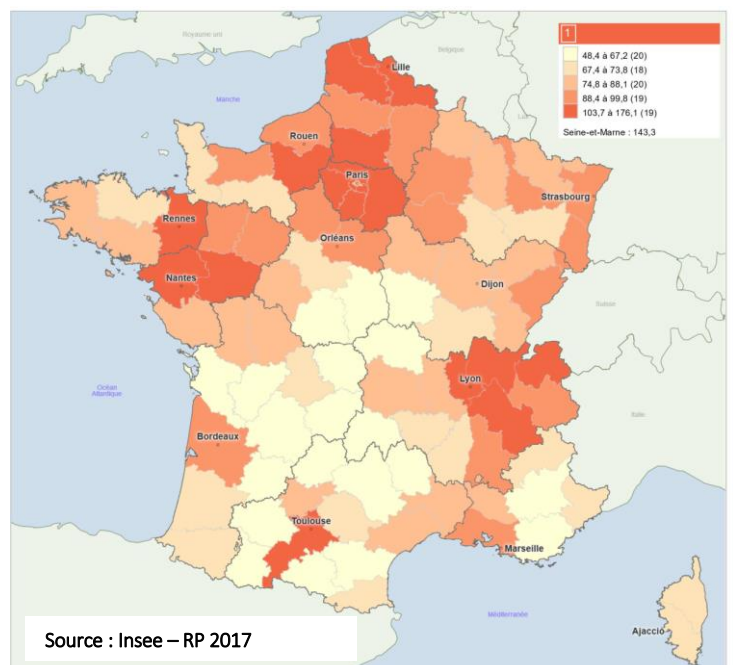
Part des moins de 20 ans par Département de France métropolitaine (Les dix premiers)



Avec 143,3 jeunes de moins de 20 ans, pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus. Le Département de Seine-et-Marne est composé davantage de populations jeunes que de populations seniors en proportion.

Il se classe en 3^e position derrière la Seine-Saint-Denis (176,1 jeunes pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus), et le Val d'Oise (153,9). Ce chiffre prend d'autant plus d'importance, que le rapport est défavorable pour 77 départements de France métropolitaine, soit près de 3/4 des Départements où la proportion de personnes âgées de 60 ans et plus est supérieure aux jeunes âgés de moins de 20 ans. Enfin, pour les Départements situés dans la diagonale des faibles densités, témoins de nombreuses difficultés démographiques (non renouvellement des populations, exode, natalité faible...) les seniors y sont deux fois plus nombreux que les jeunes.

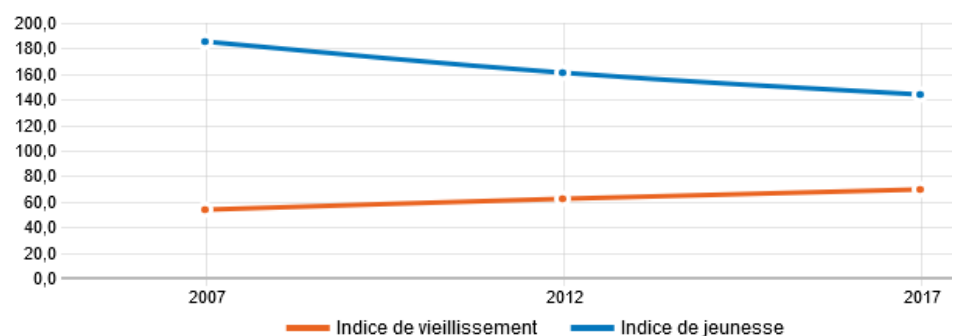
Indice de jeunesse par Département de France métropolitaine



Toutefois, il est observé un vieillissement de la population (également visible à l'échelle nationale) puisqu'en proportion le nombre de personnes de 60 ans et plus a augmenté de 2% entre 2012 et 2017 (de 17,5 à 19,5%) alors que le nombre de moins de 20 ans a baissé de 0,2% (de 28,1 à 27,9%).

L'indice de jeunesse est le rapport de la population des moins de 20 ans sur celle des moins de 60 ans et plus. Plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux personnes âgées, plus il est élevé plus il est favorable aux jeunes.

Evolution des indices de jeunesse et de vieillissement en Seine-et-Marne



Nombre et évolution des moins de 20 ans et indice de jeunesse par territoire de MDS entre 2012 et 2017

MDS	Population de moins de 20 ans en 2012	Population de moins de 20 ans en 2017	Evolution en nombre	Evolution en %	Indice de jeunesse 2017
Nemours	17 890	17 038	-852	-4,8	94,4
Sénart	32 413	34 468	2 055	6,3	213,2
Lagny-sur-Marne	35 323	38 457	3 134	8,9	163,4
Roissy-en-Brie	23 368	23 729	361	1,5	156
Noisiel	34 821	34 057	-764	-2,2	175,8
Chelles	19 653	20 540	887	4,5	145,4
Fontainebleau	21 705	21 331	-374	-1,7	94,1
Montereau-Fault-Yonne	18 222	19 507	1 285	7,1	112,3
Provins	19 432	19 174	-258	-1,3	111,7
Coulommiers	26 584	26 656	72	0,3	119,9
Meaux	31 164	32 369	1 205	3,9	166,8
Mitry-Mory	35 479	38 060	2 581	7,3	175,2
Tournan-en-Brie	33 566	34 339	773	2,3	142
Melun	31 139	32 114	975	3,1	144,9
Total Seine-et-Marne	380 759	391 841	11 082	2	143,3

Source : Insee – RP 2012 - 2017

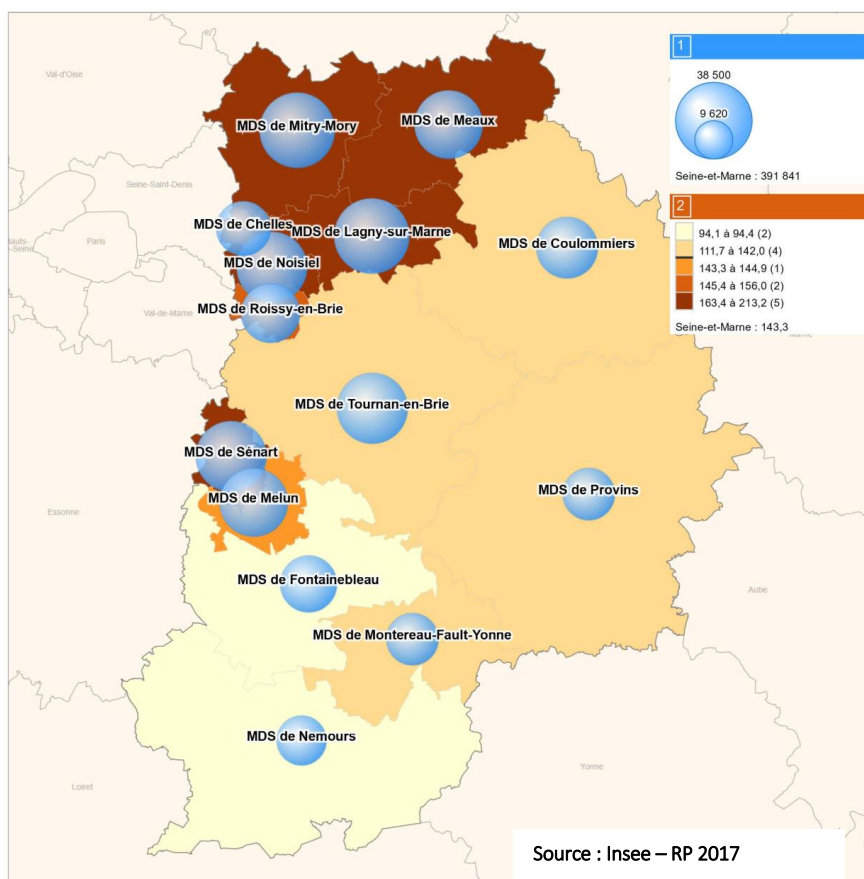
A l'échelle des territoires de MDS, une nette démarcation s'opère entre celles situées au Nord et à l'Ouest du Département et celles situées à l'Est, au Centre et au Sud. **En effet, la part des moins de 20 ans est plus importante dans les MDS de Noisiel, Roissy-en-Brie, Chelles, Meaux, Melun, Mitry-Mory et Sénart.**

A propos de l'évolution du nombre de moins de 20 ans entre 2012-2017, les MDS de Nemours, Noisiel et Provins ont moins de jeunes (respectivement 4,8%, 2,2% et 1,3% en moins) alors que le reste des MDS en ont vu leur part s'accroître de 1% à 8,9% (Lagny-sur-Marne).

Enfin, on constate que l'indice de jeunesse de la MDS de Sénart est particulièrement élevé, avec 213,2 soit plus de deux jeunes âgés de moins de 20 ans pour une personne âgée de 60 ans et plus, elle se rapproche des chiffres observés en Seine-Saint-Denis, Département le plus jeune de France métropolitaine.

A l'inverse, les MDS de Fontainebleau et de Nemours sont les seules où l'indice est défavorable (avec respectivement 94,1 et 94,4) aux jeunes et favorable aux seniors.

Nombre de moins de 20 ans et indice de jeunesse par territoire de MDS



Source : Insee – RP 2017

©IGN - Admin Express®

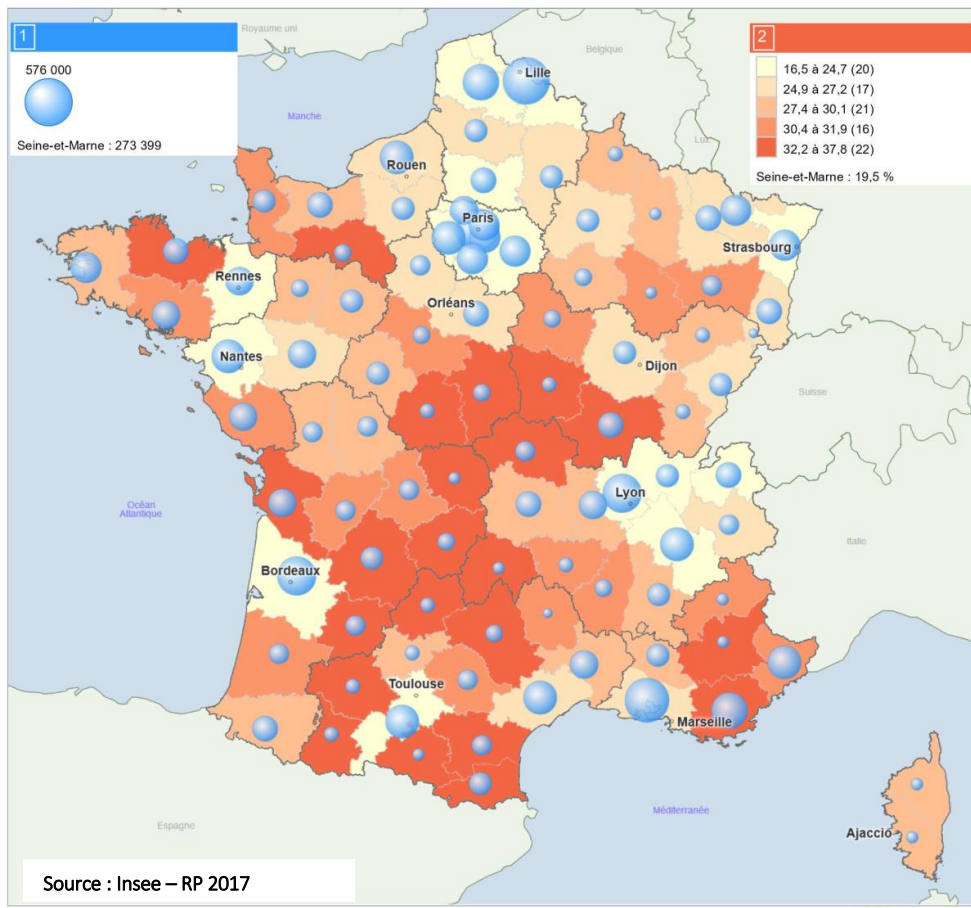
Nombre et part de plus de 60 ans en France métropolitaine par Département

En 2017, la Seine-et-Marne compte 273 399 habitants âgés de 60 ans et plus sur son territoire, soit 19,5% de sa population. La Seine-et-Marne est donc un Département qui compte peu de seniors par rapport aux autres Départements français. En effet, ceux avec un profil similaire sont globalement situés à proximité des métropoles (Nantes, Rennes, Lille, Strasbourg, Lyon, Bordeaux, Toulouse et Paris) - qui sont des zones de concentration de l'emploi – donc de populations actives.

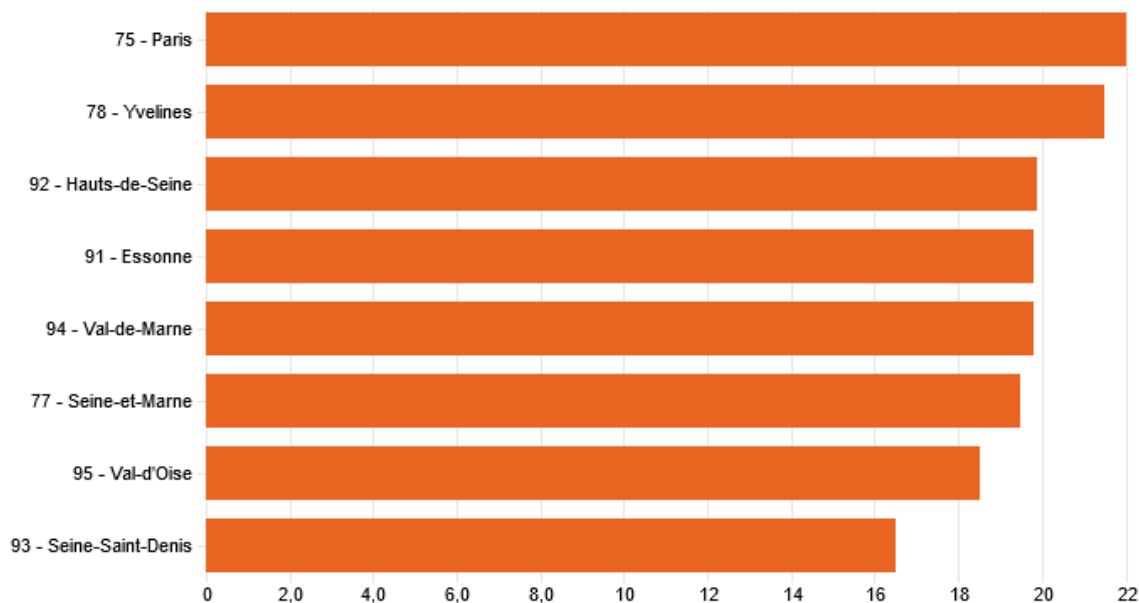
A contrario, les Départements qui comptent le plus de personnes âgées de 60 ans et plus, sont ceux dits de la diagonale des faibles densités d'une part et ceux du sud de la

France, d'autre part, du fait que pour ces seconds, ils jouissent d'une forte notoriété auprès des retraités en quête d'héliotropisme. Ainsi, ces Départements comptent en moyenne plus de 30% de personnes âgées de 60 ans et plus.

Au sein de l'Île-de-France, la Seine-et-Marne se classe antépénultième, Paris et les Yvelines occupent les deux premiers rangs, la part de seniors y représente plus de 20% de la population totale.



Part des plus de 60 ans en Ile-de-France par Département



Source : Insee – RP 2017

Nombre, part et évolution des 60 ans et plus dans les territoires de MDS

MDS	60 ans et plus en 2012	Part des 60 ans et plus en 2012	60 ans et plus en 2017	Part des 60 ans et plus en 2017	Evolution 2012-2017	Taux d'évolution 2012-2017
Nemours	16 314	23,6	18 053	26,3	1 739	10,7
Sénart	13 273	12,8	16 165	14,8	2 892	21,8
Lagny-sur-Marne	19 137	15,1	23 540	17	4 403	23,0
Roissy-en-Brie	13 161	16	15 213	18,3	2 052	15,6
Noisiel	14 567	12,2	19 375	16	4 808	33,0
Chelles	13 202	18,6	14 129	19,5	927	7,0
Fontainebleau	20 281	23,3	22 664	25,6	2 383	11,7
Montereau-Fault-Yonne	15 359	22,4	17 368	24,1	2 009	13,1
Provins	15 662	22	17 170	23,9	1 508	9,6
Coulommiers	19 560	20,2	22 241	22,4	2 681	13,7
Meaux	17 275	16,4	19 411	17,6	2 136	12,4
Mitry-Mory	18 757	15,2	21 724	16,7	2 967	15,8
Tournan-en-Brie	20 825	17,4	24 178	19,3	3 353	16,1
Melun	19 699	17,8	22 167	19,6	2 468	12,5
TOTAL Seine-et-Marne	237 072	18	273 398	20	36 326	15,3

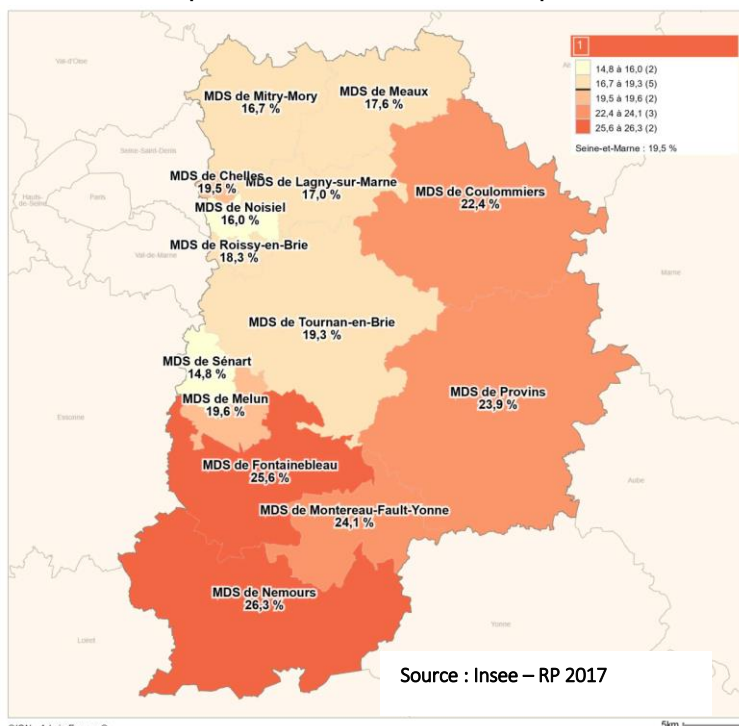
Source : Insee – RP 2012 - 2017

Le vieillissement de la population impactant la France depuis une décennie concerne également la Seine-et-Marne, en effet, entre 2012 et 2017, la population de plus de 60 ans a **augmenté de 15,3%**, représentant **36 326 seniors seine-et-marnais supplémentaires** soit **20%** de la population.

A l'échelle locale, il est possible de distinguer **deux catégories de MDS**, celles où la part de seniors est la plus importante (**Fontainebleau, Provins, Coulommiers, Nemours et Montereau-Fault-Yonne**) avec un taux de plus de 20% voire 25% et dont le profil est similaire à ceux des Départements de province limitrophes à l'Île-de-France (**Aisne 26,4%**), **Marne (24,9%)** et **Loiret (25,5%)**, et celles de l'ouest, dont le profil est comparable à celui de la petite couronne (**Chelles, Noisiel, Sénart, Melun, Meaux, Tournan-en-Brie, Roissy-en-Brie, Mitry-Mory**) car le taux y est inférieur à 20%.

En outre, les MDS de **Sénart (14,8%)** et **Noisiel (16%)** accueillent une population de seniors qui est très faible, en effet, ce chiffre est inférieur à celui du Département de Seine-Saint-Denis, qui est pourtant le Département qui compte le moins de seniors. Il est toutefois à nuancer pour la MDS de Noisiel, car le nombre de seniors s'y est accru de 33%, représentant 4 808 de plus qu'en 2012.

Part des plus de 60 ans en Seine-et-Marne par territoire de MDS



Nombre, part et évolution des 60 – 74 ans dans les territoires de MDS

MDS	60 ans - 74 ans en 2012	Part des 60 ans - 74 ans en 2012	60 ans - 74 ans en 2017	Part des 60 ans - 74 ans en 2017	Evolution 2012-2017	Taux d'évolution 2012-2017
Nemours	10 085	14,6	11 534	16,8	1 449	14,4
Sénart	9 731	9,4	11 661	10,7	1 930	19,8
Lagny-sur-Marne	13 319	10,5	16 587	12	3 268	24,5
Roissy-en-Brie	9 344	11,4	10 900	13,1	1 556	16,7
Noisiel	11 453	9,6	15 178	12,5	3 725	32,5
Chelles	8 410	11,9	9 516	13,1	1 106	13,2
Fontainebleau	12 588	14,5	14 454	16,3	1 866	14,8
Montereau-Fault-Yonne	8 462	14	11 007	15,3	2 545	30,1
Provins	9 650	13,6	11 235	15,6	1 585	16,4
Coulommiers	12 439	13	14 479	14,6	2 040	16,4
Meaux	11 337	10,8	13 217	12	1 880	16,6
Mitry-Mory	13 218	10,7	15 702	12,1	2 484	18,8
Tournan-en-Brie	14 242	11,9	16 756	13,4	2 514	17,7
Melun	12 584	11,4	14 339	12,7	1 755	13,9
TOTAL Seine-et-Marne	156 862	11,7	186 565	13,3	29 703	18,9

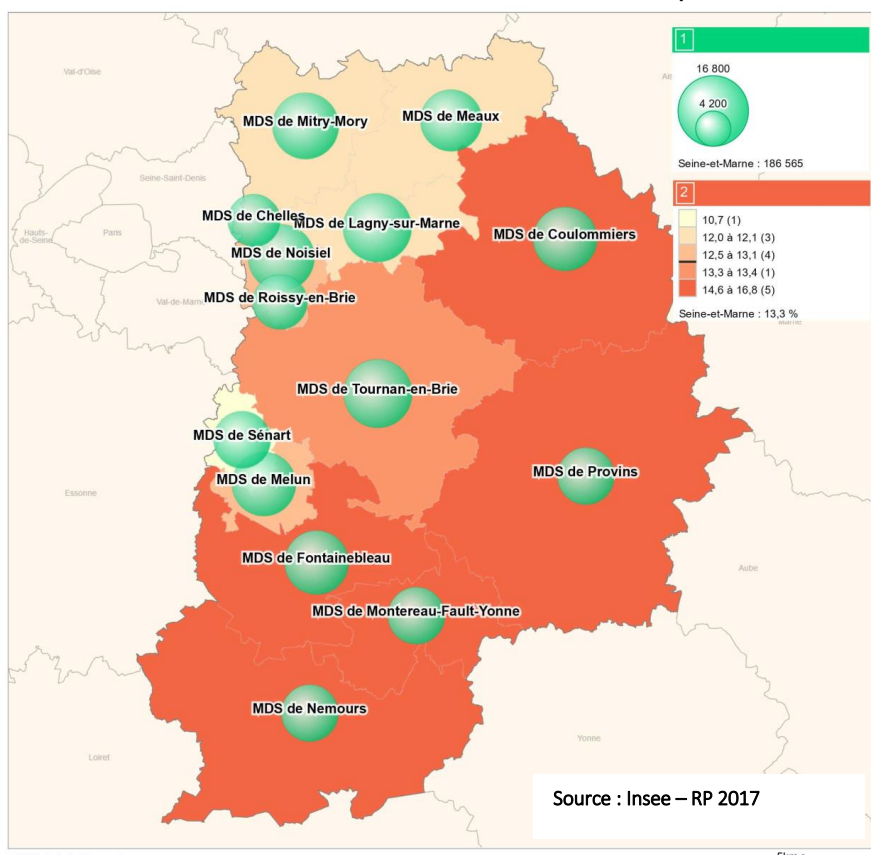
Source : Insee – RP 2012 - 2017

Il y a 186 565 habitants âgés entre 60 et 74 ans en Seine-et-Marne en 2017 soit 29 703 de plus qu'en 2012, une augmentation de 1,6% au sein de la population totale, faisant des seniors les plus jeunes, 13,3% de la population seine-et-marnaise.

Ces « jeunes seniors » sont sous-représentés dans Les MDS de Sénart, Roissy-en-Brie, Noisiel, Chelles, Mitry-Mory, Meaux, Lagny-sur-Marne et Melun (de 10,7% à 12,7%), une proportion similaire aux dynamiques de petite couronne. La MDS de Sénart (10,7%) a un taux de personnes âgées de 60 à 74 ans particulièrement faible, inférieur à celui de la Seine-Saint-Denis (11,3%), Département où la population est la moins âgée de France.

A l'opposé, les « jeunes seniors » sont bien plus représentés dans les MDS du sud et de l'est du Département avec un taux supérieur à la moyenne départementale et se rapprochent du profil des Départements de province limitrophes à l'Ile-de-France en proportion.

Nombre et Part des 60-74 ans en Ile-de-France par territoire de MDS



Evolution du nombre et de la part des plus de 75 ans entre 2012 et 2017 dans les MDS

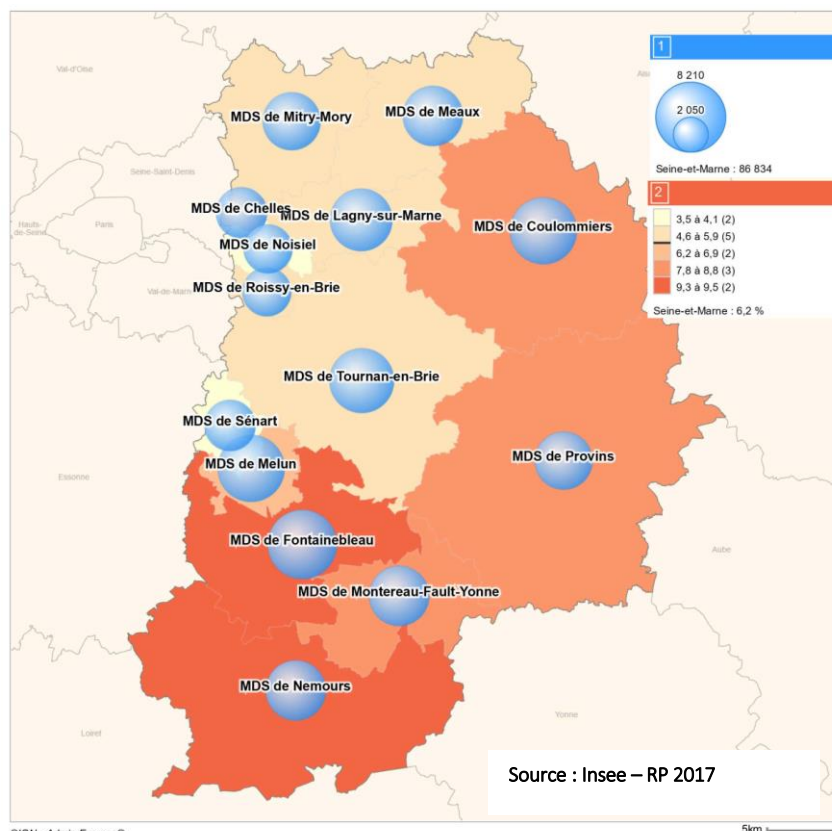
MDS	Plus de 75 ans en 2012	Part des plus de 75 ans en 2012	Plus de 75 ans en 2017	Part des plus de 75 ans en 2017	Evolution 2012-2017	Taux d'évolution 2012-2017
Nemours	6 189	9	6 518	9,5	329	5,3
Sénart	3 542	3,4	4 504	4,1	962	27,2
Lagny-sur-Marne	5 817	4,6	6 953	5	1 136	19,5
Roissy-en-Brie	3 817	4,6	4 313	5,2	496	13,0
Noisiel	3 114	2,6	4 197	3,5	1 083	34,8
Chelles	4 792	6,8	4 613	6,4	-179	-3,7
Fontainebleau	7 692	8,8	8 210	9,3	518	6,7
Montereau-Fault-Yonne	4 997	8,3	6 361	8,8	1 364	27,3
Provins	5 967	8,4	5 935	8,3	-32	-0,5
Coulommiers	7 001	7,3	7 762	7,8	761	10,9
Meaux	5 938	5,6	6 194	5,6	256	4,3
Mitry-Mory	5 539	4,5	6 022	4,6	483	8,7
Tournan-en-Brie	6 583	5,5	7 422	5,9	839	12,7
Melun	7 115	6,4	7 829	6,9	714	10,0
TOTAL Seine-et-Marne	78 103	5,8	86 833	6,2	8 730	11,2

Source : Insee – RP 2012 - 2017

Nombre et part des plus de 75 ans par territoire de MDS

Il y a 86 833 personnes âgées de 75 ans et plus en Seine-et-Marne en 2017 soit une augmentation de 8 730 « grands seniors » supplémentaires en 5 ans (soit +11,2% d'augmentation, pour représenter 6,2% de la population totale). Une nette démarcation s'opère entre les MDS situées au Nord et à l'Ouest du Département et celles situées à l'Est, au Centre et au Sud. Aussi, la part des plus de 75 ans est plus faible que la moyenne départementale dans les MDS de Noisiel, Roissy-en-Brie, Meaux, Mitry-Mory et Sénart (de 3,5% à 6,2%) alors qu'elle est plus élevée dans les MDS de Nemours, Fontainebleau, Montereau, Provins et Coulommiers (de 7% à 9,5%). Seule la MDS de Melun déroge à cette logique spatiale puisqu'elle s'inscrit aussi dans cette catégorie (6,9%).

En rapport à l'évolution du nombre de 75 ans et plus entre 2012-2017, un phénomène d'augmentation de « grands seniors » lié à l'allongement de la durée de vie est observable dans tous les territoires de MDS à l'exception de Chelles (- 179) et Provins (- 32). Les territoires où ce phénomène est particulièrement prégnant sont ceux de la MDS de Sénart (+ 962 soit 27,2%), Noisiel (+ 1 083 soit 34,8%), Lagny-sur-Marne (+ 1 136 soit 19,5%) et Montereau Fault-Yonne (+ 1 364 soit 27,3%).



Evolution du nombre et de la part des plus de 75 ans vivant seul entre 2012 et 2017 dans les MDS

MDS	Nombre de 75 ans et plus vivant seul en 2012	Part de 75 ans et plus vivant seul en 2012	Nombre de 75 ans et plus vivant seul en 2017	Part de 75 ans et plus vivant seul en 2017	Evolution 2012-2017	Taux d'évolution 2012-2017
Nemours	2 238	36,1	2 248	34,5	10	0,4
Sénart	1 138	32,1	1 383	30,7	245	21,5
Lagny-sur-Marne	2 055	35,3	2 496	35,9	441	21,5
Roissy-en-Brie	1 230	32,2	1 418	32,9	188	15,3
Noisiel	1 017	32,6	1 434	34,2	417	41,0
Chelles	2 037	42,5	1 982	43	-55	-2,7
Fontainebleau	2 977	38,7	3 078	37,5	101	3,4
Montereau-Fault-Yonne	1 954	34,1	2 264	35,6	310	15,9
Provins	1 993	33,3	2 143	36,1	150	7,5
Coulommiers	2 694	38,3	2 655	34,2	-39	-1,4
Meaux	2 178	36,7	2 506	40,5	328	15,1
Mitry-Mory	1 941	35	2 076	34,5	135	7,0
Tournan-en-Brie	2 130	32,4	2 326	31,3	196	9,2
Melun	2 727	38,3	3 017	38,5	290	10,6
TOTAL Seine-et-Marne	28 309	35,9	31 026	35,7	2 717	9,6

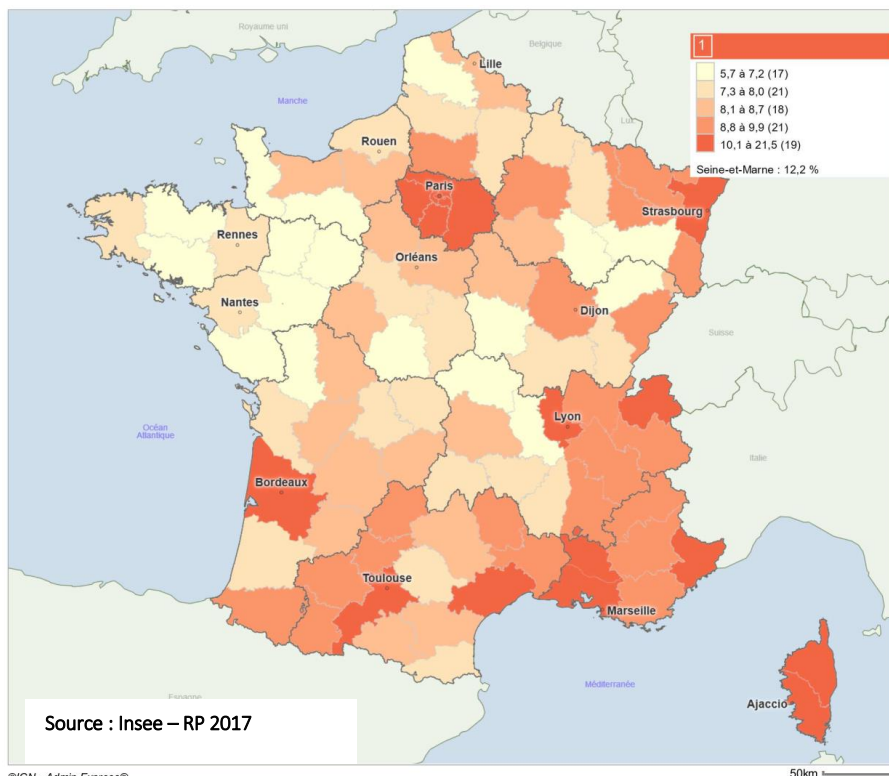
Source : Insee – RP 2012 - 2017

Sur les 86 833 personnes âgées de 75 ans et plus en Seine-et-Marne en 2017, 31 026 vivent seules, soit près d'une personne sur trois. Le fait de vivre seul pour les « grand seniors » représente un facteur de risque supplémentaire dans leur quotidien « A cet âge, les seniors sont particulièrement vulnérables : leur santé se dégrade, leurs interactions sociales se raréfient, ils font face à la perte du conjoint et à une dégradation de leur situation économique (10% connaissaient la pauvreté en 2014). » selon l'Observatoire des seniors.

Entre 2012 et 2017, ce sont 2 717 habitants supplémentaires, âgés de plus de 75 ans qui vivent seuls en Seine-et-Marne. Cette augmentation du nombre de grands seniors vivant seuls est à corréliser avec la croissance globale de cette partie de la population.

En tout état de cause, ce phénomène est homogène dans tous les territoires de MDS. En outre, la part ne varie que très peu d'une MDS à l'autre, de 30,7 % (MDS de Sénart) à 37,5% (MDS de Fontainebleau). A l'exception des MDS de Meaux (40,5%) et Chelles (43%) où les plus de 75 ans vivent davantage seuls en proportion. Notons toutefois que l'augmentation du nombre de grands seniors vivant seuls est variable d'un territoire de MDS à l'autre, celles qui ont connu la plus forte progression sont Lagny-sur-Marne (+ 441 soit une part de 21,5% en proportion), Noisiel (+417 soit 41%), Sénart (+ 245 soit 21,5%), Meaux (+ 328 soit 15,1%), Montereau Fault-Yonne (+310 soit 15,9%), Roissy-en-Brie (+ 188 soit 15,3%) et Melun (+ 290 soit 10,6%).

Taux d'activité des plus de 60 ans en France Métropolitaine par Département



La Seine-et-Marne compte **33 311 seniors encore actifs en 2017 soit 12,2% de la population âgée de 60 ans et plus.**

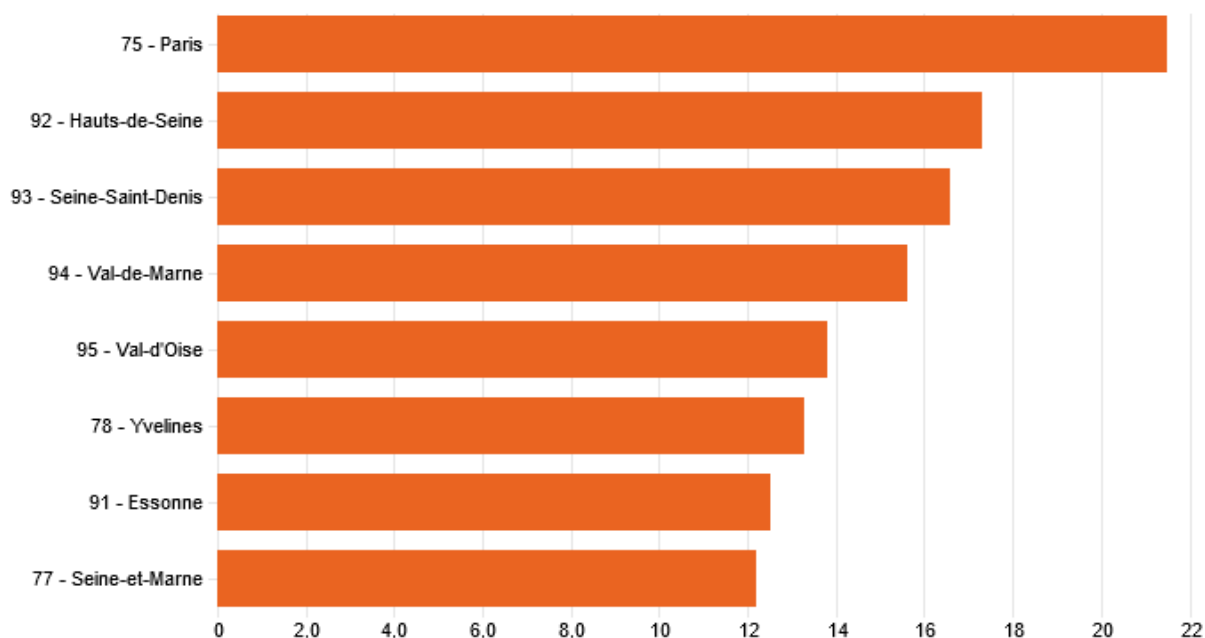
Cette proportion de seniors actifs est très élevée puisque le Département se classe au 8^e rang national, la moyenne en France Métropolitaine s'établissant à 9,7%

A l'inverse, les Départements où les seniors sont les moins actifs, sont ceux de l'axe atlantique avec la Vendée (5,7%) ou encore le Morbihan (6,6%).

Un phénomène qui s'est accentué avec le temps puisque la proportion d'actifs seniors a plus que doublée en 10 ans en Seine-et-Marne, passant de 5,2% à 12,2%.

En Ile-de-France, la Seine-et-Marne se classe au dernier rang. Une démarcation importante s'opère entre les Départements de petite couronne où les seniors sont les plus actifs (de 15,6% dans le Val-de-Marne à 21,5% à Paris) et les Départements de grande couronne, où ils le sont moins, avec un taux proche de 12,5%.

Taux d'activité des seniors de plus de 60 ans en Ile-de-France par Département



Source : Insee – RP 2017

Taux d'activité des seniors de plus de 60 ans dans les territoires de MDS

MDS	Seniors actifs 2007	Seniors en 2007	Taux d'activité des séniors en 2007 (%)	Seniors actifs 2017	Seniors en 2017	Taux d'activité des séniors en 2017 (%)
Nemours	781	14 414	5,4	1 831	18 053	10,1
Sénart	730	10 305	7,1	2 266	16 165	14
Lagny-sur-Marne	1 089	15 618	7	3 318	23 540	14,1
Roissy-en-Brie	772	10 508	7,3	1 970	15 213	12,9
Noisiel	1 189	10 272	11,6	3 749	19 375	19,3
Chelles	606	11 643	5,2	1 646	14 129	11,7
Fontainebleau	1 276	17 854	7,1	2 578	22 664	11,4
Montereau-Fault-Yonne	694	13 908	5	1 612	17 368	9,3
Provins	649	13 497	4,8	1 707	17 170	9,9
Coulommiers	807	16 842	4,8	2 328	22 241	10,5
Meaux	928	14 150	6,6	2 371	19 411	12,2
Mitry-Mory	863	15 108	5,7	2 531	21 724	11,6
Tournan-en-Brie	1 122	17 271	6,5	2 785	24 178	11,5
Melun	1 112	17 464	6,4	2 620	22 167	11,8
TOTAL	12 618	198 854	6,3	33 312	273 398	12,2

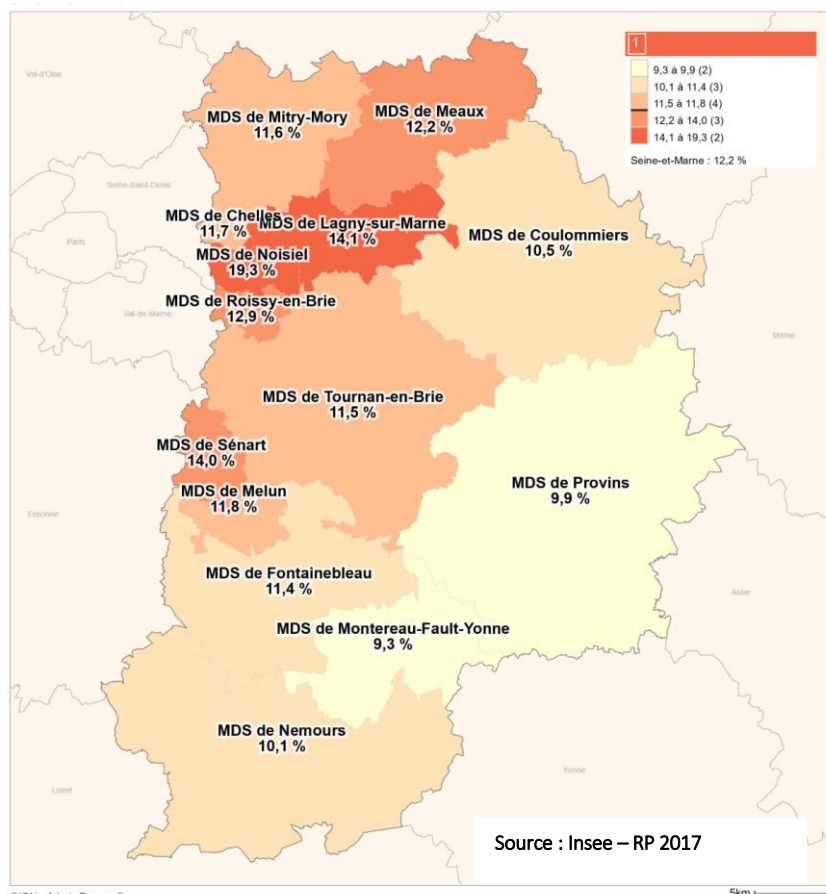
Source : Insee – RP 2017

Taux d'activité des seniors de plus de 60 ans par MDS

Il y a des disparités territoriales au sein de la Seine-et-Marne concernant le taux d'activité des seniors, **les MDS de Noisiel (19,3%), de Lagny-sur-Marne (14,1%) et de Sénart (14%) sont les territoires où ils sont les plus actifs.**

Les autres MDS comptent entre 9,3% et 12,9% de seniors actifs.

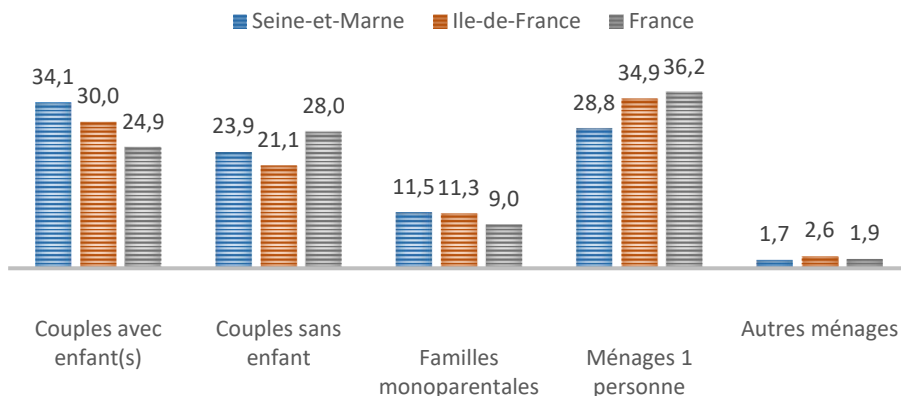
Les seniors des MDS de l'est et du sud de la Seine-et-Marne travaillent un peu moins que dans le reste du territoire départemental, les MDS de Montereau-Fault-Yonne (9,3%), Provins (9,9%), Nemours (10,1%) et Coulommiers (10,5%) étant celles où ils sont le moins actifs.



©IGN - Admin Express®

5km

COMPOSITION DES MENAGES EN 2017



La répartition des ménages selon leur composition montre la **très forte prédominance des familles avec enfants** en Seine-et-Marne (couples et familles monoparentales) : 45,6 % des ménages du département sont des familles avec enfants contre 41,3 % pour la moyenne régionale et 33,9 % sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Source : Insee – RP 2017

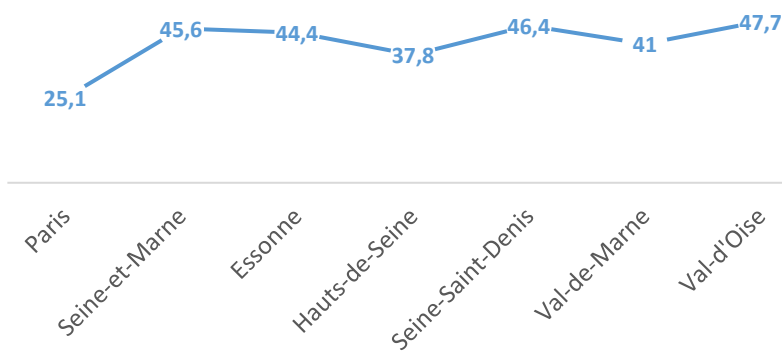
Part des familles avec enfants en France métropolitaine par Département

La part des familles avec enfants est particulièrement importante dans le Nord-Pas de Calais, en Picardie, en Alsace ainsi qu'en Ile-de-France (à l'exception de Paris). **La Seine-et-Marne occupe le 3^e rang métropolitain derrière le Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis.** A l'opposé, la proportion de familles avec enfants est très faible dans les départements à dominante rurale du centre de la France. Ces territoires particulièrement vieillissants comptent davantage de couples sans enfant ou de personnes seules. Paris fait figure d'exception dans le paysage francilien et français car 51,1 % des ménages parisiens ne comptent qu'une seule personne contre 35,8 % en Ile-de-France.

Rang	Départements	Part des familles avec enfants
1	Val-d'Oise	47,7
2	Seine-Saint-Denis	46,4
3	Seine-et-Marne	45,6
4	Essonne	44,6
96	Paris	25,1

Source : Insee – RP 2017

PART DES FAMILLES AVEC ENFANTS EN ILE-DE-FRANCE (%)



Source : Insee – RP 2017

Un ménage, au sens du recensement, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention ...) sont considérées comme vivant hors ménage.

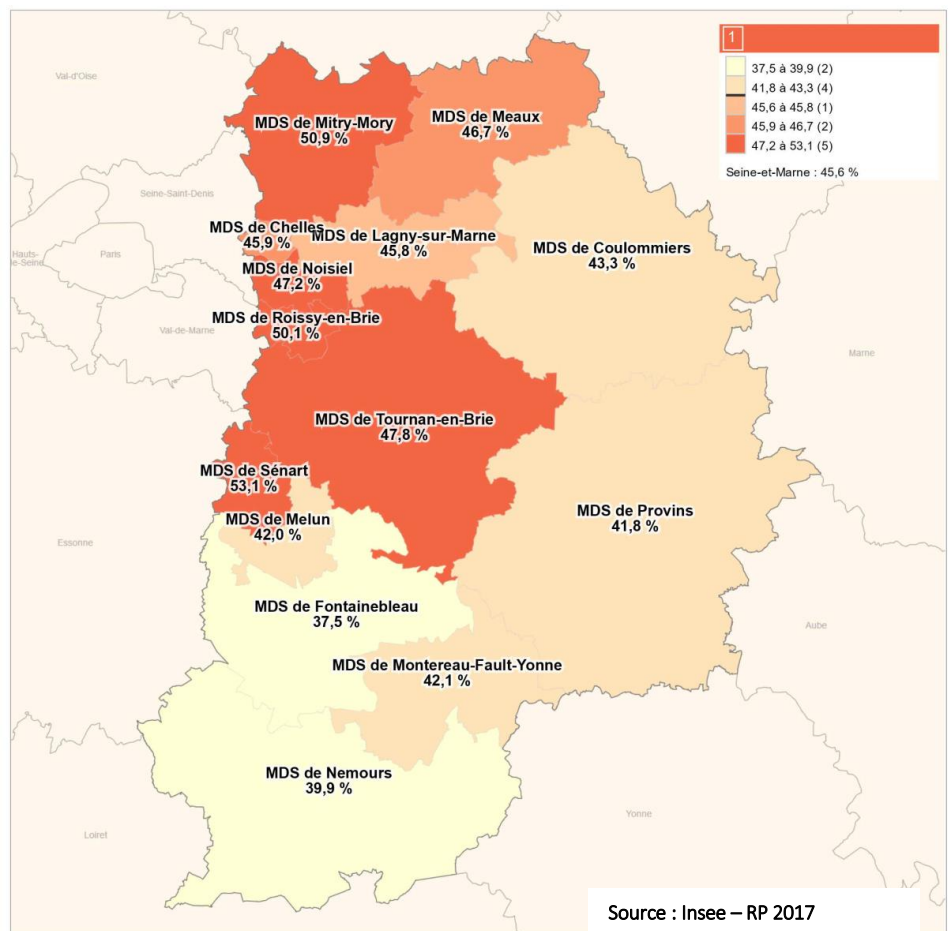
Nombre et structure des ménages au sein des territoires de MDS

MDS	Nombre de ménages 2017	Familles monoparentales (%)	Couples sans enfant(s)	Couples avec enfant	Ménages 1 personne	Autres ménages
Nemours	28 428	9,6	28,4	30,3	30,1	1,6
Sénart	39 550	13,8	20,5	39,2	25,1	1,4
Lagny-sur-Marne	55 577	10,5	23,1	35,2	29,4	1,7
Roissy-en-Brie	31 286	12,4	23,9	37,8	24,2	1,8
Noisiel	47 777	13,5	20,3	33,7	30,1	2,5
Chelles	29 047	12,5	21,8	33,4	30,5	1,8
Fontainebleau	38 502	9,4	27	28,1	34	1,4
Montereau-Fault-Yonne	29 023	10,5	27,3	31,5	29	1,6
Provins	29 043	9,9	27,4	31,9	29,3	1,5
Coulommiers	39 580	10	26,6	33,4	28,4	1,7
Meaux	42 765	13,7	21,2	33	30,1	2
Mitry-Mory	47 884	11	23,5	39,9	24,1	1,6
Tournan-en-Brie	48 069	9,9	25,7	37,9	25,1	1,4
Melun	46 059	13	21,2	29	34,9	2
TOTAL Seine-et-Marne	552 590	11,5	23,9	34,1	28,8	1,7

Source : Insee – RP 2017

Part des ménages avec enfants dans les territoires de MDS

En 2017, on dénombre 552 590 ménages en Seine-et-Marne. Le taux de couples avec enfants s'élève à 45,6% dans le Département. Ils sont surreprésentés dans les MDS de Noisiel, Mitry-Mory, Lagny-sur-Marne, Roissy-en-Brie, Tournan-en-Brie et Sénart. Les MDS du sud et de l'ouest se situent quant à elles dans la moyenne départementale alors que les MDS de Fontainebleau, Melun et Nemours sont situées 4 à 6 points en dessous de celle-ci. Cette proportion plus faible dans ces trois MDS peut être corrélée avec le fait qu'elles ont le taux le plus élevé de ménages d'une personne avec respectivement 34%, 34,9% et 30,1%.



Source : Insee – RP 2017

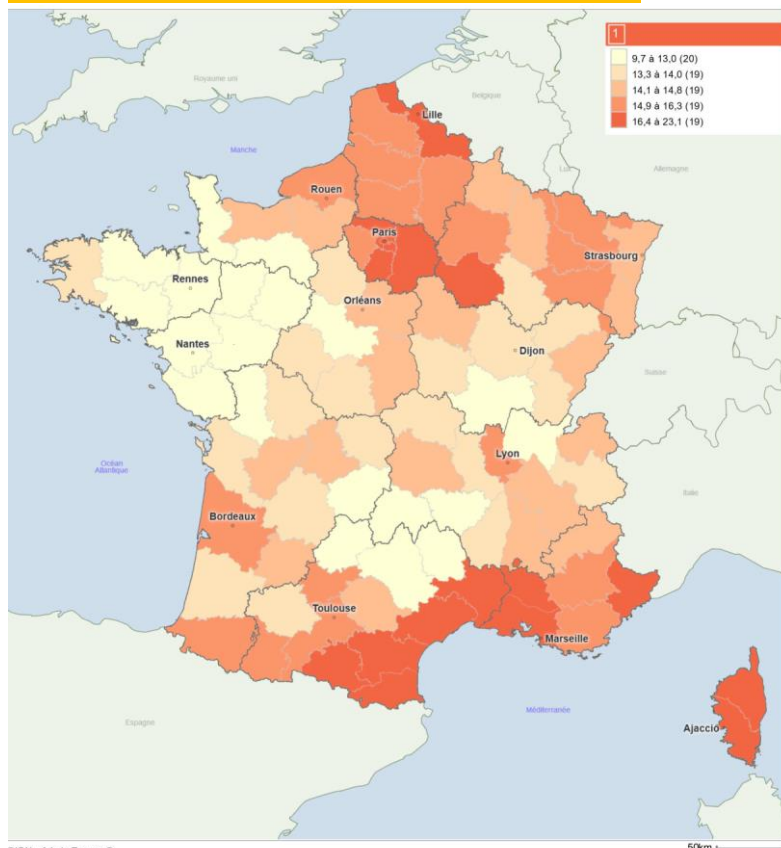
©IGN - Admin Express®

5km

STRUCTURE ET DYNAMIQUES DE POPULATION

Les familles monoparentales

Part de familles monoparentales parmi les familles par Département de France métropolitaine



Avec un taux de 17% de familles monoparentales en 2017, la Seine-et-Marne se classe au 16^e rang des Départements de France métropolitaine. La moyenne nationale étant de 15,6 %. La Seine-Saint-Denis est le Département qui présente le taux le plus élevé avec 23,1% de familles monoparentales et la Vendée celui où le taux est le plus faible avec 9,7%.

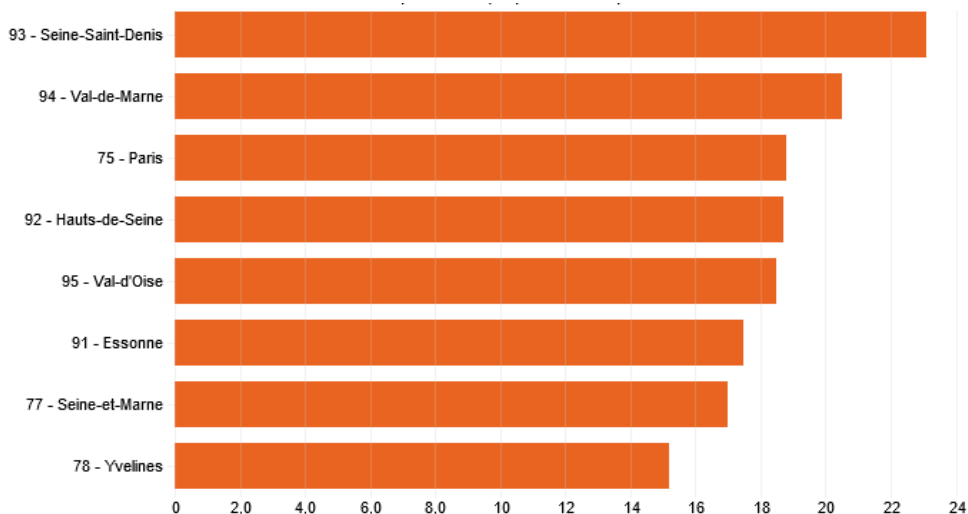
Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires de moins de 25 ans n'ayant pas d'enfant.

Une partie des familles monoparentales constitue un public spécifique dans la réalité de l'intervention sociale : projet professionnel plus complexe, difficultés potentielles pour les modes d'accueil, problèmes financiers...

Les familles monoparentales ne constituent pas une problématique en soi. Toutes les familles monoparentales ne rencontrent pas nécessairement des difficultés. Toutefois, il semble avéré que la monoparentalité accroît les risques de pauvreté, de précarité relationnelle et de difficultés éducatives. Ainsi, la monoparentalité accentue les difficultés plutôt qu'elle ne les crée.

Part de familles monoparentales par Département en région Ile-de-France

En rapport à ces voisins franciliens, la Seine-et-Marne a un taux plus faible de familles monoparentales sur son territoire. En effet, le Département se classe en avant-dernière position en Ile-de-France avant les Yvelines (15,2%) et derrière les Départements de petite couronne dont le taux oscille entre 18,7 à 20,5%.



Source : Insee – RP 2017

Evolution du nombre et de la part de familles monoparentales sur les territoires de MDS entre 2012 et 2017

MDS	Familles monoparentales 2012	Part Familles monoparentales 2012	Familles monoparentales 2017	Part Familles monoparentales 2017	Evolution en nombre	Evolution 2012-2017 (%)
Nemours	2 500	12,8	2 826	14,4	326	13,0
Sénart	4 456	15,9	5 665	19,2	1 209	27,1
Lagny-sur-Marne	4 861	13,8	6 067	15,6	1 206	24,8
Roissy-en-Brie	3 410	14,8	4 030	17,1	620	18,2
Noisiel	6 170	19,1	6 742	20,6	572	9,3
Chelles	3 236	16,4	3 811	19,1	575	17,8
Fontainebleau	3 221	13,2	3 743	14,9	522	16,2
Montereau-Fault-Yonne	2 653	13,9	3 193	15,7	540	20,4
Provins	2 713	13,5	3 035	14,9	322	11,9
Coulommiers	3 699	13,5	4 129	14,7	430	11,6
Meaux	5 158	18,2	6 103	20,8	945	18,3
Mitry-Mory	4 479	12,9	5 521	15,3	1 042	23,3
Tournan-en-Brie	4 111	12,1	4 919	13,8	808	19,7
Melun	5 561	19,2	6 183	21,0	622	11,2
Total Seine-et-Marne	56 226	15	65 967	17	9 741	17,3

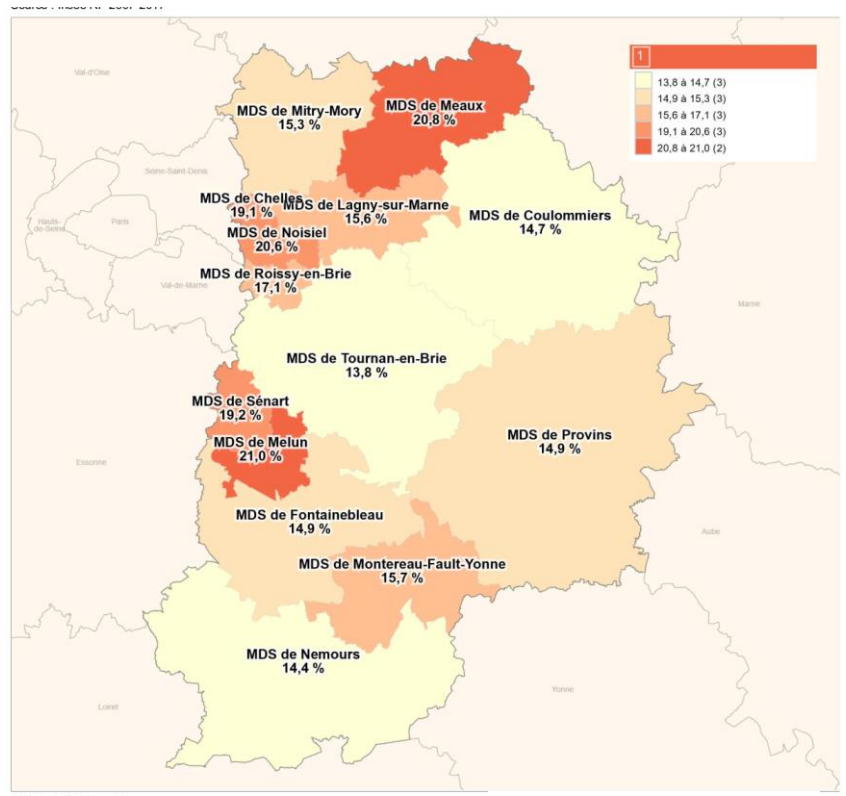
Source : Insee – RP 2012 - 2017

Part des familles monoparentales sur les territoires de MDS en 2017

Entre 2012 et 2017, le nombre et la part des familles monoparentales parmi les familles a augmenté sur tout le territoire seine-et-marnais (2%) passant de 15 à 17%.

Les MDS de Meaux, de Melun et de Noisiel, se démarquent du reste du territoire de par leur taux de familles monoparentales élevé (plus de 20 %) les MDS de Sénart (19,2%) et Chelles (19,1%) sont également des territoires où les familles monoparentales sont nombreuses. Ce taux important est à rapprocher des taux des Départements de petite couronne notamment le Val-de-Marne (20,1%) et la Seine-Saint-Denis (23,1%).

Les autres MDS du centre, de l'est et du sud de la Seine-et-Marne ont un taux inférieur à la moyenne départementale et ont, quant à elles, un taux similaire aux autres Départements de grande couronne.



Source : Insee – RP 2017

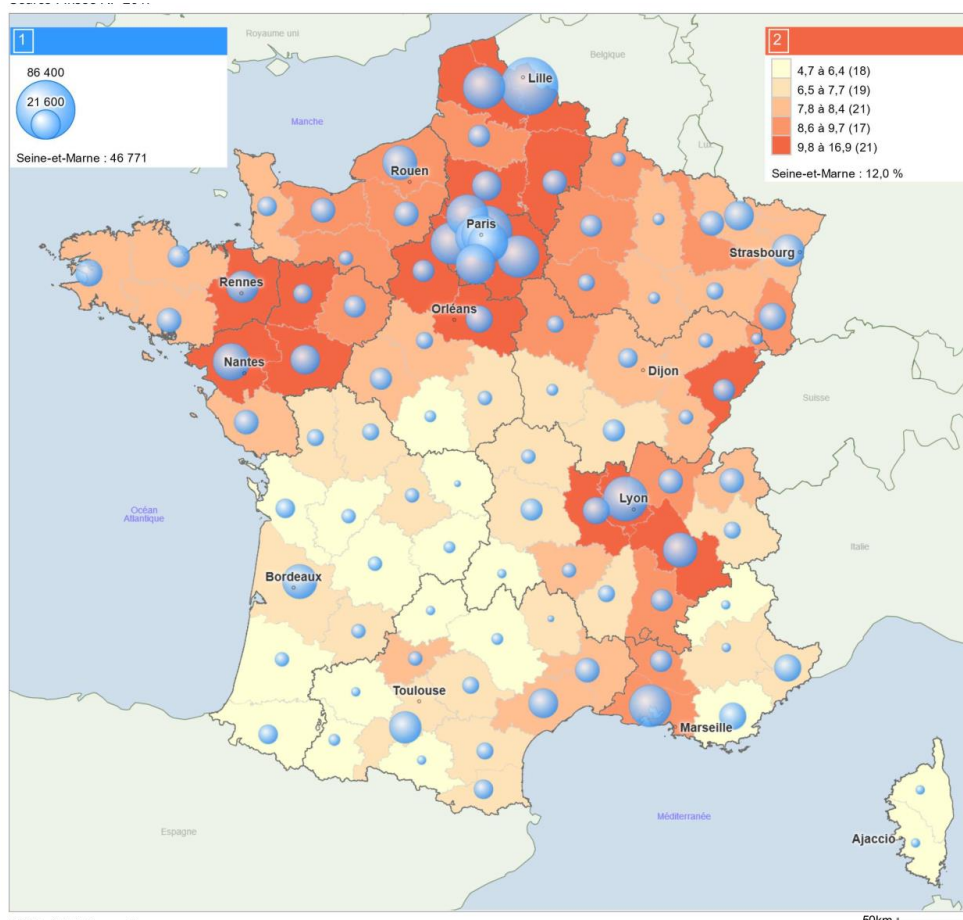
Pour conclure, il faut préciser l'important taux d'évolution dans les MDS de Mitry-Mory (+23,3%) et de Lagny-sur-Marne (+24,8%) soit respectivement 1 042 et 1 206 familles monoparentales supplémentaires.

Nombre et part de familles nombreuses et France métropolitaine par Département en 2017

La Seine-et-Marne est un Département qui est composé d'un nombre élevé de familles nombreuses² (46 771 familles soit 12%), il se classe au quatrième rang national derrière la Seine-Saint-Denis (16.9%), le Val d'Oise (14%) et le Nord (12.2%).

A l'échelle du territoire national, un gradient très net se dessine entre le Nord et le Sud de la France, en effet, les Départements septentrionaux abritent approximativement deux fois plus de familles nombreuses (autour de 10 %) que les Départements méridionaux (autour de 5%).

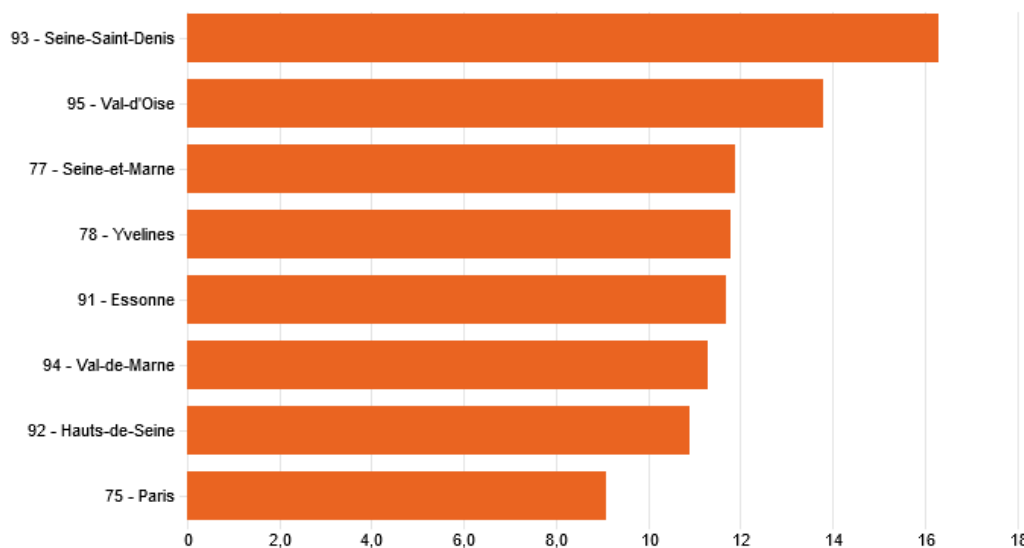
Seule la vallée du Rhône déroge à la règle dans le sud de la France avec des chiffres plus élevés.



Entre 2012 et 2017 la part de familles nombreuses à très légèrement augmentée en Seine-et-Marne passant de 11,9 à 12%.

Source : Insee – RP 2017

Part de familles nombreuses en Ile-de-France par Département en 2017



Source : Insee – RP 2017

Au niveau francilien, la Seine-et-Marne se classe au troisième rang, suivi par les Départements de grande couronne. Enfin Paris clôture le classement avec un taux particulièrement bas. Un chiffre à corréliser au faible nombre de familles et de couples avec enfants au sein de la capitale.

² Une famille est dite nombreuse lorsqu'elle comprend trois enfants ou plus.

Nombre et part de familles nombreuses par territoires de MDS en 2017

MDS	Famille avec 3 enfants ou plus en 2017	Part de Famille avec 3 enfants ou plus en 2017 (%)
Nemours	1 915	9,8
Sénart	4 757	16,1
Lagny-sur-Marne	3 895	10
Roissy-en-Brie	2 829	12
Noisiel	4 109	12,5
Chelles	2 710	13,6
Fontainebleau	2 043	8,2
Montereau-Fault-Yonne	2 554	12,5
Provins	2 381	11,7
Coulommiers	3 103	11,1
Meaux	4 159	14,1
Mitry-Mory	4 442	12,3
Tournan-en-Brie	3 411	9,6
Melun	4 464	15,1
Total Seine-et-Marne	46 771	12

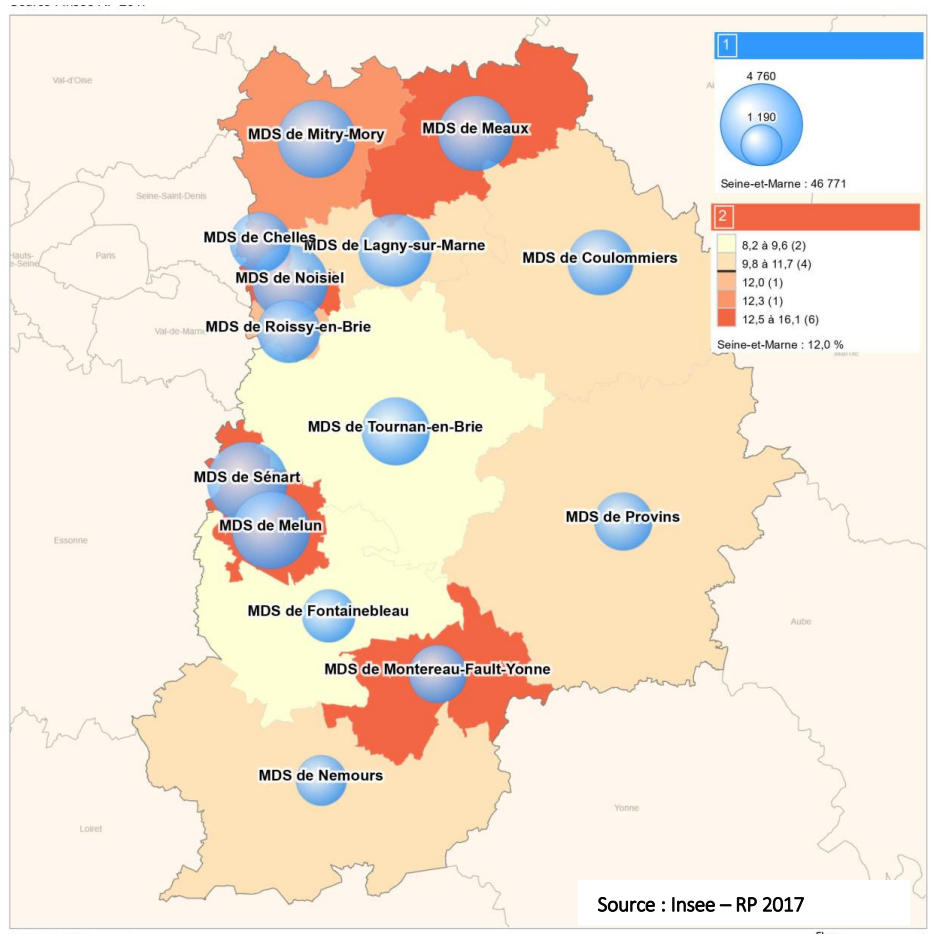
Source : Insee – RP 2017

Nombre et part de familles nombreuses par territoire de MDS en 2017

A l'échelle infra-départementale des écarts assez nets s'observent entre MDS.

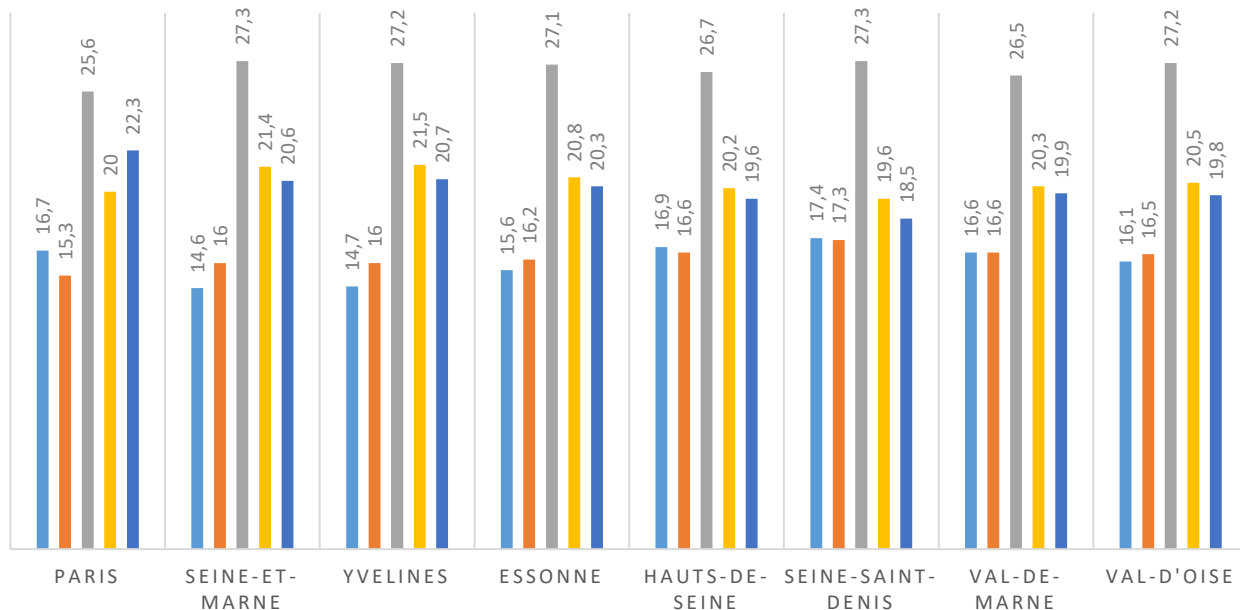
Sénart (16.1%), Melun (15.1%), Meaux (14.1%) et Chelles (13.6%) sont les territoires de MDS où le **taux de familles nombreuses est très important, ces chiffres très élevés, s'approchent de ceux la Seine-Saint-Denis**, Département où les familles nombreuses sont les plus nombreuses.

A contrario, les MDS du Sud du Département comme Fontainebleau (8.2%) et Nemours (9.8%) ont des taux qui sont les plus faibles de la région Ile-de-France, proches de ceux de Paris.



RÉPARTITION DES ENFANTS PAR CATÉGORIES D'ÂGE DANS LES DÉPARTEMENTS D'ILE-DE-FRANCE

■ 0 - 2 ans ■ 3 - 5 ans ■ 6 - 10 ans ■ 11 - 14 ans ■ 15 - 18 ans



Source : Insee – RP 2017

Répartition et part des enfants par classe d'âge en Seine-et-Marne en 2017

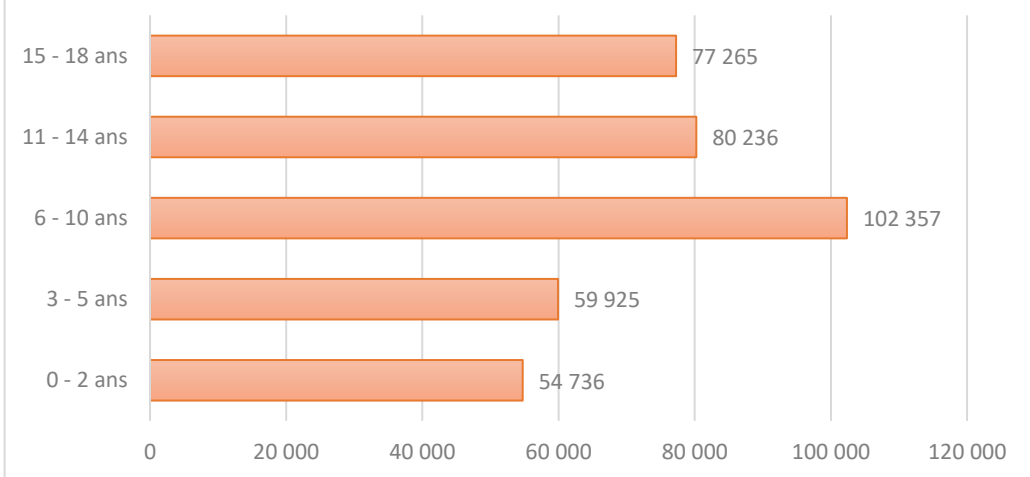
Il y a 374 519 enfants âgés de 0 à 18 ans en Seine-et-Marne. La classe, la plus représentée est celle des 6-10 ans avec 102 357 enfants, soit 27,3 % des enfants.

La classe la moins représentée, est celle des moins de 3 ans avec 54 736 enfants (14,6%).

59 925 enfants sont en âge d'aller à l'école maternelle (16%) et 80 326 sont en âge d'aller au collège (21,4%).

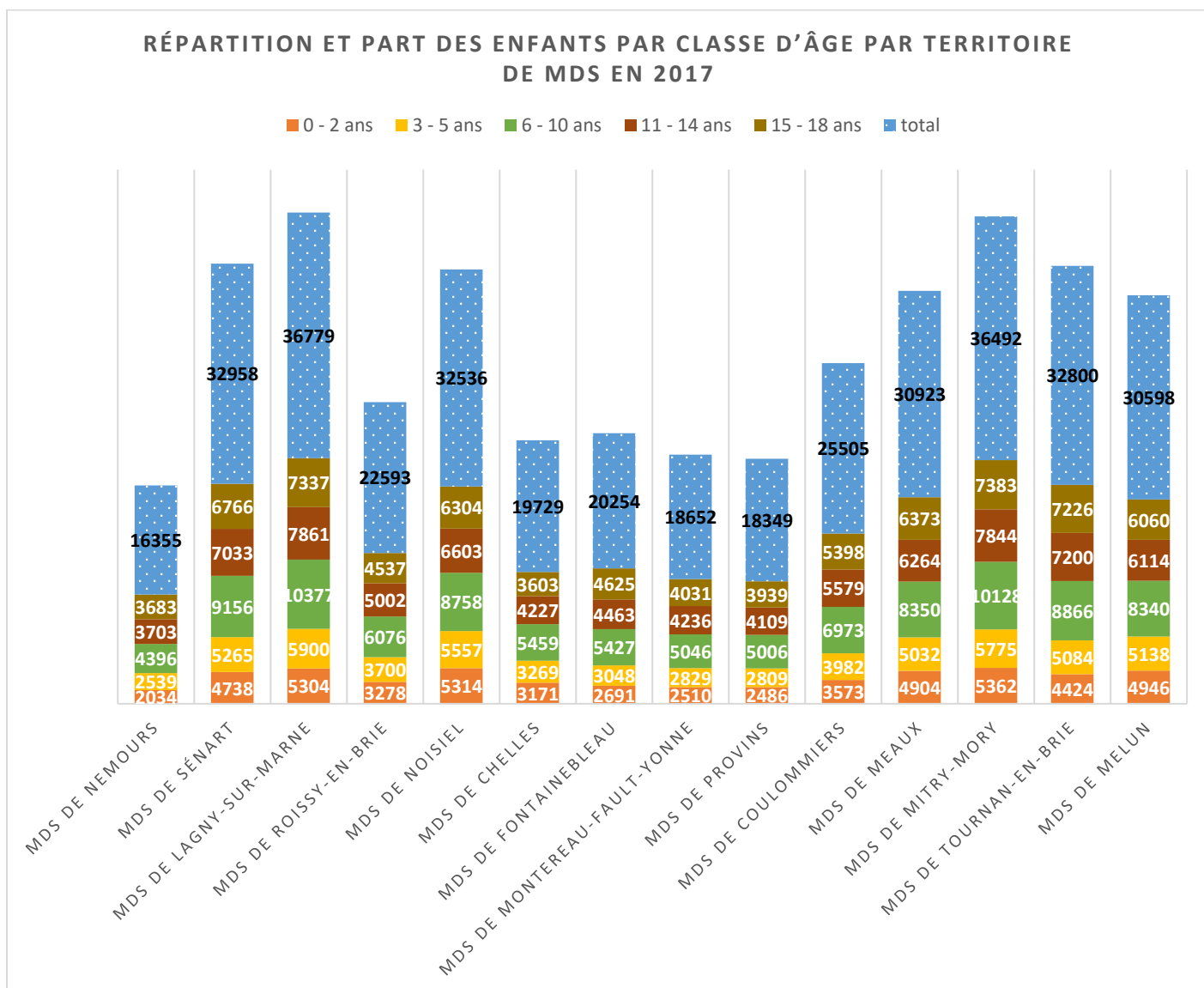
Enfin, la structure par âge des enfants est très similaire au sein de la région Ile-de-France, il n'y a donc pas de spécificité seine-et-marnaise sur la répartition des enfants par catégorie d'âge et le nombre d'enfants.

Répartition et part des enfants par classe d'âge en Seine-et-Marne en 2017



Source : Insee – RP 2017

Répartition et part des enfants par classe d'âge par territoire de MDS en 2017



Source : Insee – RP 2017

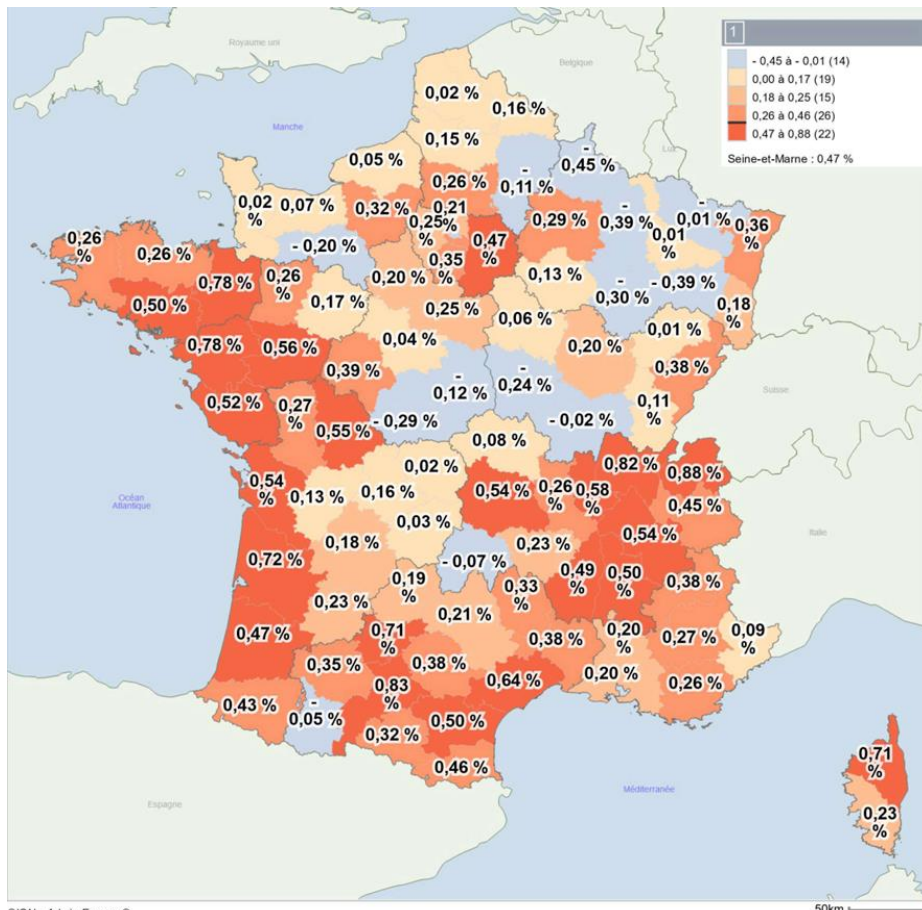
Lorsque l'on effectue un zoom à l'infra-départemental, par territoire de MDS, **on observe trois catégories de MDS : celles qui comptent plus de 30 000 enfants** (Maux, Melun, Tournan-en-Brie, Mitry-Mory, Lagny-sur-Marne, Sénart et Noisiel), **celles dont le nombre est compris entre 20 et 30 000 enfants** (Coulommiers, Roissy-en-Brie et Fontainebleau) et **enfin celles où ils sont les moins nombreux avec moins de 20 000 enfants** (Provins, Montereau-Fault-Yonne, Nemours et Chelles) sur ces territoires.

Le nombre plus ou moins élevé d'enfants dans les territoires de MDS est à mettre en corrélation avec la jeunesse de la population, la natalité, le nombre de couples avec enfants, les familles monoparentales et familles nombreuses. A ce titre, les trois catégories identifiées, correspondent aux indicateurs observés précédemment sur les thèmes cités et reprennent ainsi la logique d'un ouest urbanisé avec des dynamiques de populations plus importantes que dans l'est rural.

Taux d'évolution annuel de la population (2013-2050) – projections démographiques par Département

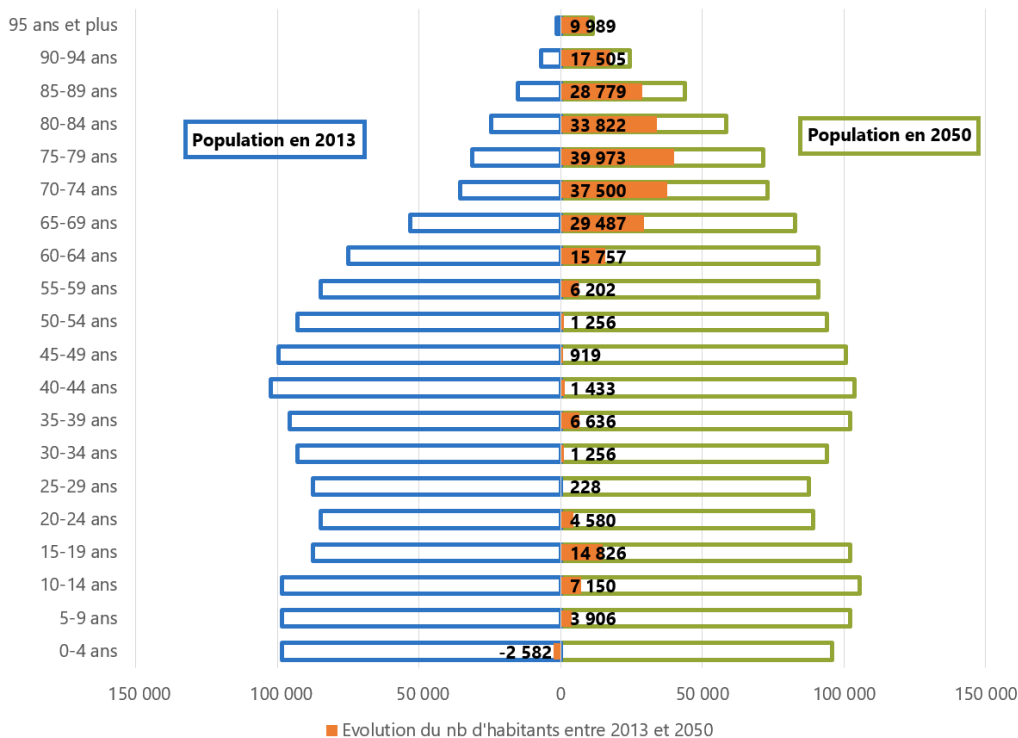
Selon le modèle de projections démographiques de l'INSEE, nommé OMPHALE, la Seine-et-Marne comptera **1 622 000 habitants en 2050, après avoir compté 1 520 000 habitants en 2030 et 1 580 000 en 2040**. Avec un taux d'évolution annuel moyen de 0,47%, le Département serait celui à **la plus forte croissance démographique de la région** et le 22^{ème} département français, derrière les départements de l'Arc Atlantique (entre la Bretagne et le Pays Basque), des régions toulousaines et montpelliéraines ainsi que de la région lyonnaise.

A l'inverse, quatorze départements seront amenés à perdre des populations, selon ce modèle. Ils se situent dans le centre et l'est de la France.



Source : Insee – Omphale 2013-2050

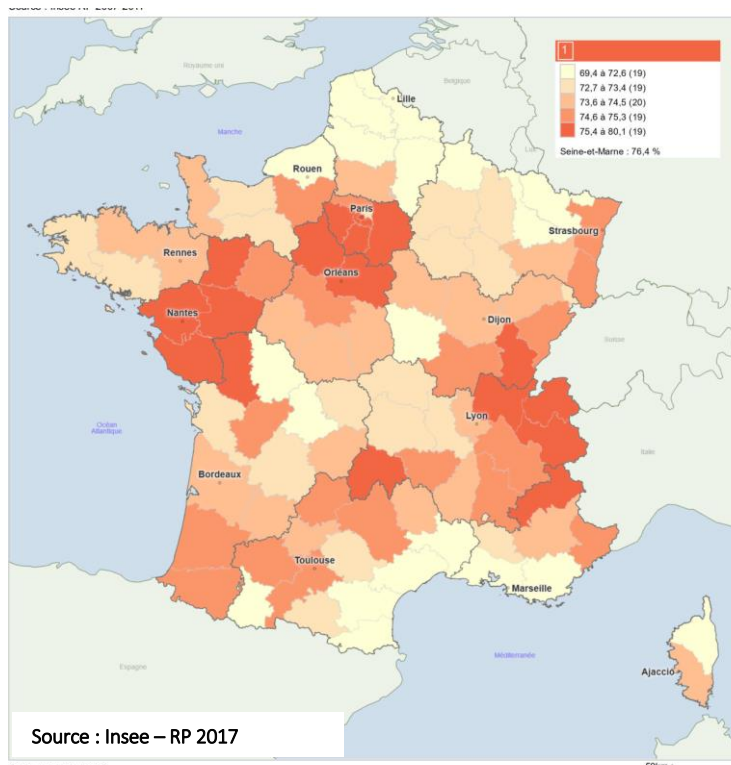
Evolution de la population par classe d'âge en Seine-et-Marne (2013-2050)



Source : Insee – Omphale 2013-2050

La population départementale devrait augmenter pour toutes les classes d'âges, sauf pour les plus jeunes (0-4 ans). **Les plus forts taux de croissance sont à prévoir pour les personnes de plus de 60 ans avec 212 807 habitants supplémentaires en 2050**. C'est d'ailleurs en Seine-et-Marne que la part des 60 ans et plus devrait le plus augmenter dans la région avec une hausse de 10,2 points entre 2013 et 2050 contre +8,7 % pour l'ensemble de la région. **Les plus de 60 ans représenteraient ainsi en 2050 plus de 28% de la population seine-et-marnaise.**

Taux d'activité de la population par Département de France Métropolitaine



En 2017, le taux d'activité est de 74,1% en France Métropolitaine. Les seine-et-marnais sont plus actifs car le taux d'activité dans le Département est supérieur à la moyenne nationale, avec 76,4%, et lui permet de se hisser au 8^e rang national. La Haute-Savoie est le Département qui compte le plus d'actifs avec 80,1%. A contrario, la Haute-Corse, a le taux le moins élevé avec 69,4%.

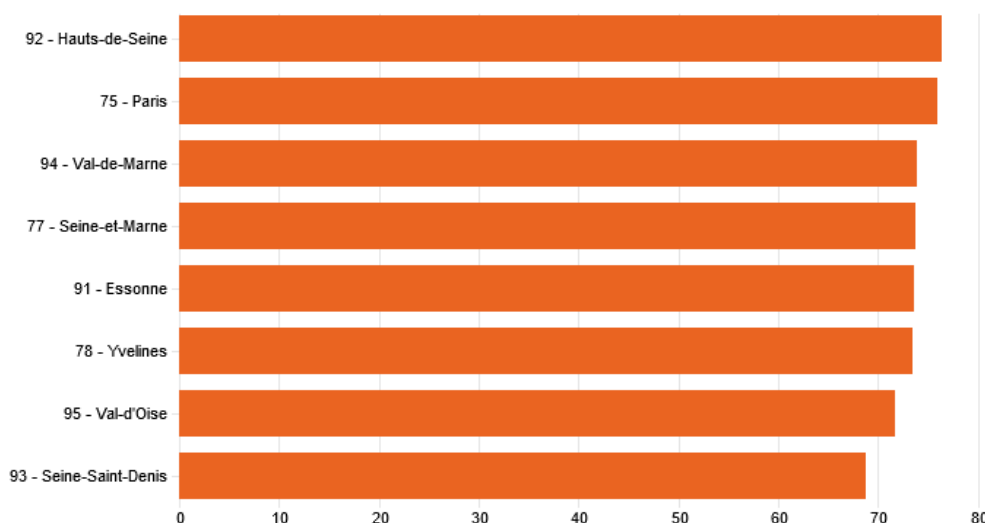
Il y a 695 945 actifs en Seine-et-Marne, parmi ces actifs, 352 355 sont des hommes (ils sont 79,1% à être actifs) et 342 594 sont des femmes (73,8% à être actives).

La répartition entre les deux sexes est plutôt équilibrée puisque les hommes représentent 50,8 % des actifs contre 49,2% pour les femmes.

A l'échelle de l'Ile-de-France, la Seine-et-Marne se classe au 4^e rang concernant la part de femmes actives sur son territoire derrière les Hauts-de-Seine (76,4%), Paris (76%) et le Val-de-Marne (73,9%). La Seine-Saint-Denis se classe en dernière position avec moins de 68,8% de femmes actives.

Le classement pour les actifs hommes présente de fortes similitudes, excepté que les Yvelines occupent la troisième place devant la Seine-et-Marne (79,4%). La part d'actifs hommes dépasse les 80% à Paris et dans les Hauts-de-Seine.

Taux d'activité des femmes par Département en Ile-de-France



Source : Insee – RP 2017

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs et la population en âge de travailler (15-64 ans). La population active comprend la population active ayant un emploi (ou population active occupée) et les chômeurs.

Taux d'activité de la population (hommes et femmes) par MDS

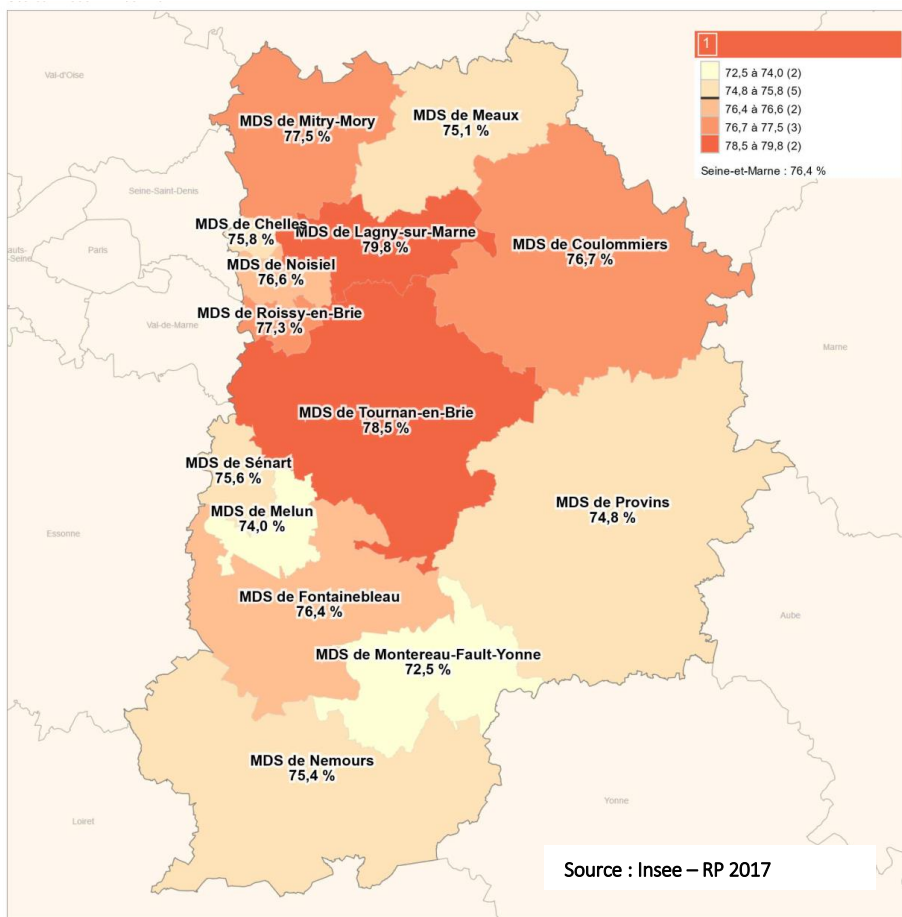
MDS	Population active 2017 Femmes	Taux d'activité 2017 Femmes	Population active 2017 Hommes	Taux d'activité 2017 Hommes	Population active 2017 Ensemble	Taux d'activité 2017 Ensemble
Nemours	15 595	72,5	16 452	78,2	32 047	75,4
Sénart	27 191	73,6	27 286	77,7	54 477	75,6
Lagny-sur-Marne	36 666	77,3	37 217	82,3	73 882	79,8
Roissy-en-Brie	20 707	74,5	21 438	80,2	42 144	77,3
Noisiel	31 921	74,3	31 475	79,1	63 396	76,6
Chelles	17 602	72,8	17 387	79	34 990	75,8
Fontainebleau	21 029	73,8	21 457	79	42 486	76,4
Montereau-Fault-Yonne	15 592	69,1	16 531	75,9	32 123	72,5
Provins	16 175	71,4	17 392	78,4	33 567	74,8
Coulommiers	23 371	73,7	24 620	79,9	47 992	76,7
Meaux	26 789	73,6	27 100	76,7	53 889	75,1
Mitry-Mory	32 510	75,2	33 960	79,9	66 470	77,5
Tournan-en-Brie	31 376	76	32 901	81	64 277	78,5
Melun	26 070	70,8	27 138	77,4	53 208	74
TOTAL Seine-et-Marne	342 594	73,8	352 354	79,1	694 948	76,4

Source : Insee – RP 2017

Taux d'activité de la population (hommes et femmes confondus) par MDS

Les MDS qui comptent le plus d'habitants sont logiquement celles qui accueillent un nombre d'actifs plus important. **Les écarts à la moyenne départementale (76,4%) sont faibles d'une MDS à l'autre.** La MDS de Lagny-sur-Marne est celle qui compte le plus haut taux d'actifs (79,8%) et la MDS de Montereau-Fault-Yonne (72,5%) est celle qui en compte est le moins.

Les hommes sont les plus actifs sur la totalité du territoire seine-et-marnais, l'écart le plus faible entre nombre d'actifs femmes et hommes s'observe dans la MDS de Meaux (3,1%) alors que l'écart le plus important s'observe dans les MDS de Provins (7%) et Montereau-Fault-Yonne (6,8%)



©IGN - Admin Express®

5km

Part des personnes non diplômées parmi les populations non scolarisées âgées de plus de 15 ans en France Métropolitaine

26,7% des personnes âgées de plus de 15 ans et non scolarisées en Seine-et-Marne n'ont aucun diplôme. Le Département se classe très légèrement en dessous de la moyenne nationale qui s'établit à 27,9%.

Les Départements, dont le taux de personnes non diplômées est le plus important, se situent dans la diagonale des faibles densités. Ainsi, l'Aube (35%), l'Yonne (33,6%) et la Nièvre (33,1%) sont les territoires qui font partis de ceux où le taux est le plus important. A noter, que certains Départements, du Nord de la France et de la région Normandie partagent cette faible proportion de diplômés.

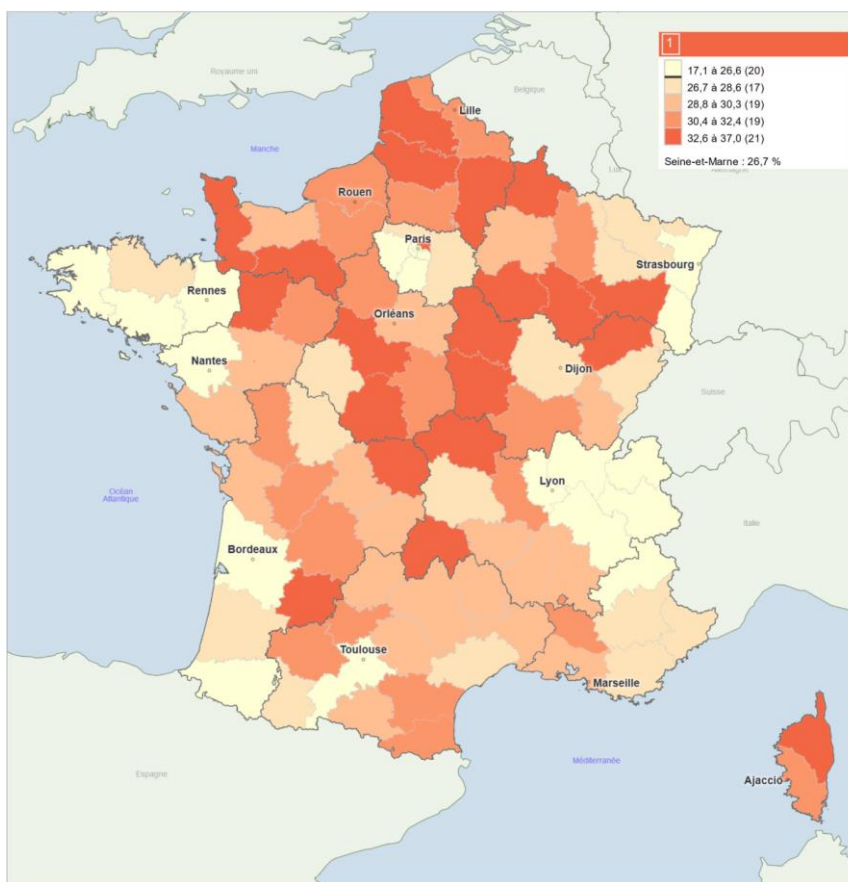
La Seine-Saint-Denis est le Département où les populations sont les moins diplômées avec un taux très élevé de 37%.

Entre 2012 et 2017 toutes les populations des Départements de France Métropolitaine sont plus diplômées, avec un nombre de non-diplômés qui a baissé en proportion de 3,7 à 6,6% selon les territoires.

A contrario, Paris se différencie encore une fois du reste de la France, avec un taux faible de 17,1% de personnes non diplômées résidant dans la capitale. Les Départements de l'est et de l'ouest de la France se situant dans une fourchette moyenne oscillant de 22 à 25%.

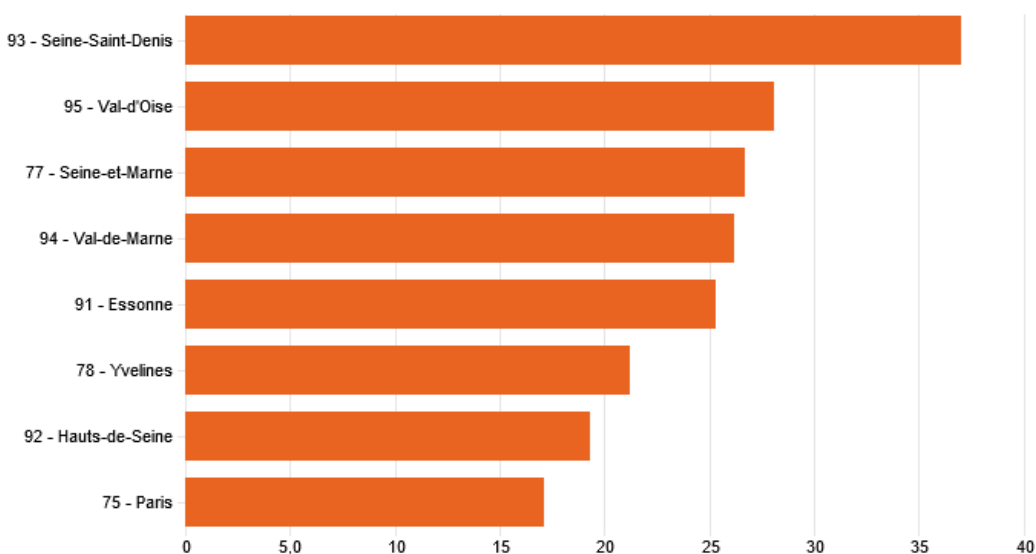
En Ile-de-France, la Seine-et-Marne se classe au 3^e rang derrière la Seine-Saint-Denis et le Val d'Oise (28,1%).

Part des personnes non diplômées parmi les populations non scolarisées de plus de 15 ans en Ile-de-France par Département

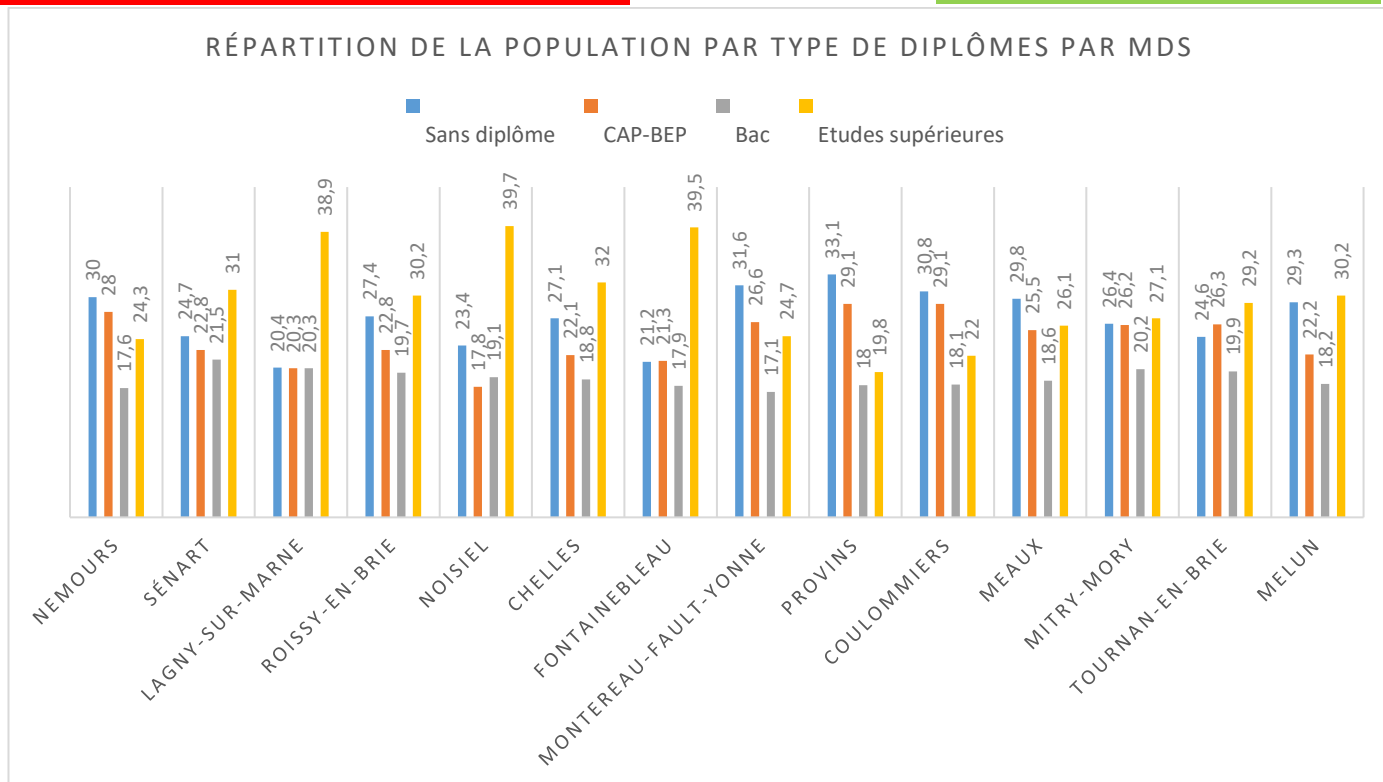


©IGN - Admin Express®

Source : Insee – RP 2017



Source : Insee – RP 2017

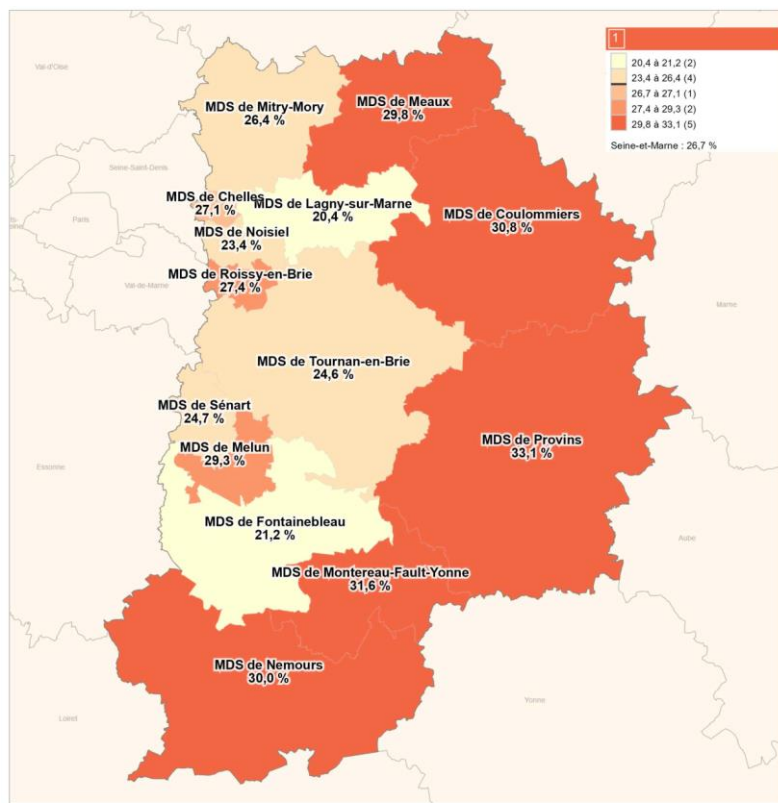


Source : Insee – RP 2017

Part des personnes non diplômées parmi les populations non scolarisées par MDS

Il y a des disparités territoriales au sein de la Seine-et-Marne concernant la part des non-diplômés. En effet, **il est possible de distinguer, trois types de MDS, celles où la part de diplômés de l'enseignement supérieur est élevée alors que la proportion de non-diplômés est faible** : Lagny-sur-Marne, Noisiel, Fontainebleau, Chelles et Sénart. **Celles qui, à l'inverse, accueillent une population peu diplômée et une part faible de diplômés du supérieur** : Coulommiers, Provins et Nemours. **Et enfin celles avec un profil équilibré** : Roissy-en-Brie, Meaux, Mitry-Mory, Tournan-en-Brie et Melun.

Les MDS de l'est, du sud et du nord du Département sont celles qui ont une proportion plus importante de non diplômés, **la MDS de Provins se classe en tête (33,1%) suivie par Montereau-Fault-Yonne (31,6%), Coulommiers (30,8%), Nemours (30,0%) et Meaux (29,8%), soit un habitant sur trois.**

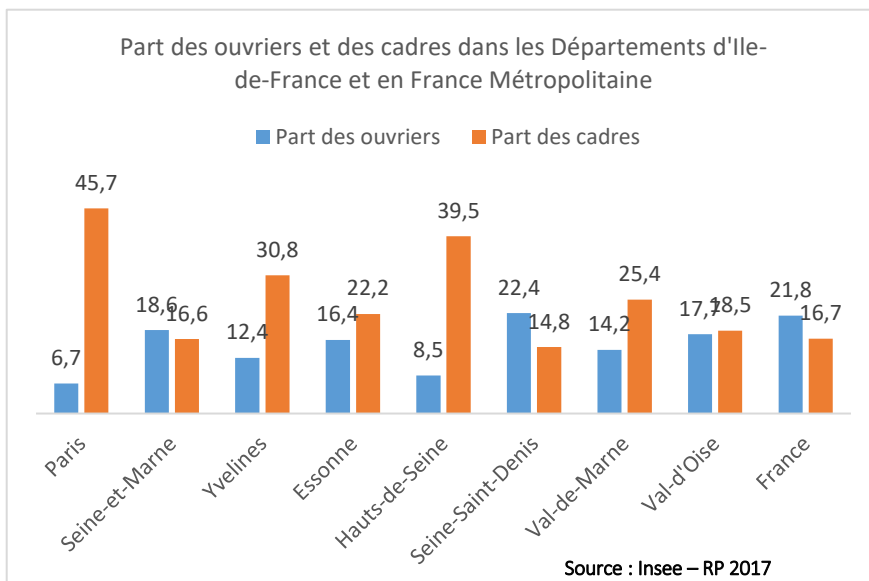


Source : Insee – RP 2017

A contrario, les MDS de Lagny-sur-Marne (20,4%) et Fontainebleau (21,2%) font exception à la règle, avec un taux très bas, proche de celui de Paris.

Part des cadres en France métropolitaine par Département d'Ile-de-France

La Seine-et-Marne compte 16,6% de cadres en 2017, un chiffre qui est le même que la moyenne nationale. On observe que les cadres se concentrent essentiellement dans les grandes zones urbaines et les métropoles (Nantes, Rennes, Bordeaux, Toulouse, Lyon et Paris). Avec un taux particulièrement élevé dans la ville de Paris qui en abrite 45,7% soit presque un habitant sur deux. A l'échelle de l'Ile-de-France, la Seine-et-Marne se classe avant-dernière juste devant la Seine-Saint-Denis (14,1%).



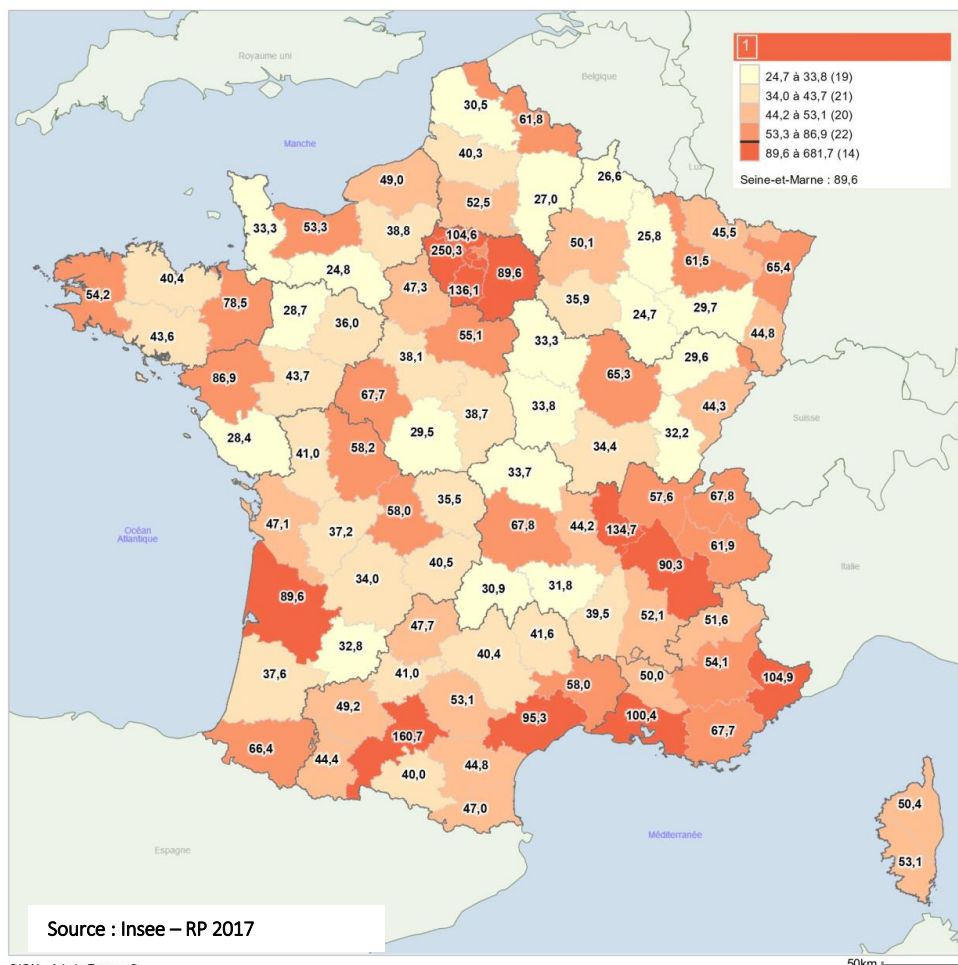
Concernant les ouvriers, le Département en compte 18,5%, soit trois points de moins que l'échelle nationale (21,7%).

A l'échelle francilienne, la Seine-et-Marne est le Département qui accueille le plus d'ouvriers derrière la Seine-Saint-Denis, ces deux derniers sont d'ailleurs les seuls d'Ile-de-France à accueillir une population ouvrière plus importante que la population de cadres.

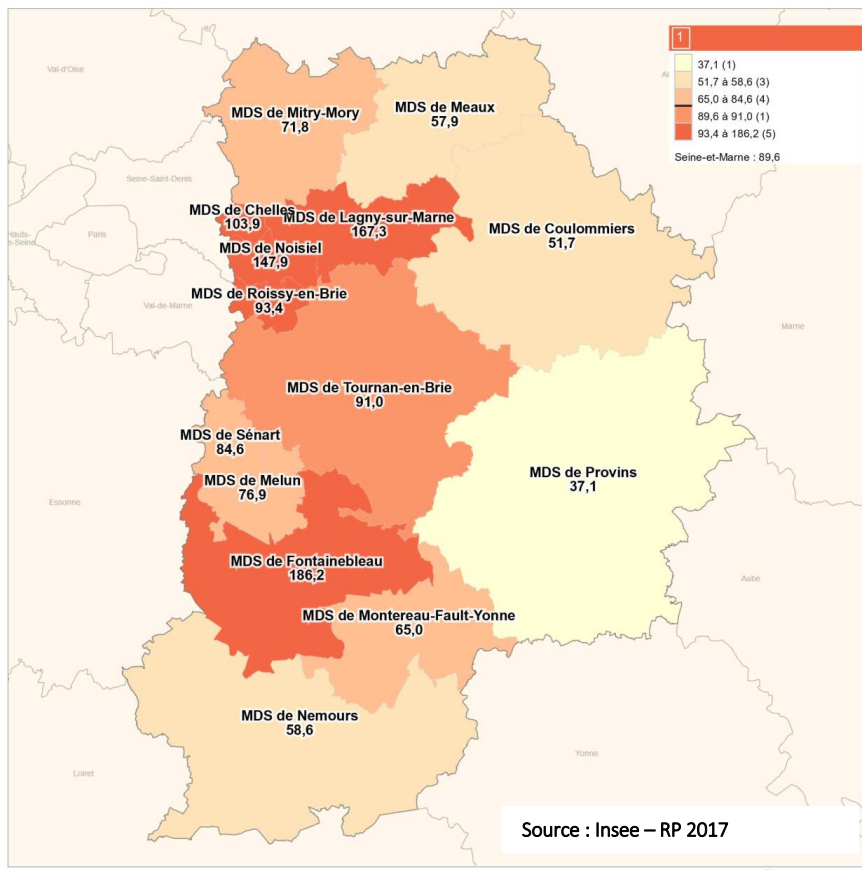
Ratio cadres/ouvriers par Département de France Métropolitaine

Si l'on établit un ratio entre le nombre de cadres et le nombre d'ouvriers, on obtient que pour 100 ouvriers seine-et-marnais, il y a 89,6 cadres. Seuls 10 Départements en France Métropolitaine ont un ratio favorable aux cadres, ceux d'Ile-de-France, la Haute-Garonne (160,7), le Rhône (134,7), les Alpes-Maritimes (104,9) et les Bouches-du-Rhône (100,4).

Un rapport équilibré autour de 100 donne une certaine idée de la notion de mixité sociale, dans les territoires. Ainsi, si le ratio penche d'un côté ou de l'autre, on observera une surreprésentation des cadres ou des ouvriers entraînant mécaniquement, dans les deux cas, une faible mixité sociale.



Ratio cadres-ouvriers par territoires de MDS en 2017



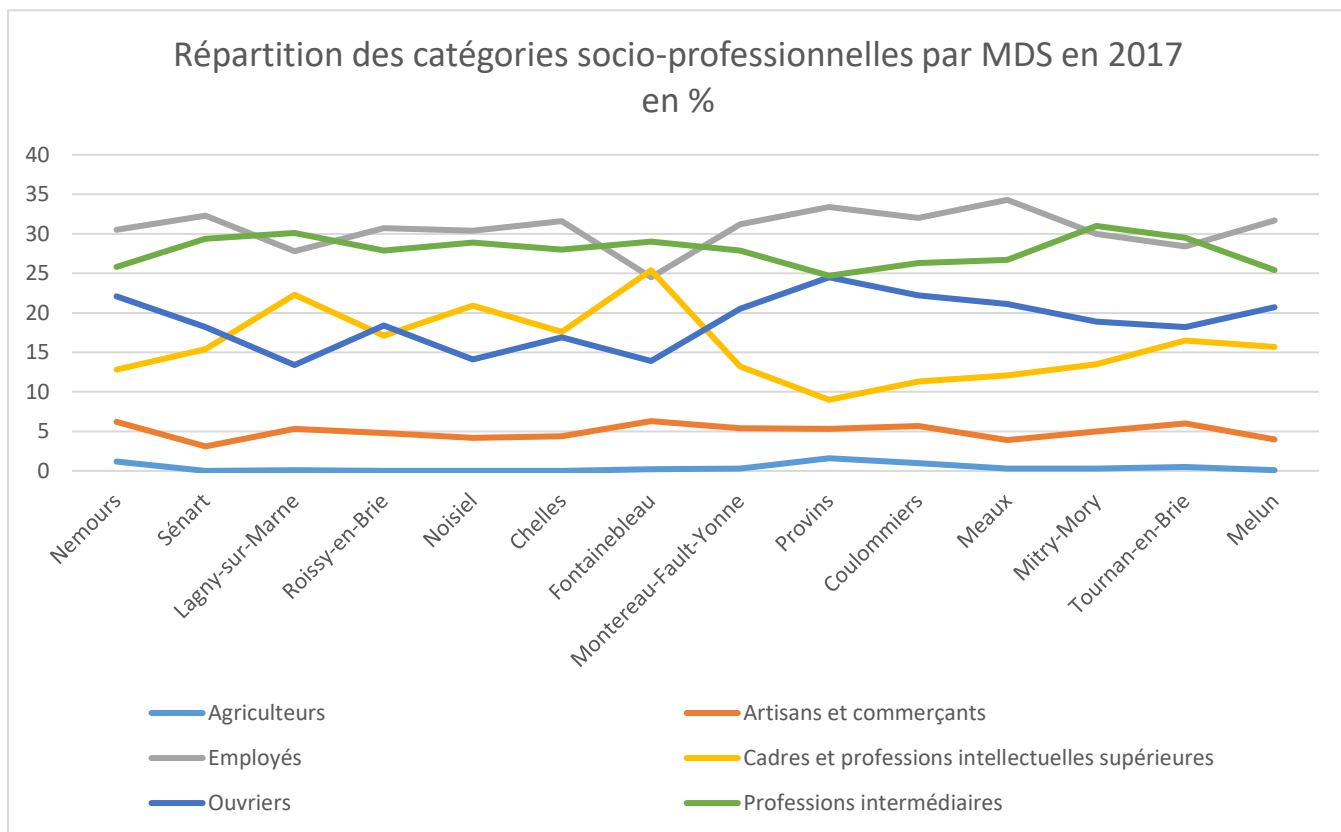
Les cadres et les ouvriers ne se répartissent pas de la même façon sur le territoire seine-et-marnais. On peut différencier les territoires de MDS où le ratio est très favorable aux cadres : Fontainebleau (186,2), Noisiel (147,9), et Lagny-sur-Marne (157,3).

Les MDS où le ratio est très favorable aux ouvriers : Provins (37,1), Coulommiers (51,7), Montereau Fault-Yonne (65), Nemours (58,6), Meaux (57,9).

Enfin les MDS avec un profil plutôt équilibré : Mitry-Mory (71,8) Melun (76,9), Sénart (84,6), Tournan-en-Brie (91), Roissy-en-Brie (93,4), Chelles (103,7)

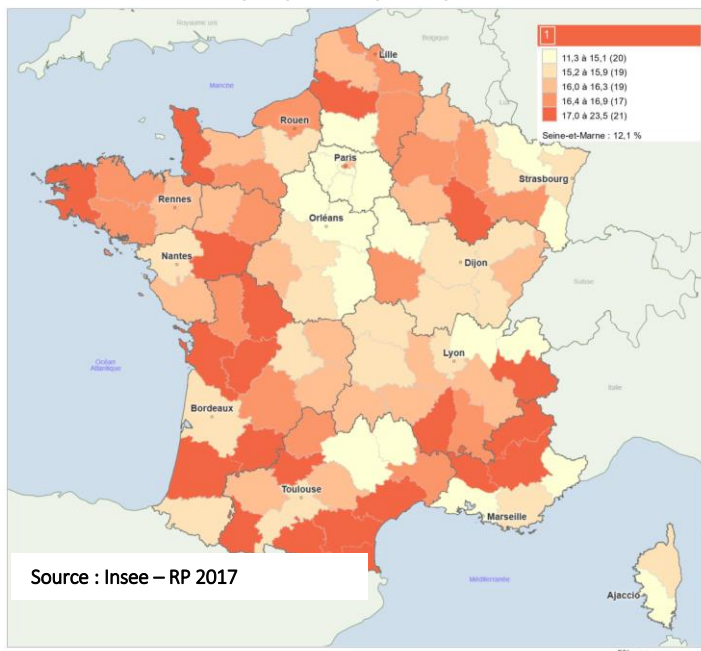
Ces dernières, qui de plus, ont une répartition des autres CSP (Agriculteurs, Artisans, Employés et Professions intermédiaire) plutôt équilibrée, sont celles où la notion de mixité sociale serait la plus prégnante, car toutes les CSP y

sont représentées dans les mêmes proportions.



Source : Insee - RP 2017

Part des salariés en emploi précaire par Département de France métropolitaine



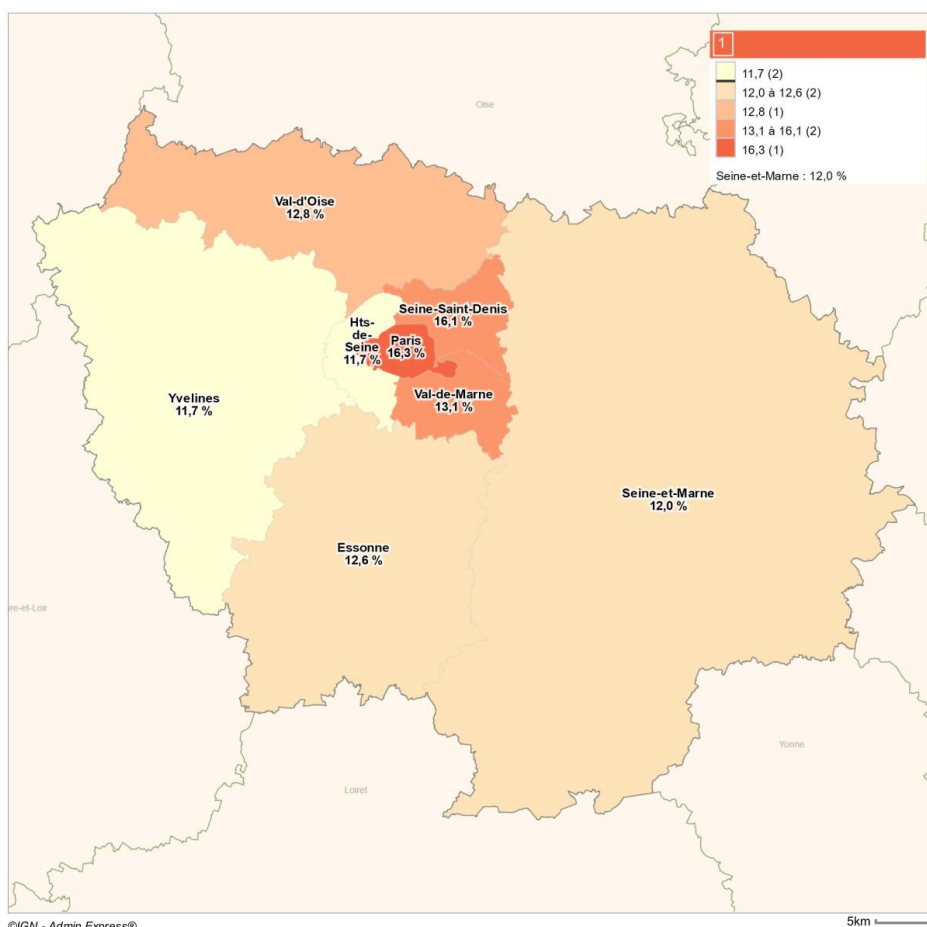
La part des emplois précaires s'élève à 15,5% en moyenne en France métropolitaine pour l'année 2017. **La Seine-et-Marne, de par son taux relativement faible de 12,1% (67 745 personnes) de salariés en emploi précaire, se classe au 4^e rang des Départements derrière la Corse-du-Sud (11,3%), les Yvelines (11,7%), et les Hauts-de-Seine (11,8%) où il est le plus faible.**

A contrario, les Départements des Hautes-Alpes et de la Savoie ont les taux les plus élevés avec respectivement 23,5% et 20,5%.

En termes d'évolution, celle-ci est qualifiée de modérée puisqu'elle a augmentée de 0,8% entre 2012 et 2017 (de 63 114 à 67 745 personnes), une hausse plus importante que l'échelle nationale (0,5%), et légèrement plus rapide qu'en Ile-de-France (+0,3%, de 13,3 à 13,6%).

Le nombre de salariés de 15-64 ans en emploi précaire correspond à la part des salariés qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée. Il s'agit des contrats en intérim, apprentissage, les emplois jeunes, CES (contrats emploi solidarité), contrats de qualification ou autres emplois aidés, les stages rémunérés en entreprise et les autres emplois à durée limitée, CDD (contrats à durée déterminée), contrats courts, saisonniers, vacataires, etc

Part des salariés en emploi précaire par Département d'Ile-de-France



MDS	Nombre d'emplois précaires 2017		Part des emplois précaires 2017		Nombre d'emplois précaires 2017		Part des emplois précaires 2017	
	Hommes		Hommes		Femmes		Femmes	
	Hommes	Hommes	Femmes	Femmes	Ensemble	Ensemble	Ensemble	Ensemble
Nemours	1 450	11,8	1 654	13,4	3 104	12,6		
Sénart	2 559	11,4	3 138	13,8	5 697	12,6		
Lagny-sur-Marne	2 925	9,7	3 500	11,3	6 425	10,5		
Roissy-en-Brie	1 958	11,4	2 042	11,5	4 000	11,4		
Noisiel	3 191	12,6	3 446	13,1	6 637	12,8		
Chelles	1 575	11,2	1 814	12,4	3 389	11,8		
Fontainebleau	1 821	10,9	2 139	12,4	3 960	11,7		
Montereau-Fault-Yonne	1 574	12,4	1 664	13,5	3 238	12,9		
Provins	1 528	11,4	1 819	14,1	3 347	12,8		
Coulommiers	2 116	11,1	2 497	13,2	4 613	12,1		
Meaux	2 691	12,4	3 048	13,9	5 739	13,1		
Mitry-Mory	2 610	9,5	3 032	10,9	5 642	10,2		
Tournan-en-Brie	2 594	9,8	2 783	10,4	5 377	10,1		
Melun	3 170	14,9	3 332	16,1	6 502	15,5		
TOTAL Seine-et-Marne	31 762	11,3	35 908	12,7	67 670	12		

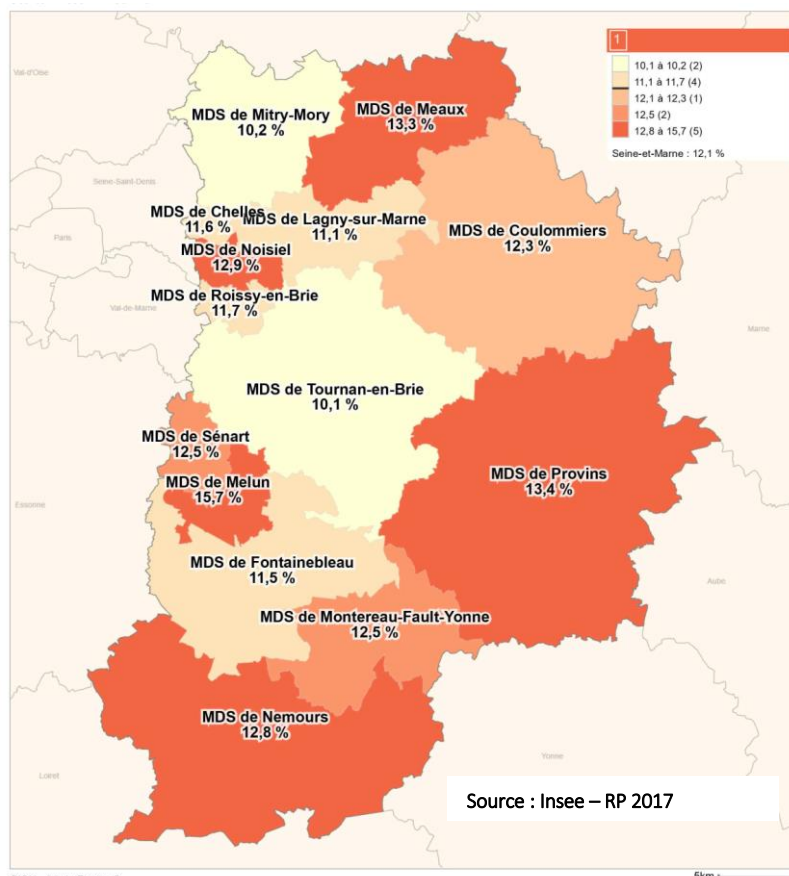
Source : Insee – RP 2017

Part des salariés en emploi précaire par territoire de MDS

En Seine-et-Marne il y a 31 762 hommes qui sont en emploi précaire soit 11,3 % des actifs. Le taux de femmes qui sont en emploi précaire est supérieur à celui des hommes puisqu'il s'élève à 12,7 % (soit 35 908 femmes).

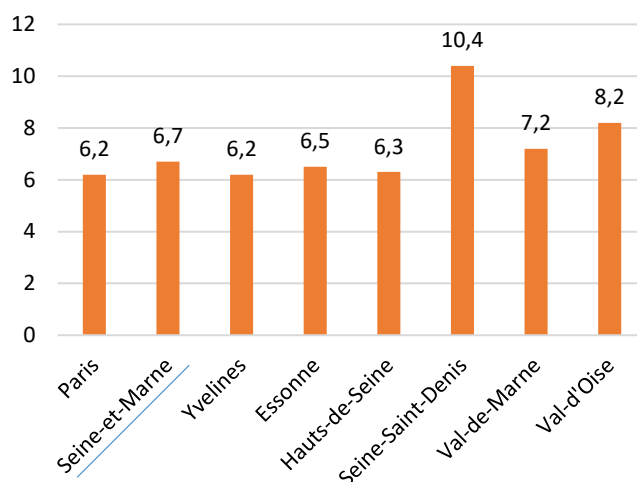
La MDS de Melun est celle qui compte le taux le plus élevé de travailleurs précaires (15,5%), c'est celle aussi où les taux de travailleurs (14,9%) et travailleuses (16,1%) précaires sont les plus importants. A l'inverse, la MDS de Mitry-Mory est celle qui en compte le moins avec 9,5% chez les hommes et la MDS de Tournan-en-Brie est celle qui en compte le moins chez les femmes avec 10,4%.

Le plus grand écart entre travailleurs (11,4% soit 1 528 hommes) et travailleuses précaires (14,1% soit 1 819 femmes) est observé dans la MDS de Provins.



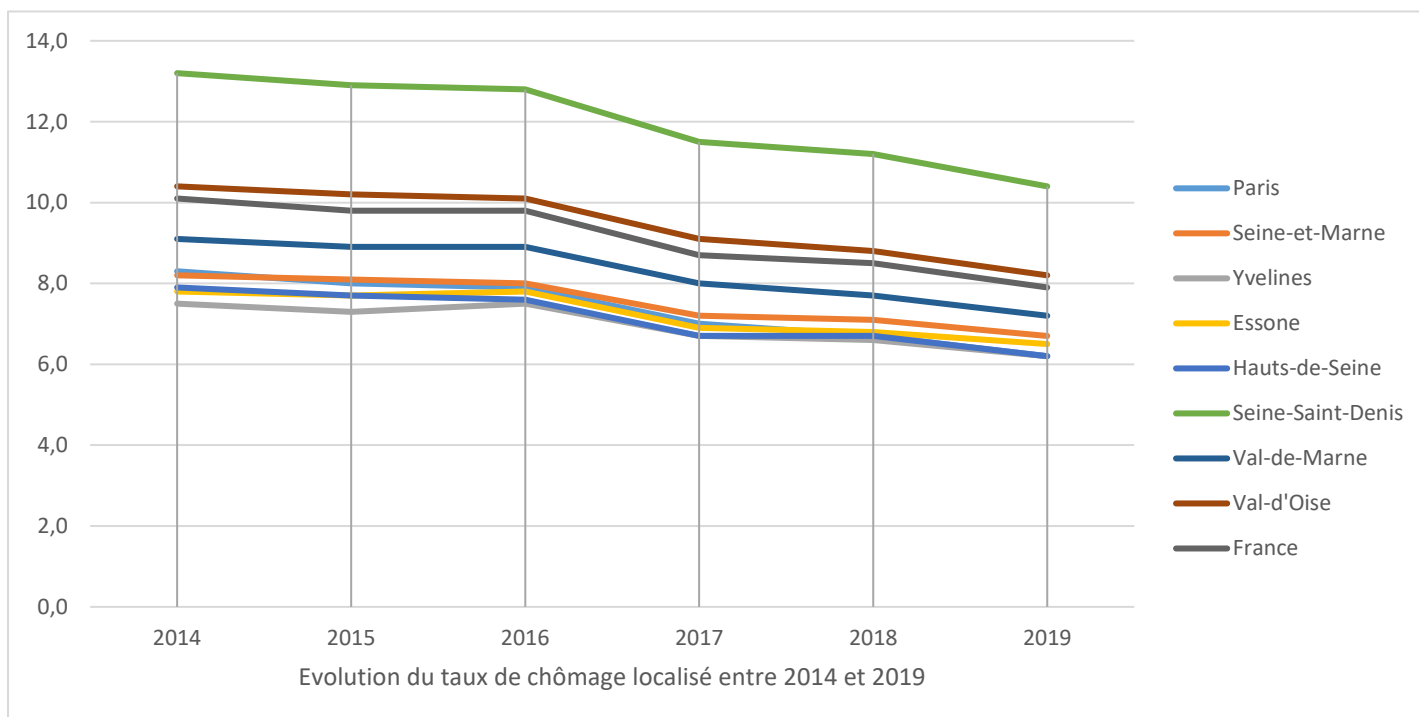
Au 4^{ème} trimestre 2019, le taux de chômage métropolitain s'élevait à 8,1% de la population active. Les départements qui enregistrent les plus forts taux en Ile-de-France, sont la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise. La Seine-et-Marne avec un taux de 6,7% de chômage, se situe en dessous de la moyenne métropolitaine, de 7,9% et légèrement en dessous de la moyenne francilienne, de 7,2%.

Taux de chômage localisé par département en Île-de-France



Source : INSEE – 4^{ème} trimestre 2019

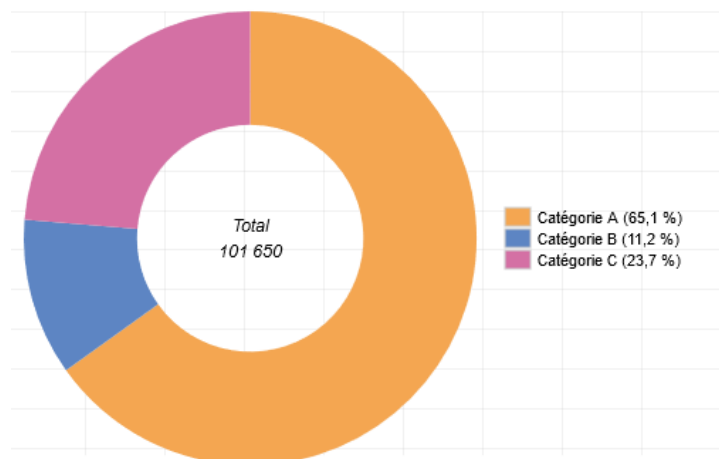
Evolution du taux de chômage localisé en Seine-et-Marne entre 2014 et 2019.



Après avoir connu plusieurs phases d'instabilité entre 1990 et 2013, alternant entre hausse et baisse du taux de chômage (en lien avec la situation économique et notamment les différentes crises économiques connues), **depuis 2014, la part de demandeurs d'emploi parmi la population active métropolitaine est sensiblement en train de diminuer.** Une baisse de 10,1% en 2014 à 7,9% en 2019 pour la France métropolitaine, soit 2,2%. Pour la Seine-et-Marne le taux a diminué de 8,2% à 6,7%, soit 1,5%. **Ainsi, le taux de chômage en Seine-et-Marne prend une trajectoire parallèle à celle observée au niveau national et francilien.**

La méthode d'estimation des taux de chômage localisés repose sur l'estimation du chômage départemental et de la population active occupée. Le nombre de chômeurs est obtenu par ventilation du chômage métropolitain (enquête emploi INSEE) à l'aide de la structure géographique observée à chaque trimestre dans les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi. La population active occupée départementale s'appuie quant à elle sur les estimations d'emploi au lieu de résidence issues du dispositif d'Estimations d'emploi localisées.

Répartition des demandeurs d'emploi en Seine-et-Marne par catégorie ABC



Source : DARES - 2019

Au 31 décembre 2019, la Seine-et-Marne compte **101 650 demandeurs d'emploi**, parmi ceux-ci 66 190 (65,1%) sont inscrits en catégorie A, 11 380 (11,2%) en catégorie B et 24 020 (23,7%) en catégorie C.

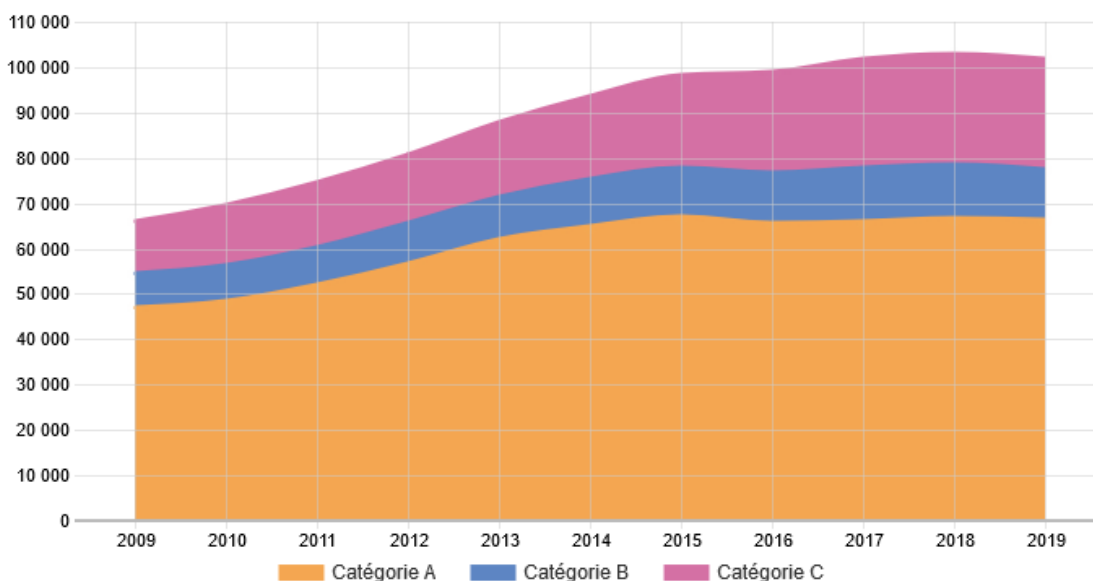
Depuis 2015, on observe une légère baisse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, de 66 850 à 66 190, soit 660 demandeurs en moins. En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie B a augmenté de 10 750 à 11 380 (+ 630 supplémentaires) et celui de catégorie C également, dans des proportions plus importantes encore (de 20 740 à 24 020 soit 3 280 demandeurs

supplémentaires).

Une augmentation importante du nombre de demandeurs de catégorie C qui n'est pas spécifique à la Seine-et-Marne puisque le même phénomène s'observe à l'échelle nationale : « De plus en plus de demandeurs d'emploi sont inscrits tout en ayant une activité professionnelle. Ainsi, entre fin 1996 et fin 2015, la part des demandeurs d'emploi classés en catégories B ou C (donc ayant exercé une activité au cours du mois) est passée de 19 % à 34 % »³.

- **Catégorie A** : Personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi, quel que soit le type de contrat (CDI, CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier).
- **Catégorie B** : Personne ayant exercée une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
- **Catégorie C** : Personne ayant exercée une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi en Seine-et-Marne par catégorie

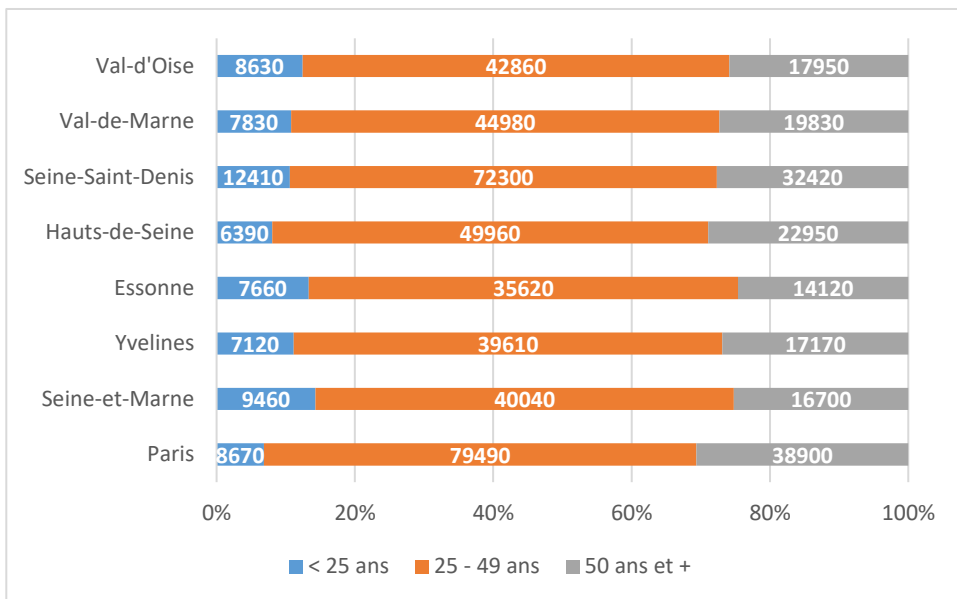


Source : DARES - 2019

³ Source : Portrait statistique du demandeur d'emploi : 20 ans d'évolution, Pôle emploi, cellule statistiques, études et évaluations, Octobre 2016.

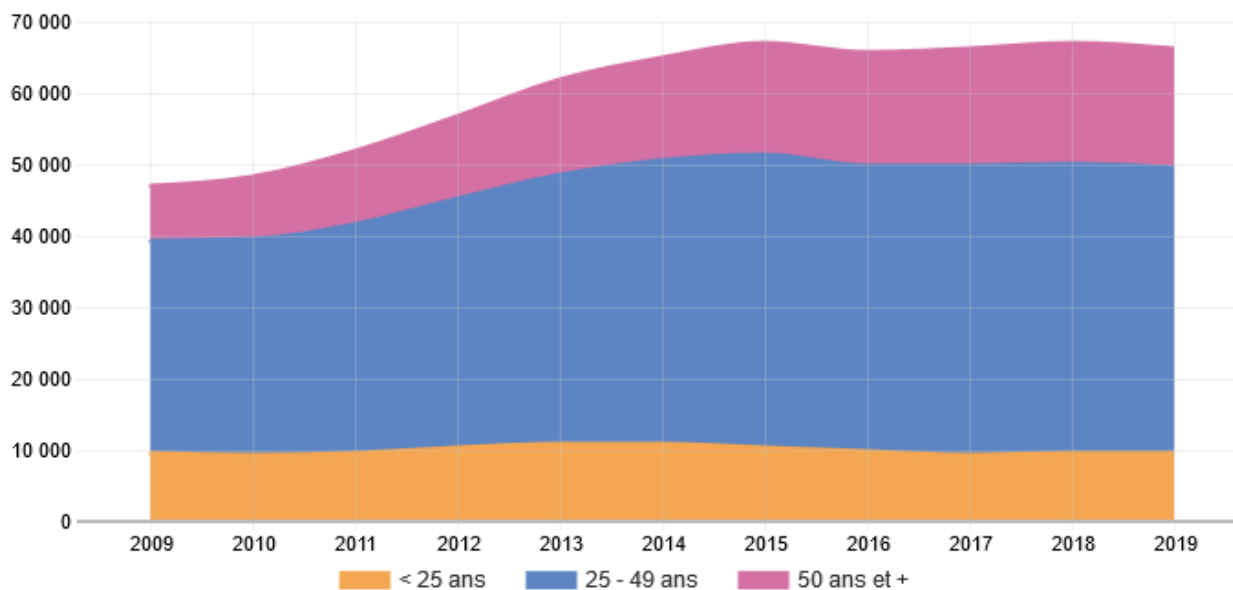
Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A en IDF par tranche d'âge

En 2019, parmi les demandeurs d'emploi de catégorie A, Seine-et-Marnais, 14,3% avaient moins de 25 ans, 60,4% avaient entre 25 et 49 ans et enfin 25,2% avaient plus de 50 ans. **Ainsi, le département est celui qui enregistre en Île-de-France, la part la plus importante de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans.** En corrélation avec cette information, le département est aussi celui qui enregistre la plus faible part de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans sur la totalité des autres départements franciliens.



La part de 25-49 ans varie très peu en fonction des territoires, elle est de l'ordre de 2 à 3% en fonction du département mais les différences locales se font davantage sur la répartition des – de 25 ans et + de 50 ans. Source : DARES - 2019

Répartition et évolution des demandeurs d'emploi de catégorie A par tranche d'âge en Seine-et-Marne

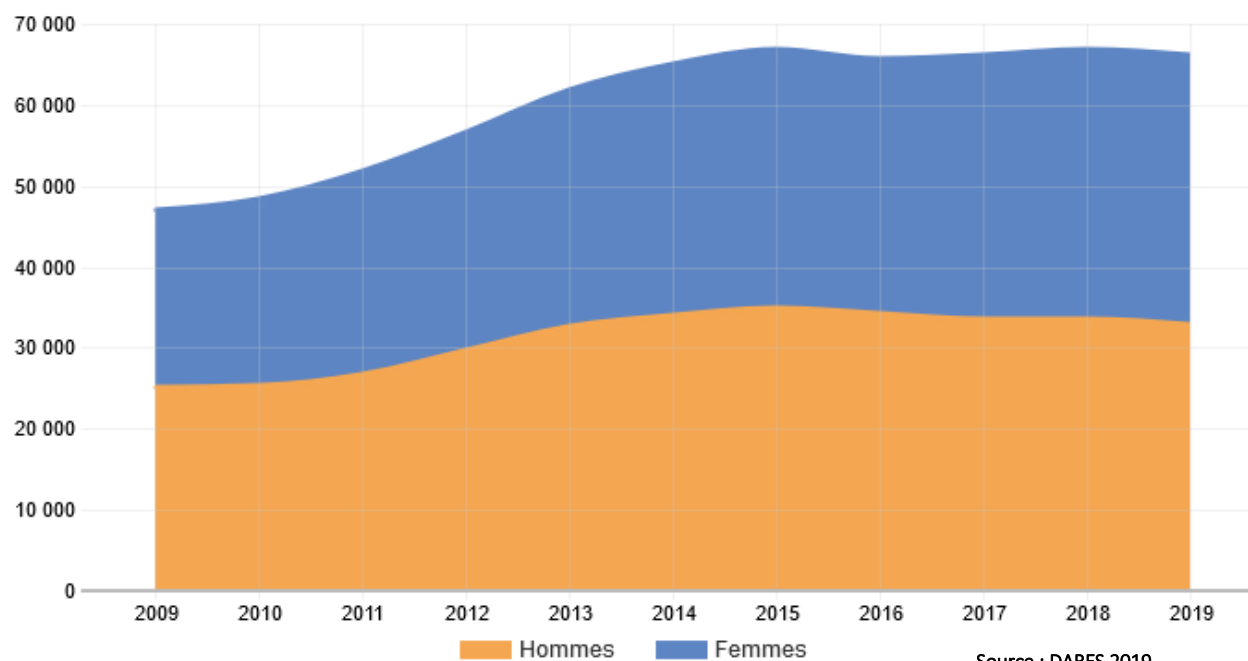


Source : DARES - 2019

En termes d'évolution, **bien que la Seine-et-Marne ait le taux le plus important de demandeurs d'emploi chez les jeunes, on observe une diminution de leur nombre depuis 2015 (de 10 290 à 9 460 soit 830 en moins équivalent à une baisse de 8%).** Chez les 25-49 ans, le constat est le même mais dans de moindres proportions, (de 40 900 demandeurs à 40 040, soit 860 en moins représentant une baisse de 2,1%).

En revanche le taux de demandeurs d'emploi des seniors est le seul qui a augmenté (de 15 660 à 16 700) soit 1 040 demandeurs supplémentaires pour une hausse de 6,6%, cette donnée peut être corrélée avec l'augmentation de la population âgée de plus de 50 ans, mais aussi avec la part de seniors actifs, qui a presque doublé entre 2007 et 2017 (de 6,3 à 12,2%). En outre, cette tendance se confirme aussi au niveau national et au niveau de la région Ile-de-France.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par sexe en Seine-et-Marne



La répartition des demandeurs et des demandeuses d'emploi est très équilibrée entre femmes et hommes. En 2019, 50,3% des demandeurs d'emploi de catégorie A sont des femmes contre 49,7% des hommes, **un fait demeurant inédit puisque c'est la première fois depuis au moins 10 ans que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être inscrites à Pôle emploi en Seine-et-Marne.**

En effet, entre 2014 et 2019, la progression du nombre de demandeuses d'emploi a été important dans le Département, ainsi ce sont 2 410 femmes supplémentaires (de 30 890 en 2014 à 33 300 en 2019, soit +7,8%) inscrites sur les listes de pôle emploi. A contrario, chez les hommes, le nombre est passé de 34 010 en 2014 à 32 890 en 2019, une diminution de 1 120 demandeurs d'emploi, soit une baisse de 3,3%.

Cette hausse du nombre de demandeuses d'emploi est particulièrement accentuée en Seine-et-Marne (+7,8%), car près de deux fois plus importante qu'en Ile-de-France (+3,9%) et dix fois plus importante qu'en France Métropolitaine (+0,8%).

Répartition et évolution des demandeurs d'emploi en fonction du sexe en Seine-et-Marne

Département	Femmes		Hommes		Evolution (2014 – 2019)	Evolution (2014 – 2019)
	Nombre de demandeuses d'emploi	Part (%)	Nombre de demandeurs d'emploi	Part (%)		
Seine-et-Marne	33 300	50,3	32 890	49,7	+ 2 410	-1 120
Ile-de-France	320 660	49,1	332 880	50,9	+ 12 730	-16 950
France	1 639 330	48,8	1 719 410	51,2	+ 12 310	-187 950

Source : DARES – 2019

Tableau 5 : Combien de DELD* parmi les demandeurs d'emploi en Île-de-France

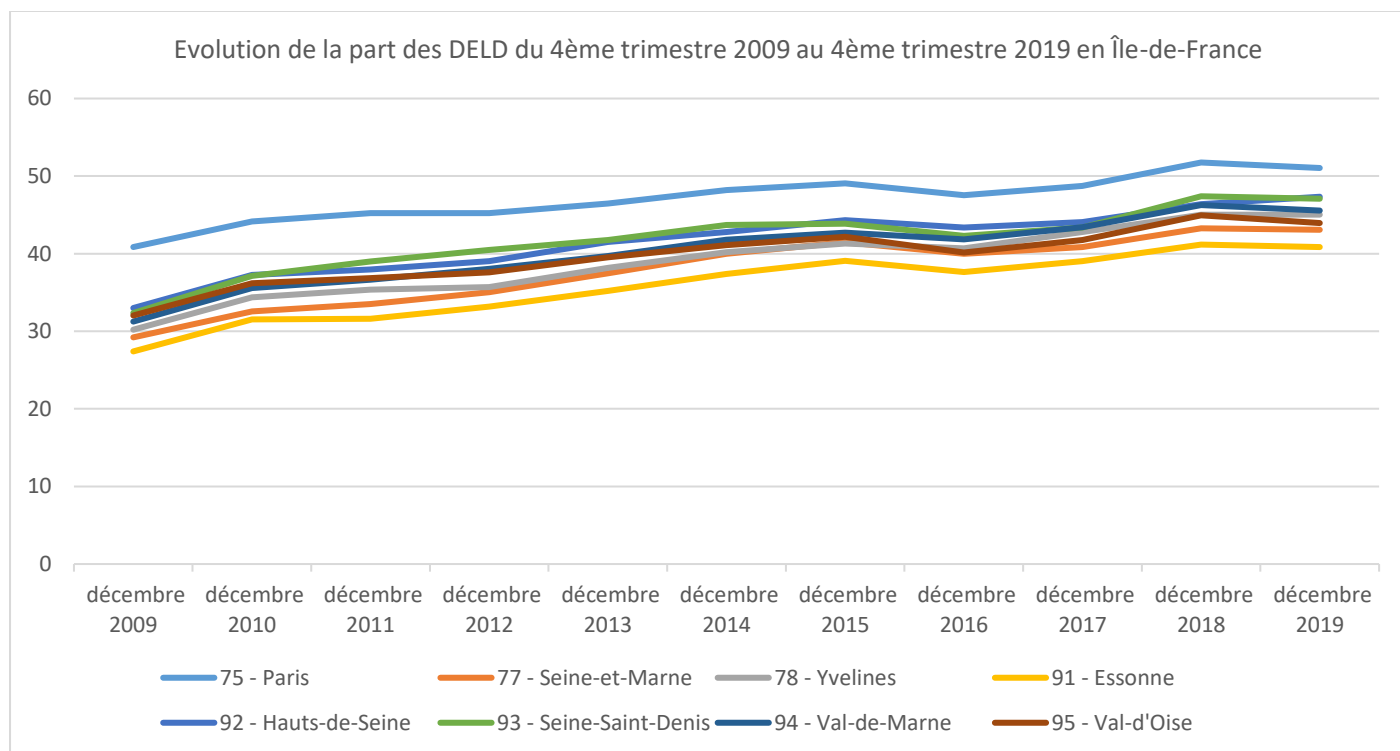
Département	Nombre de demandeurs d'emploi total**	DELD	Part de DELD parmi les demandeurs d'emploi
Hauts-de-Seine	115 190	54 530	47
Seine-Saint-Denis	167 890	79 050	47
Val-de-Marne	105 830	48 210	46
Val-d'Oise	100 830	44 310	44
Essonne	88 720	36 240	41
Yvelines	95 370	42 950	45
Seine-et-Marne	101 190	43 580	43
Paris	197 620	100 860	51
Île-de-France	972 640	449 730	46,2

Source : STMT – Pôle emploi – DARES - 2020

*Demandeur d'emploi longue durée (1 an ou plus)

**Nombre de demandeurs d'emploi total, catégorie ABC, au 4^{ème} trimestre 2019.

Au 4^{ème} trimestre 2019, la Seine-et-Marne comptait 101 190 demandeurs d'emploi, parmi ceux-ci, **43 580 étaient demandeurs d'emploi 1 an auparavant, soit 43% de la totalité des demandeurs**. Le département est le deuxième département derrière l'Essonne (41%) à avoir la plus basse proportion de DELD, en dessous du pourcentage régional de 46,2%.



AVERTISSEMENT : Les données sont brutes et arrondies à la centaine. De légers écarts peuvent donc apparaître entre la somme des données désagrégées et la série agrégée.

Depuis 2009, malgré une stabilisation sur l'année 2009 ainsi que sur l'année 2017, **la tendance générale sur ces dix dernières années pour l'ensemble des départements franciliens est à la hausse**. On note entre 13 et 15 points de pourcentage d'augmentation sur ces dix années, sauf pour la capitale qui n'a connu qu'une augmentation de 8 points de pourcentage. Une situation particulière puisque Paris a une proportion bien plus élevée de demandeurs d'emploi longue durée que celle de sa périphérie : plus de la moitié (51,6%) des demandeurs d'emploi à Paris le sont depuis plus d'un an pour le 4^{ème} trimestre 2018.

Classement par département de la part des foyers bénéficiaires du RSA en 2019 en France métropolitaine

Le RSA est une prestation sous conditions de ressources versée mensuellement sur la base des ressources du trimestre précédent.

Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et le 1er janvier 2011 dans les départements d’Outre-mer, cette prestation remplace le revenu minimum d’insertion (RMI) et l’allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d’emploi.

Jusqu’alors divisé en deux aides, le RSA Socle et le RSA activité, depuis le 1er janvier 2016, le volet activité du revenu de solidarité active (RSA) est remplacé par la prime d’activité, en France métropolitaine et dans les départements d’Outre-mer (Dom), à l’exception de Mayotte où elle entrera en vigueur au 1er juillet.

Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que les revenus du bénéficiaire sont inférieurs au montant maximal du RSA. Le montant versé peut varier si la situation familiale, professionnelle et les ressources du foyer évoluent.

La Seine-et-Marne compte 29 754 foyers bénéficiaires du RSA pour un taux qui s’élève à 3,3%. Au regard des autres Départements de France métropolitaine, le taux de foyers bénéficiaires est bas dans le Département, celui-ci se classe au 65^e rang, avec en moyenne, un taux qui est deux fois plus faible que dans les Départements où les taux sont les plus élevés (de 6 à 8,1%).

Les Pyrénées-Orientales est le Département où part est la plus élevée avec un taux de 8,1%. A l’inverse, le taux est particulièrement bas dans les Départements de la Haute-Savoie et de la Vendée avec respectivement 1,6% et 1,8%.

A l’échelle nationale, une géographie se dessine avec les Départements du Nord de la France (Hauts-de-France) et du Sud (Départements qui bordent la méditerranée) où les taux sont les plus élevés et les Départements où ils sont plus faibles comme la Bretagne, les Alpes et le Massif Central.

Département	Part d'allocataires du RSA*	Rang
Pyrénées-Orientales	8,2	1
Seine-Saint-Denis	8	2
Aude	7,3	3
Gard	6,8	4
Ariège	6,7	5
Nord	6,5	6
Ardennes	6,2	7
Bouches-du-Rhône	6,2	8
Pas-de-Calais	5,9	9
Hérault	5,7	10
Seine-et-Marne	3,3	65
Vendée	1,8	95
Haute-Savoie	1,6	96

Source : DataCAF – 2019

*La part des foyers bénéficiaires du RSA est calculé en prenant le nombre de bénéficiaires divisé par la population totale âgée de 15 à 64 ans.

PRECAUTION METHODOLOGIQUE :

Toutes les données exploitées sur le RSA dans cette étude sont des données récupérées sur le site opendata de la CAF : <http://data.caf.fr/site/>

Les données communales sont brutes et arrondies à la centaine. De légers écarts peuvent donc apparaître entre la somme des données désagrégées et la série agrégée.

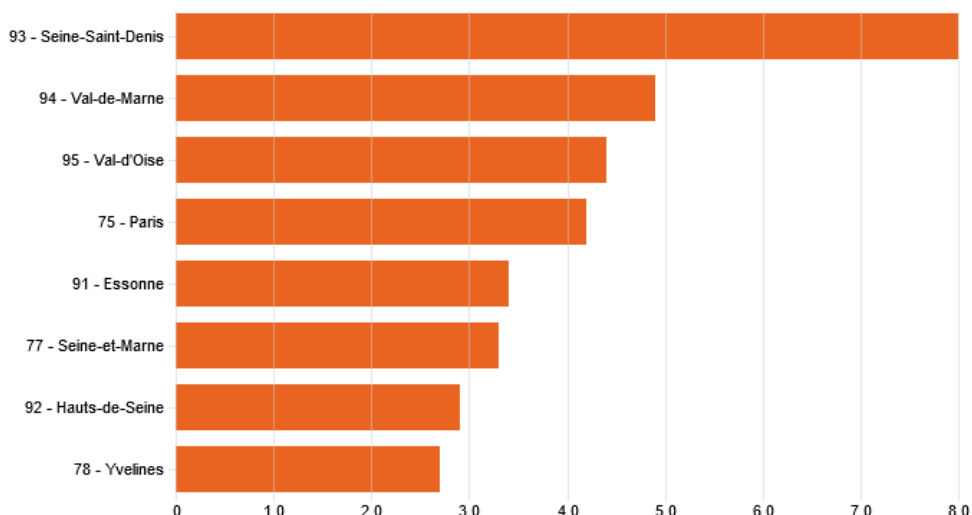
Ainsi Lorsque l’on agrège les données communales – au niveau départemental - on observe un décalage qui varie de l’ordre de 1,2 à 2,6%

Exemple pour 2019 :

Données communales agrégées = 29 400 foyers bénéficiaires

Donnée départementale = 29 754 foyers bénéficiaires, soit un décalage de 1%

Part des foyers bénéficiaires du RSA en Île-de-France



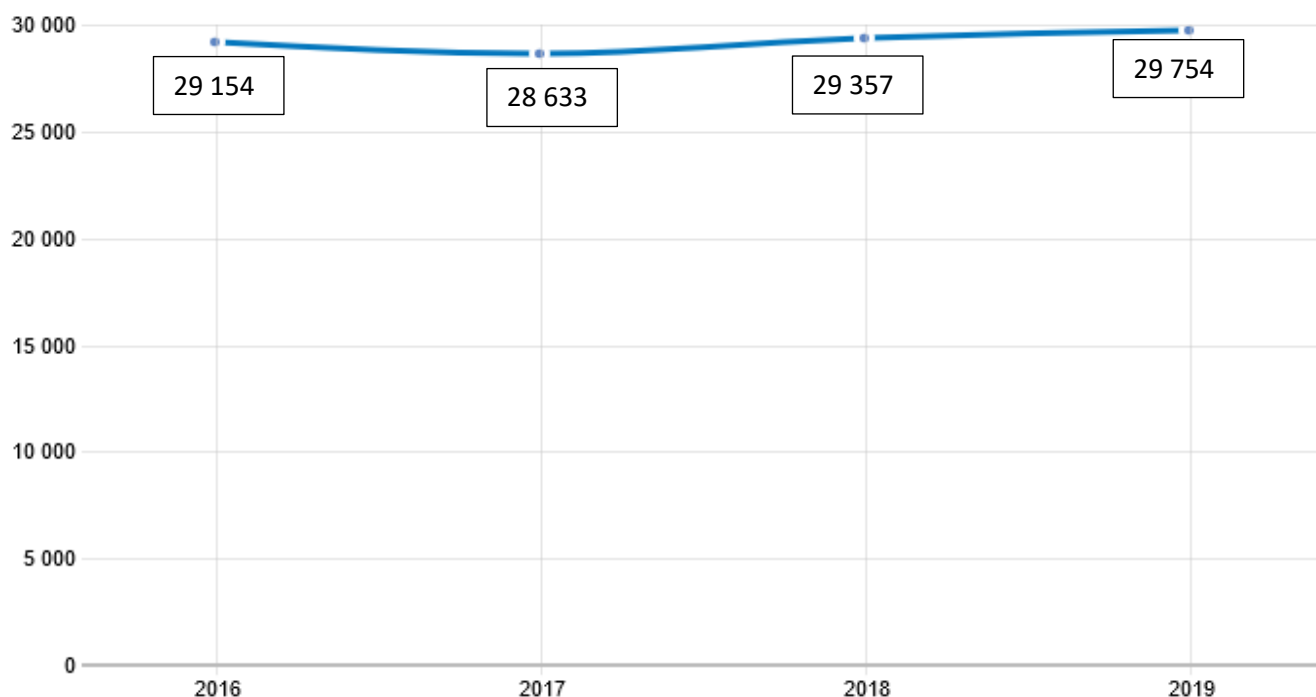
A l'échelle francilienne, la Seine-et-Marne occupe l'antépénultième rang pour la proportion de foyers bénéficiaires du RSA avec 3,3%. Seuls les Hauts-de-Seine (2,9%) et les Yvelines (2,7%) ont une part moins importante de foyers bénéficiaires. Les autres Départements franciliens ont un taux qui varie de 3,3% à 4,8%.

Source : DataCAF – 2019

L'importance de la part de foyers bénéficiaires en Seine-Saint-Denis marque une importante exception (8,1%), un chiffre particulièrement élevé, qui lui fait d'ailleurs occuper le deuxième rang national.

L'augmentation nombre de foyers bénéficiaires du RSA est faible entre 2016 et 2019 en Seine-et-Marne, de 29 154 à 29 754 soit 600 foyers supplémentaires (+ 2,1%). Ce constat est à nuancer du fait qu'une baisse fut d'abord observée en 2017, avec 28 633 foyers bénéficiaires, soit 1 121 de moins qu'en 2016 (soit 3,8 % en moins).

Evolution du nombre de foyers bénéficiaires du RSA de 2016 à 2019 en Seine-et-Marne



Source : Datacaf – 2016-2019

AVERTISSEMENT : Les données sont brutes et arrondies à la centaine. De légers écarts peuvent donc apparaître entre la somme des données désagrégées et la série agrégée.

Nombre, taux et évolution des foyers bénéficiaires du RSA dans les territoires de MDS

MDS	Nombre de foyers bénéficiaires du RSA 2016	Part de foyers bénéficiaires du RSA 2016	Nombre de foyers bénéficiaires du RSA 2019	Part des foyers bénéficiaires du RSA 2019	Evolution 2016-2019	Evolution (en part) 2016-2019 (%)
Nemours	1 402	3,3	1 355	3,2	-47	-0,1
Sénart	2 209	3,1	2 190	3,0	-19	-0,1
Lagny-sur-Marne	1 990	2,2	2 102	2,3	112	0,1
Roissy-en-Brie	1 262	2,3	1 338	2,5	76	0,2
Noisiel	2 596	3,1	2 479	3,0	-117	-0,1
Chelles	1 803	3,9	1 801	3,9	-2	0,0
Fontainebleau	1 232	2,2	1 359	2,4	127	0,2
Montereau-Fault-Yonne	2 057	4,6	2 193	4,9	136	0,3
Provins	1 372	3	1 385	3,1	13	0,1
Coulommiers	1 819	2,9	1 760	2,8	-59	-0,1
Meaux	3 310	4,7	3 244	4,5	-66	-0,2
Mitry-Mory	2 042	2,4	2 107	2,5	65	0,1
Tournan-en-Brie	1 456	1,8	1 512	1,8	56	0,0
Melun	4 305	6	4 575	6,4	270	0,4
Total Seine-et-Marne	29 154	3,2	29 754	3,27	600	2,1

Source : DataCAF – 2016-2019

Les foyers bénéficiaires du RSA ne se répartissent pas de façon homogène sur le territoire seine-et-marnais.

La MDS de Melun est celle dont le taux est le plus élevé avec 6,4%, représentant 4 575 foyers bénéficiaires. Montereau-Fault-Yonne (4,9%) et Meaux (4,5%) se situent respectivement aux 2^e et 3^e rangs. A l'inverse, les MDS de Tournan-en-Brie (1,8%) et Lagny-sur-Marne (2,3%) sont les territoires où les taux de foyers bénéficiaires sont les plus faibles.

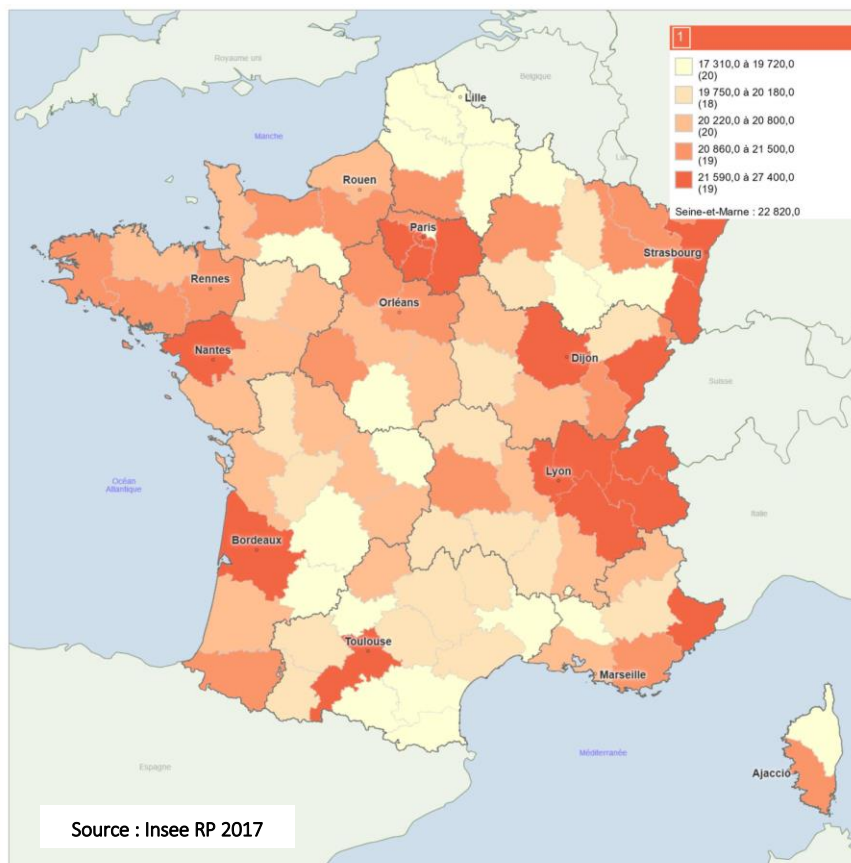
Entre 2016 et 2019, l'évolution a été très faible. Nous pouvons noter cependant que la MDS de Melun est celle dont le nombre de foyers bénéficiaires a le plus augmenté (+270) et Noisiel celle où il a le plus baissé (-117).

Revenu médian annuel par Département de France métropolitaine

En 2017, en France le revenu médian s'élevait à 20 485 euros annuels. La Seine-et-Marne se positionne assez favorablement puisque le revenu médian des seine-et-marnais est de 22 066 euros annuels, au dessus-du seuil national, positionnant le Département au 6^e rang.

Les Départements où le niveau médian est le plus élevé sont ceux situés dans les aires d'influences des métropoles (Nantes, Rennes, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Strasbourg et Paris) à l'exception notable de Lille. Dans ces cas, il se situe généralement entre 22 000 et 26 000 euros annuels.

A l'inverse les Département situés dans le nord de la France et la diagonale des faibles densités sont ceux où le revenu médian est le plus faible, s'élevant en moyenne à 18 000 euros.

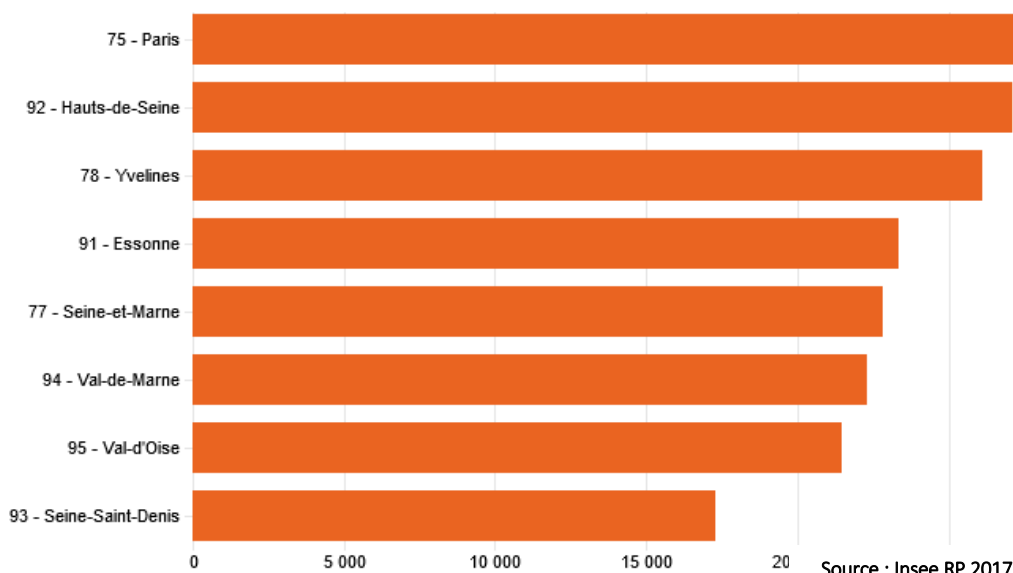


©IGN - Admin Express®

Ce que l'Insee dénomme le niveau de vie médian de la population en France métropolitaine s'élève à 20 485 euros annuels. Cette somme correspond à ce qu'il reste à un ménage pour payer ses factures, consommer et épargner une fois les impôts directs acquittés.

Le revenu médian des habitants de Seine-Saint-Denis est particulièrement faible et s'élève à 17 310 euros, celui-ci occupe le dernier rang des Départements de France métropolitaine, Paris présente, à contrario, un revenu bien plus élevé que le reste de la France, avec un revenu médian annuel de 27 400 euros.

Revenu médian annuel par Département francilien



Evolution et montant du revenu médian annuel dans les communes-centre⁴ de MDS

Commune-centre de MDS	Médiane du niveau vie 2012	Médiane du niveau vie 2017	Evolution 2012 - 2017
Chelles	21 170 €	22 164 €	994 €
Coulommiers	18 094 €	18 752 €	658 €
Fontainebleau	23 186 €	26 073 €	2 887 €
Lagny-sur-Marne	22 349 €	24 255 €	1 906 €
Lieusaint	21 137 €	22 201 €	1 064 €
Meaux	17 276 €	17 391 €	115 €
Melun	17 046 €	16 643 €	- 403 €
Mitry-Mory	20 641 €	21 323 €	682 €
Montereau-Fault-Yonne	14 666 €	12 301 €	-2 365 €
Nemours	17 001 €	16 677 €	-324 €
Noisiel	18 182 €	19 024 €	842 €
Provins	16 780 €	16 530 €	-250 €
Roissy-en-Brie	20 884 €	22 593 €	1 709 €
Tournan-en-Brie	22 314 €	24 929 €	2 615 €
Seine-et-Marne	21 707 €	22 820 €	1 113 €

Source : Insee – RP 2012 - 2017

Le revenu médian des seine-et-marnais s'élève à 22 820 euros en 2017 alors qu'il était de 21 707 euros en 2012, une hausse des revenus synonyme de pouvoir d'achat supplémentaire pour les populations. Néanmoins, certaines disparités s'observent entre communes-centres des MDS du Département, selon qu'elles sont situées à l'est ou à l'ouest du Département. En effet, les villes de Chelles, Fontainebleau, Lieusaint, Mirty-Mory, Roissy-en-Brie et Tournan-en-Brie, accueillent des populations dont le revenu médian dépasse 20 000 euros (26 073 euros pour Fontainebleau, commune où le montant est le plus élevé), alors que les habitants des communes de Coulommiers, Montereau Fault-Yonne, Nemours et Provins bénéficient d'un revenu disponible inférieur à ce montant.

Notons, également que Melun, Meaux et Noisiel font figures d'exception dans ce gradient est/ouest, puisque le revenu médian des populations de ces villes est de l'ordre de 17 000 à 19 000 euros, une situation similaire aux communes de l'est départemental mais aussi des Départements où le niveau de revenu médian des populations est le plus faible, à l'instar de la Seine-Saint-Denis, où celui-ci est de l'ordre de 18 000 euros.

En tout état de cause, la situation dans la commune de Montereau-Fault-Yonne semble préoccupante puisqu'avec un revenu médian de l'ordre de 12 301 euros, elle se classe parmi les collectivités d'Ile-de-France où le revenu médian annuel est le plus faible.

En termes d'évolution des revenus des populations seine-et-marnaises entre 2012 et 2017, le rapport est positif pour 10 des 14 communes-centres des MDS du Département et montre que le niveau de vie des ménages seine-et-marnais augmente de manière globale, exceptées pour les villes de Provins (- 250 euros), Nemours (- 324 euros), Melun (- 403 euros) et Montereau Fault-Yonne (- 2 365 euros) où le revenu des habitants a baissé depuis 5 ans.

⁴ Cet indicateur n'est pas traité à l'échelle des territoires de MDS puisque non diffusé dans cette géographie par l'INSEE, il est privilégié ici, une analyse de cet indicateur à l'échelle des communes-centres des territoires de MDS.

Taux de pauvreté par Département de France métropolitaine

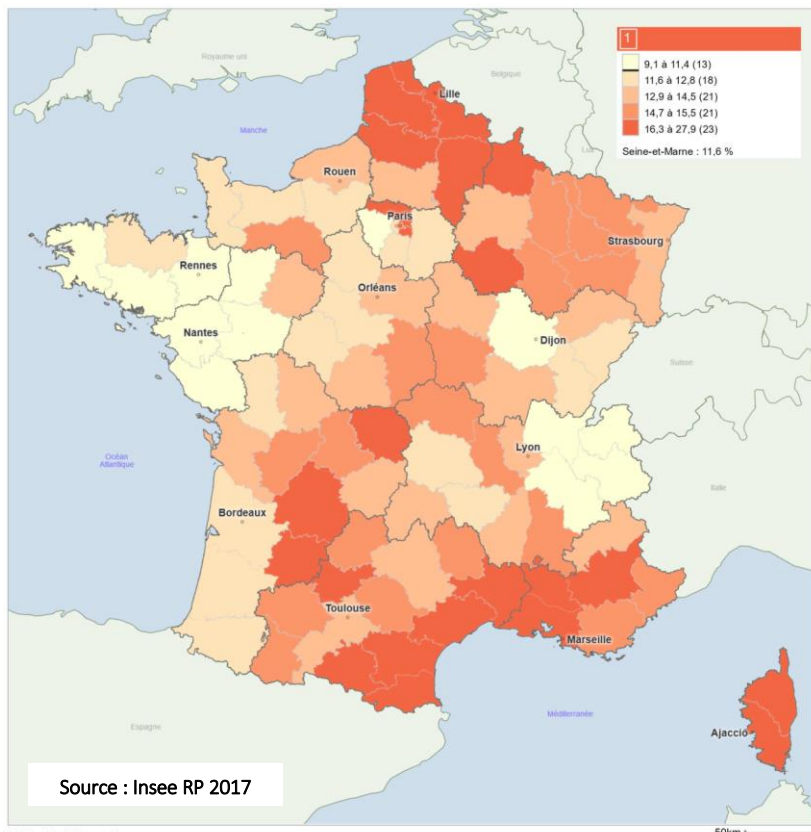
Selon la définition donnée par l'INSEE indiquant qu'être en situation de pauvreté monétaire implique d'avoir un revenu inférieur à 60% du revenu médian, **les ménages pauvres sont donc ceux dont le revenu médian est inférieur à 1 041 euros par mois.**

En France métropolitaine, le taux de pauvreté s'élève à 14,1%.

Le taux de pauvreté en Seine-et-Marne est relativement faible, le Département se classe, en effet, au 12^e rang national des territoires où le taux est le plus faible avec 11,6% et à l'avant dernier rang au niveau francilien derrière les Yvelines (9,4%).

Les Départements du Nord et du Sud de la France ont un taux de pauvreté particulièrement élevé avoisinant les 20%.

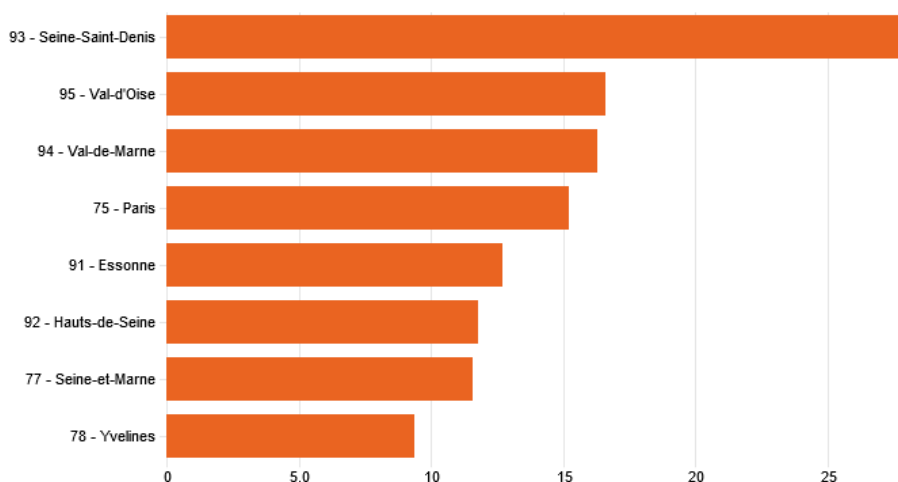
A l'inverse, les Départements de l'arc atlantique et de l'est de la France ont un taux assez bas plutôt proche des 15%. La Seine-Saint-Denis fait figure d'exception en Ile-de-France car son taux s'élève à 28,6%, près de deux fois plus élevé qu'en Seine-et-Marne.



Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou le Canada) ont une approche absolue.

Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat et les pays européens utilisent en général un seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie. La France privilégie également ce seuil, mais publie des taux de pauvreté selon d'autres seuils (40 %, 50 % ou 70 %), conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la mesure des inégalités.

Taux de pauvreté par Département d'Ile-de-France



Source : Insee RP 2017

Evolution du taux de pauvreté dans les communes-centre⁵ des MDS seine-et-marnaises

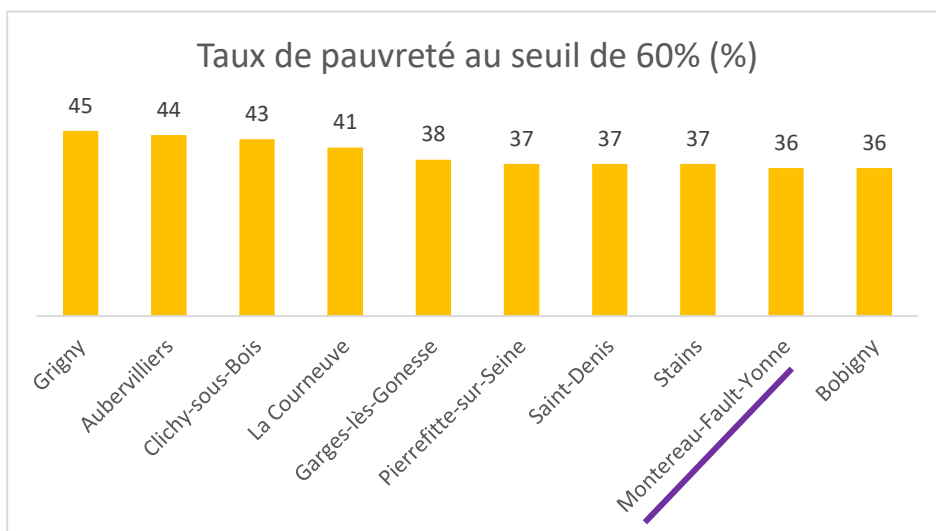
Commune centre de MDS	Taux de pauvreté 2012 (%)	Taux de pauvreté 2017 (%)	Evolution 2012-2017 (en points de %)
Montereau-Fault-Yonne	32	36	4
Provins	24	25	1
Melun	22	24	2
Meaux	22	22	0
Nemours	22	22	0
Noisiel	21	19	-2
Coulommiers	17	17	0
Chelles	14	15	1
Fontainebleau	12	13	1
Mitry-Mory	11	13	2
Lagny-sur-Marne	11	12	1
Lieusaint	11	12	1
Roissy-en-Brie	13	12	-1
Tournan-en-Brie	9	9	0
Seine-et-Marne	11,1	11,6	0,5

Les 10 communes où la population est la plus pauvre en Ile-de-France

Le taux de pauvreté est variable dans les différents espaces de la Seine-et-Marne.

Les communes-centre de **Provins, Melun, Meaux et Nemours** sont des villes où le taux de pauvreté est deux fois plus élevé que la moyenne départementale (plus de 20%).

Les communes de **Noisiel, Coulommiers et Chelles** ont un taux de 3 à 5 points de % supérieurs à la moyenne départementale.

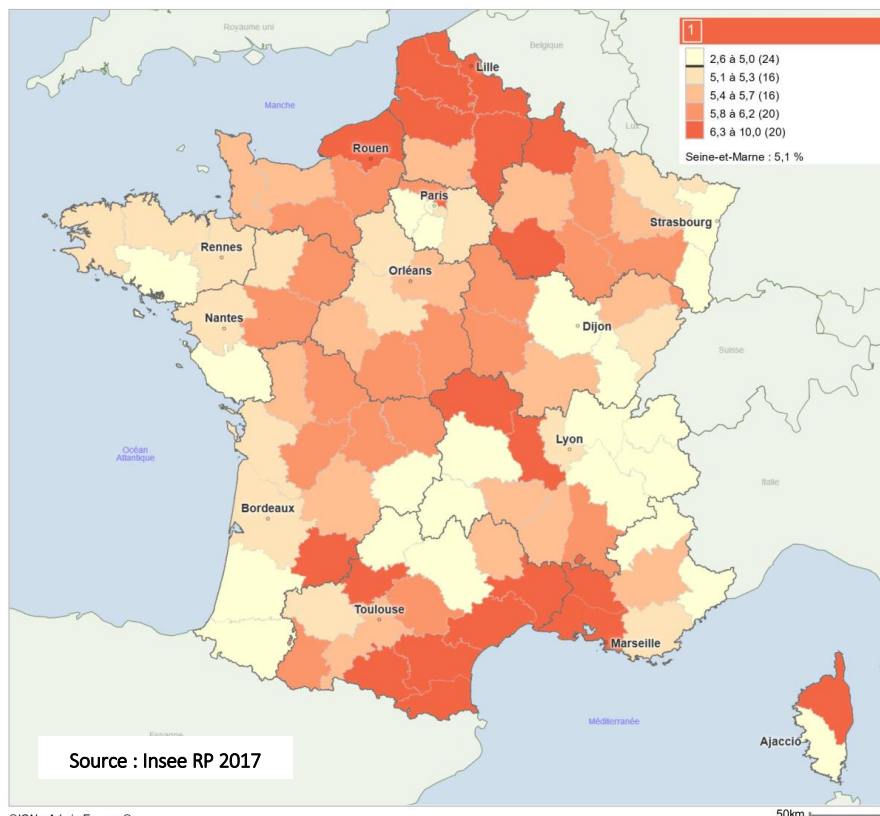


Les communes de **Fontainebleau, Mitry-Mory, Lagny-sur-Marne, Lieusaint et Roissy-en-Brie** sont dans la moyenne puisque leur taux est identique au taux départemental alors que **Tournan-en-Brie** a un taux inférieur de 3 points à la moyenne départementale avec 9%.

Enfin, le taux de pauvreté à **Montereau-Fault-Yonne** est préoccupant car il s'élève à 36%, la ville se classe ainsi au 9^e rang des communes franciliennes où le taux de pauvreté est le plus élevé.

⁵ Le taux de pauvreté calculé par l'INSEE est soumis au secret statistique dans les petites communes, il n'est donc pas traité à l'échelle des territoires de MDS dans cette étude. Il est donc privilégié, une analyse de cet indicateur à l'échelle des communes-centres des territoires de MDS.

Part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible, France par Département



5,1% du revenu disponible des seine-et-marnais est composé de prestations sociales. Le budget des habitants du Département est par conséquent assez peu composé de prestations sociales (incluant les prestations de logement et les prestations familiales).

En effet, **la Seine-et-Marne se classe au 70^e rang national**, en dessous de la moyenne nationale (5,6%).

La géographie de la France qui se dessine suit le même contour que la carte de la pauvreté, avec les habitants des Départements du Nord et du Sud de la France dont la part de prestations sociales dans le revenu est particulièrement élevée, en moyenne à 7,5%.

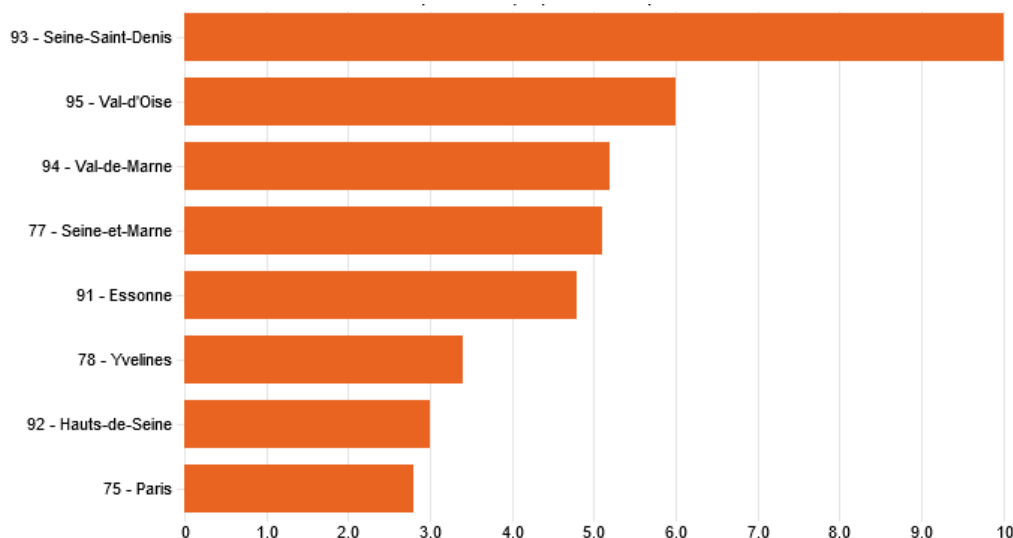
La part de l'ensemble des prestations sociales est le pourcentage que représentent les prestations familiales, prestations de logement, et minima sociaux dans le total des revenus disponibles de la zone.

Les minima sociaux comprennent le **revenu de solidarité active (RSA)** et les **prestations de précarité relatives au minimum vieillesse (allocation de solidarité aux personnes âgées essentiellement)** et au handicap (**allocation aux adultes handicapés, allocation de soutien familial**).

Les prestations familiales regroupent les prestations relatives à l'accueil du jeune enfant (**prime à la naissance, allocation de base, compléments de libre choix d'activité**) et les autres prestations relatives à l'éducation des enfants (**allocations familiales, complément familial, allocation de rentrée scolaire, allocation d'éducation de l'enfant handicapé, allocation de soutien familial**).

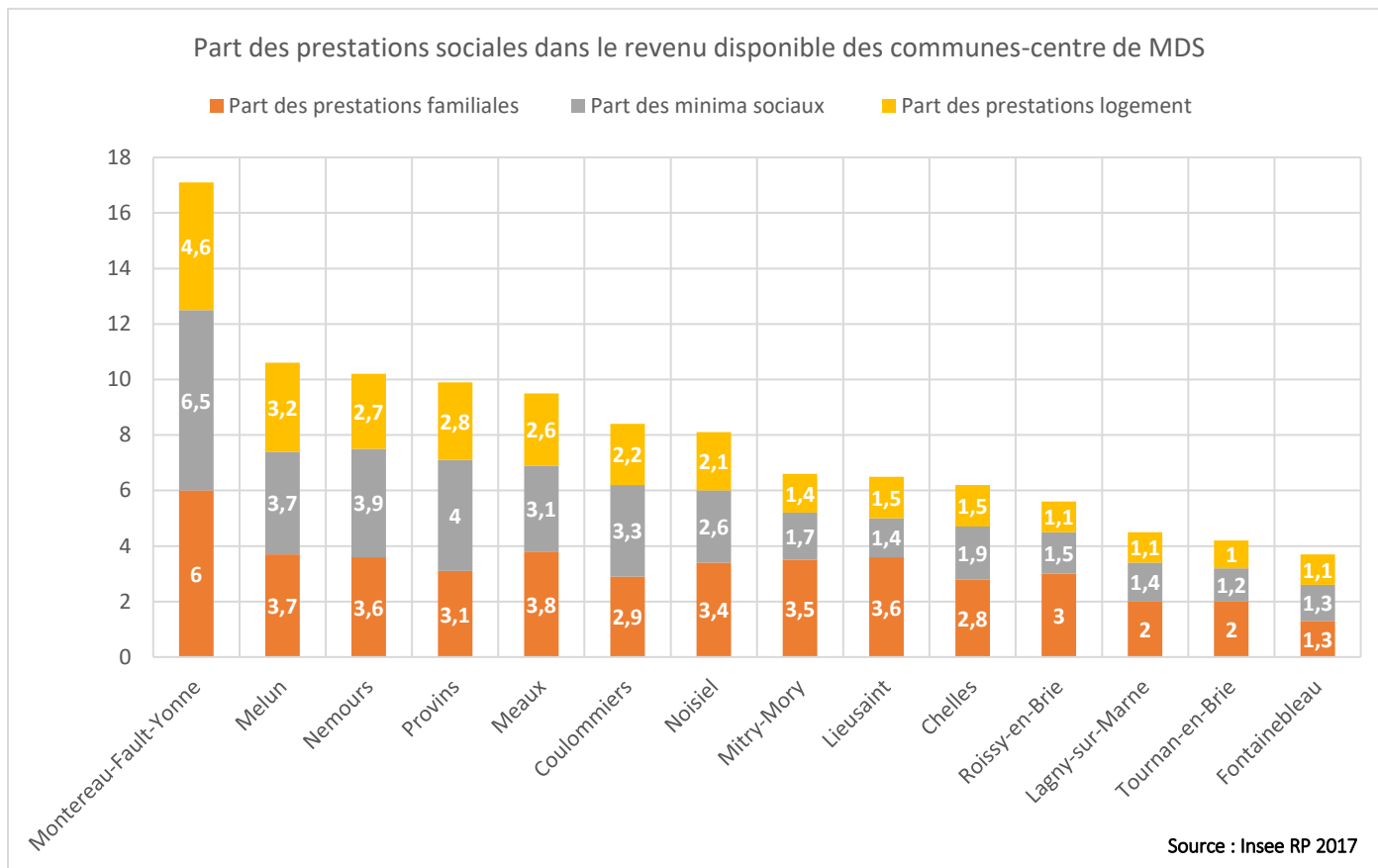
Les prestations logement regroupent l'**aide personnalisée au logement, l'allocation de logement à caractère familial et l'allocation de logement à caractère social**.

Part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible, Ile-de-France par Département



A l'échelle francilienne, la Seine-et-Marne se situe au 4^e rang des Départements, derrière la Seine-Saint-Denis, dont le part des prestations sociales est la plus élevée de France avec 10%.

A l'inverse, Paris est le Département où la part est la plus faible avec 2,8%.

Part des prestations sociales dans le revenu disponible des communes-centre⁶ de MDS

Dans les communes-centre de MDS, **seules trois d'entre elles ont au sein de leur population, des ménages dont la part des prestations sociales est faible dans leur revenu (inférieur à la moyenne départementale)**, il s'agit de Fontainebleau (3,7%), Tournan-en-Brie (4,2%) et Lagny-sur-Marne (4,5%). **Une deuxième catégorie de commune se situe proche de la moyenne départementale**, Roissy-en-Brie (5,6%), Chelles (6,2%), Lieusaint (6,5%) et Mitry-Mory (6,6%). Enfin, la dernière catégorie se caractérise par **une part importante de prestations sociales dans le revenu des ménages, 1,5 à 2 fois plus élevée que la moyenne départementale**, dans les communes de Noisiel (8,1%), Coulommiers (8,4%), Meaux (9,5%), Provins (9,9%), Nemours (10,2%) et Melun (10,2%).

Enfin, en corrélation avec un taux de pauvreté important, les revenus des populations de Montereau-Fault-Yonne sont composés à 17,1% de prestations sociales, un taux très élevé, parmi les plus hauts des communes d'Ile-de-France.

La composition des prestations sociales perçues par les populations seine-et-marnaises, peut-être fonction de leur localisation sur le territoire. **Ainsi, les prestations des populations des communes-centre de MDS de Chelles, Roissy-en-Brie, Tournan-en-Brie, Lagny-sur-Marne, Lieusaint, Mitry-Mory et Noisiel sont composées pour moitié de prestations familiales.** Alors que les communes-centre de Melun, Nemours, Montereau-Fault-Yonne, Provins, Meaux, Coulommiers et Fontainebleau ont une répartition équilibrée des prestations familiales, des minima sociaux et des prestations logement.

⁶ Les indicateurs portant sur la part de prestations sociales sont soumis au secret statistique dans les petites communes et n'est pas traité à l'échelle des territoires de MDS dans cette étude. Il est donc privilégié une analyse de cet indicateur à l'échelle des communes-centres des territoires de MDS.



**DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE**
Hôtel du Département | CS 50377 | 77010 MELUN CEDEX